

Université de Montréal

**Concevoir l'international : le Comité national d'études
sociales et politiques d'Albert Kahn, 1916-1931**

par Florence Prévost-Grégoire

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté
en vue de l'obtention du grade de Maître ès art (M.A.)
en histoire
option recherche

Août 2016

© Florence Prévost-Grégoire, 2016

Résumé

Alors que la Première Guerre mondiale fait encore rage, le banquier et philanthrope Albert Kahn, crée, en 1916, le Comité national d'études sociales et politiques (CNESP). Composé d'intellectuels français, le CNESP se réunit une fois par semaine, et ce, jusqu'en 1931, afin de discuter des plus chauds sujets de l'heure. Résolument tourné vers l'international, ce comité, bien que les membres soient exclusivement Français, reçoit un nombre important de conférenciers étrangers et s'intéresse grandement à ce qui se passe à l'extérieur des frontières de la France. Ce mémoire, qui s'inscrit dans les courants de l'histoire internationale et l'histoire intellectuelle, met l'accent sur cet intérêt pour les sujets internationaux et étudie la conception que se fait le CNESP de l'internationalisme durant la période de l'entre-deux-guerres.

L'analyse des procès-verbaux des rencontres révèle que le comité a une vision de l'international qui s'exprime sur deux niveaux. D'abord, il entrevoit l'international comme quelque chose d'objectif : le système international doit être organisé selon les principes de paix par le droit et les problèmes à caractère global doivent être solutionnés selon les méthodes objectives de la science. Ensuite, l'étude des considérations subjectives derrière de telles prétentions d'objectivité dévoile une conception de l'international qui est influencée par une forte croyance en l'universalisme des valeurs françaises. La conception de l'international génère donc une dynamique d'exclusion qui s'exprime plus particulièrement à travers un langage métaphorique lié à la famille.

Mots-clés : Internationalisme, histoire intellectuelle, entre-deux-guerres, France, Universalisme, Albert Kahn

Abstract

During the heat of the Great War, Albert Kahn, banker and philanthropist, founded the Comité national d'études sociales et politiques (CNESP). Bringing together members of the French elite, the CNESP held meetings every week until 1931, to hold intellectual discussions about current affairs. Even though the members were exclusively French, the committee invited a considerable number of international speakers. This thesis, whose fields of research are linked to those of intellectual history and international history, places emphasis on this committee's interest in international topics and studies its conceptualization of internationalism during the interwar period.

This survey of the CNESP's meetings reveals that the committee had a vision of internationalism that was expressed on two different levels. First, the committee understood the international as an objective structure: the international system had to be organized around principles of law and international problems had to be resolved by the objective methods of science. Second, study of the subjective considerations behind those pretensions of objectivity reveals that the conceptualisation of internationalism was influenced by a strong belief in the universalism of French values. This conceptualisation of internationalism therefore implies dynamics of exclusion that are expressed more particularly through a metaphoric discourse linked to the family.

Keywords : Internationalism, intellectual history, Interwar, France, Universalism, Albert Kahn,

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des figures.....	v
Liste des sigles.....	vi
Remerciements.....	viii
INTRODUCTION.....	1
Historiographie.....	3
Problématique.....	12
Sources et méthodologie.....	17
CHAPITRE I : LE COMITÉ NATIONAL D'ÉTUDES SOCIALES ET POLITIQUES, UNE COLLABORATION INTELLECTUELLE AU SERVICE DE LA VÉRITÉ.....	21
Compétence et recherche de la <i>vérité</i>	22
<i>Organisation et structure</i>	23
<i>Vérité et témoin</i>	28
Sujets variés, approche uniforme.....	32
Les procès-verbaux du CNESP, une clé de compréhension de l'idéal kahnien.....	36
Conclusion.....	39
CHAPITRE II : LE CNESP ET L'INTERNATIONALISME OBJECTIF.....	42
S'intéresser à ce qui se passe en dehors de la nation.....	43
Un ordre rationnel, un internationalisme objectif.....	48
<i>La foi en l'arbitrage international et la concertation entre les nations</i>	48
<i>L'internationalisme objectif</i>	56
Conclusion.....	62
CHAPITRE III : ENTRE UNIVERSALISME ET PARTICULARISME.....	64
National et international, une conception en simultané.....	65
<i>Au-delà de la distinction</i>	65
<i>La fonction de l'international</i>	68
Universalisme et particularisme.....	74
<i>L'exclusion au CNESP</i>	74

<i>Une orientation particulière</i>	80
<i>Un discours métaphorique</i>	82
Conclusion	89
BIBLIOGRAPHIE	i
ANNEXE I – RÉPARTITION DES SÉANCES SELON LEUR LIEU GÉOGRAPHIQUE	i
ANNEXE II – LISTE DES SÉANCES CONSULTÉES.....	i
ANNEXE III – RÉPARTITION DES SUJETS À CARACTÈRE INTERNATIONAL	i

Liste des figures

Figure 1 44

Liste des sigles

CNESP : Comité national d'études sociales et politiques

SDN : Société des Nations

IICI : Institut international de coopération intellectuelle

À Rollande et Robert

Remerciements

On décrit souvent les cycles supérieurs comme un lieu de solitude. Mon expérience à la maîtrise a été fort différente et elle représente pour moi, oui, un défi de taille, mais surtout des rencontres extraordinaires et des échanges enrichissants. Ainsi, au terme de ce travail, je tiens à remercier ces gens qui ont rendu mon parcours aussi agréable.

Merci d'abord à ceux qui ont permis d'alléger le fardeau financier d'une étudiante à la maîtrise. David Meren, Carl Bouchard, Michael Huberman, merci pour les nombreux contrats de recherche et de correction. Merci aussi à la FAS et à la FESP pour les quelques bourses qui m'ont donné, à la fois un coup de pouce et une motivation supplémentaire.

Merci à mon directeur, Carl Bouchard. Merci d'avoir été exactement le mentor dont j'avais besoin, celui qui, dès les premiers cours du bac, m'a fait comprendre ce que ça signifie d'être historienne. Merci, d'avoir cru en moi jusqu'à la fin. Ta confiance m'a aidé à garder le cap lors des moments plus difficiles (et dieu sait qu'il y en a eu).

Merci à Michèle Dagenais. Sans avoir directement joué un rôle dans la réalisation de ce mémoire, vous avez fait éclore en moi un intérêt marqué pour la réflexion sur la discipline historique, intérêt qui trouve aujourd'hui sa place dans tout ce que j'accomplis.

Merci à David Meren de m'avoir fait comprendre l'importance d'aborder de front les concepts complexes. Notre rencontre signifie pour moi l'ajout d'une considérable profondeur dans ma réflexion d'historienne. Merci finalement de m'avoir fait comprendre que notre vulnérabilité individuelle est un outil important dans la rédaction.

Merci à ma chère amie Magalie, celle avec qui j'ai affronté tous les défis que la rédaction a mis sur mon chemin. Merci de ton aide et de ton écoute. Ta présence a souvent rendu les choses plus faciles et plus joyeuses.

Merci à Alexandre, sans toi je n'aurais pas pu aussi bien comprendre ce que signifie écrire un mémoire. Merci d'avoir été là pour jaser du défi de la rédaction. Il n'y a rien que toi, moi, Jean Leloup et une bouteille de vin ne pouvons pas affronter.

Merci à Gabrielle de m'avoir écoutée, de m'avoir encouragée et d'avoir partagé avec moi un séjour de recherches parisien ô combien agréable.

Merci à mon meilleur ami, David. Merci d'être la personne passionnée que tu es. Cette envie tellement profonde de vouloir comprendre les choses dans toute leur complexité a créé un lien fort et sincère entre nous. Notre entrée dans le monde des cycles supérieurs n'a fait que confirmer cela. Merci de comprendre mon intensité.

Merci à mes chers parents, vous qui avez semé en moi cette insatiable curiosité intellectuelle. Merci, Jean-Pierre d'avoir compris, alors que j'étais encore toute jeune, qu'il fallait cultiver cette curiosité (entre autres en m'assoyant devant Jacques Lacoursière alors que je n'avais que 5 ans). Merci, Chantal pour tes innombrables relectures et pour l'intérêt que tu portes à mon travail. Merci à vous deux pour votre support inconditionnel et votre amour. Merci de comprendre ce choix que j'ai fait de faire de l'histoire.

Un dernier merci à mon copain, Vincent. Merci d'être à mes côtés, dans les bons moments comme dans les moins bons, quand je suis excitée parce que je pense avoir trouvé une idée géniale pour un chapitre, ou lorsque j'ai des moments de remise en question. Merci d'être mon partenaire dans la vie et dans le travail, merci de partager avec moi cette passion pour l'histoire.

INTRODUCTION

Quand je viens en France, pour reprendre contact avec l'opinion de mon pays, c'est de préférence ici que je viens m'instruire des sentiments des uns et des autres¹.

Le 3 avril 1916 a lieu, à Paris, la première séance du Comité national d'études sociales et politiques (CNESP). Créé par le banquier et philanthrope français Albert Kahn, ce comité avait pour objectif de « grouper des Français représentatifs de toutes les opinions, de toutes les croyances et de tous les milieux, en vue de l'étude positive des questions d'ordre social et politique d'intérêt général. »² Bien que très ambitieux, ce programme met toutefois l'accent sur les deux caractéristiques principales du comité : la collaboration et la réflexion. Pendant près de 16 années d'existence, c'est cette ambition qui animera le comité : servir de lieu de collaboration et de réflexion pour les grands intellectuels français de l'époque. Se réunissant chaque semaine à la Cour de cassation de Paris³, les membres du CNESP discutent des plus importants sujets de l'heure. Qu'il s'agisse de questions de politique interne ou externe, sociales, culturelles, philosophiques, tous les sujets valent la peine d'être abordés.⁴

L'homme derrière l'idée n'en est pas à sa première initiative du genre. Cultivant depuis longtemps un idéal pacifiste et internationaliste, Albert Kahn croyait fortement aux bienfaits de

¹ Propos d'Albert Thomas lors de la séance 452 du 6 juillet 1931 sur « Crise économique – Union européenne », p. 37.

² Comité national d'études sociales et politiques, *Statuts, Liste des membres, Tableau des séances (1916-1928), Les publications, Projets*, Paris, 1928. Cité par Gilles Baud-Berthier, « Le comité national d'études sociales et politiques » dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory, dirs., *Albert Kahn réalités d'une utopie*, (p. 265 à 280), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

la coopération internationale et des échanges entre les peuples. C'est pourquoi il met en place des projets comme les Archives de la planète et les Bourses autour du monde qui sont centrés sur ces idées et ces valeurs. S'inscrivant dans cet idéal, le CNESP, en plus de réunir les grands esprits du moment afin de débattre sur les problématiques de leur monde, distribuait gracieusement les procès-verbaux des séances (que Kahn faisait imprimer à ses frais). Au-delà de la simple réflexion, le CNESP avait ainsi pour objectif d'influer les décideurs et de « procurer à tous ceux qui détiennent la destinée des nations, des outils de réflexion utiles à la construction de la paix internationale »⁵. Ce sont ces comptes rendus de réunion que je propose d'analyser.

Albert Kahn n'ayant laissé que très peu d'archives, rares sont les historiens à s'être penchés sur ce mystérieux personnage et encore plus rares sont ceux à avoir tenté d'étudier le CNESP. Alors que Gilbert Baud-Berthier⁶ et Carl Bouchard⁷ ont, entre autres, effectué des analyses des différentes thématiques abordées par le comité et qu'Emmanuel Naquet a étudié le fonctionnement du comité ainsi que l'important réseau des membres qui le fréquentaient, personne n'a encore examiné en profondeur le contenu des procès-verbaux.

Les procès-verbaux étant nombreux⁸, le travail doit se concentrer sur les quelques angles d'analyse qui semblent être les plus pertinents à la compréhension du comité ainsi qu'à l'idéal

⁵ « Albert Kahn », dans *Musée Albert Kahn*, Site du musée Albert Kahn, [En ligne] <http://albert-kahn.hauts-de-seine.net/> (page consultée le 1er août 2016).

⁶ Baud-Berthier, *op. cit.*

⁷ Carl Bouchard, « Le Comité national d'études sociales et politiques, esquisse d'un projet mondial », dans Stéphane Kutniak (éd.), *Albert Kahn : singulier et pluriel*, Montreuil, Lien Art Éditions, 2015.

⁸ Selon Baud-Berthier, 436 séances du CNESP auraient eu lieu entre 1916 et 1931. L'entièreté du corpus des fascicules n'a pas été complètement retrouvé, mais l'essentiel se trouve toutefois en France, au musée Albert-Kahn et surtout à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine ainsi qu'à la Bibliothèque nationale de France.

kahnien. L'étude s'inscrit donc d'abord dans le courant de l'histoire intellectuelle française, mais particulièrement dans le courant de l'histoire de l'internationalisme.

Historiographie

La forme du CNESP, tout comme le genre d'individus qui le fréquentait, lie ce comité à l'histoire intellectuelle française. Secouée par l'Affaire Dreyfus, la France de la fin du XIXe siècle voit apparaître la figure nouvelle de l'intellectuel. Alors que le caporal Dreyfus est accusé à tort de trahison, des personnalités comme l'écrivain Émile Zola prennent position et crient à l'injustice en s'exprimant dans les journaux. Pour l'historien David Drake, l'intellectuel français de la fin du siècle se définit par cette idée d'utiliser sa réputation pour participer à un débat civique.⁹ Ces hommes et ces femmes qui se rangent d'un côté ou de l'autre de l'Affaire usent de leur autorité afin de mener un combat ou pour exprimer leur opinion. C'est sur ce type de prestige que se basera plus tard Kahn en formant le CNESP¹⁰.

Plusieurs historiens se sont intéressés à la figure de l'intellectuel et à son introduction dans la société française du début du siècle. Christophe Prochasson et Anne Rasmussen jettent la lumière sur la continuité et l'évolution de l'activité intellectuelle dans les années 1910 et remettent en question l'idée que la Première Guerre mondiale représente une rupture ou une interruption de la vie culturelle. La déception des années 1910 face au dreyfusisme pousse les intellectuels à se questionner tant sur leur rôle que sur l'importance de l'opinion publique pour

⁹ David Drake, *French Intellectuals and Politics from the Dreyfus Affair to the Occupation*, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2005, p. 4.

¹⁰ Emmanuel Naquet, « L'Affaire Dreyfus, un évènement fondateur » dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory dirs., *Albert Kahn réalités d'une utopie*, (p. 45 à 48), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995.

leurs réflexions¹¹. Ils s'engagent alors plus clairement dans la société, se présentant comme les défenseurs de la nation dans un contexte où, croit-on dans certains milieux, les valeurs françaises « de la civilisation sont menacées par les acides de la décadence ou de la barbarie¹². »

Pour François Chaubet, le choc de la guerre reste cependant l'élément ayant l'impact le plus considérable sur l'évolution de la figure de l'intellectuel. La fin du conflit est perçue comme un moyen de recommencer à zéro, l'après-guerre étant caractérisé par un besoin généralisé de penser et de construire un monde nouveau. Interpellés par cette réflexion, les intellectuels s'affranchissent et s'impliquent de manière plus officielle dans la vie politique, contribuant ainsi de manière considérable au relèvement de la France et au maintien de la démocratie et de la république qui, jusqu'ici, manquait de solidité¹³. Le CNESP s'inscrit dans ce mouvement alors qu'il est créé avant même que la guerre ne soit terminée¹⁴. Motivés par l'idée de penser le monde de l'après-guerre, le comité et ses membres s'engagent dans cette réflexion en accordant, par exemple, plusieurs séances aux questions de l'arbitrage international. Pour eux, penser l'Europe et l'ordre international de demain signifie trouver un moyen d'assurer la paix et redonner à la France sa puissance perdue¹⁵.

¹¹ En effet, les intellectuels, « vainqueurs de l'affaire Dreyfus » réalisent, dans les années 1910, que l'Affaire n'a pas entraîné de véritables changements politiques.

¹² Christophe Prochasson et Anne Rasmussen, *Au nom de la patrie : Les intellectuels et La Première Guerre mondiale, 1910-1919*. Paris, Découverte, 1996, p. 9.

¹³ François Chaubet, *Histoire intellectuelle de l'entre-deux-guerres*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2006.

¹⁴ Mouvement qui a une portée internationale considérable. Les français ne sont définitivement pas les seuls à réfléchir au monde de l'après-guerre. Voir, Carl Bouchard, *Le citoyen et l'ordre mondial, 1914-1919 : le rêve d'une paix durable au lendemain de la Grande guerre, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, Paris, A. Pedone, 2008.

¹⁵ Jean-Michel Guieu, *Gagner la paix : 1914-1929*, Histoire de la France contemporaine, 5, Paris, Éditions du Seuil, 2015.

L'intérêt porté aux questions d'ordre international fait du comité un exemple particulièrement intéressant d'internationalisme. Angle d'analyse de plus en plus exploité par les historiens depuis le tournant international qui s'opère à la suite de la Guerre froide¹⁶, les notions d'internationalisme comportent encore certaines zones d'ombre. Les historiens réfléchissent toujours à l'heure actuelle aux implications liées à une telle approche¹⁷. Il ne s'agit effectivement pas seulement d'étudier le passé en s'écartant du cadre national traditionnel. Glenda Sluga, historienne s'intéressant à ces questions, propose une réflexion particulièrement pertinente, plus complexe et plus nuancée.

Bien qu'elle tente de se détacher de l'histoire nationale, l'histoire internationale reste liée au concept d'État-nation. C'est pourquoi Sluga, dans son ouvrage *Internationalism in the Age of Nationalism*, pense le lien entre nationalisme et internationalisme et opère une réflexion plus approfondie sur l'essence même de ces deux notions. En faisant l'histoire du phénomène du nationalisme et de sa perception à travers le XXe siècle, elle arrive à mieux tracer les contours du concept d'internationalisme et met en lumière l'importance de saisir les interrelations et les interdépendances entre national et international puisque, selon elle, l'international n'existe

¹⁶ Glenda Sluga, *Internationalism in the Age of Nationalism*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2013.

¹⁷ On peut penser entre autres aux travaux de Patricia Clavin sur les questions d'internationalisme et de transnationalisme : « Defining Transnationalism », *Contemporary European History* 14, no. 4, (novembre 2005), 421–39; « Time, Manner, Place : Writing Modern European History in Global, Transnational and International Contexts », *European History Quarterly* 40, n° 4 (1^{er} octobre 2010), p. 624-40; « Introduction: Conceptualising Internationalism Between the World Wars » dans Daniel Laqua, éd. *Internationalism Reconfigured: Transnational Ideas and Movements Between the World Wars*. International Library of Twentieth Century History, v. 34. London, New York, New York I.B. Tauris, 2011; à l'ouvrage de David Armitage, *Foundations of Modern International Thought*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2013 et à l'ouvrage édité par Duncan Bell, *Political Thought and International Relations: Variations on a Realist Theme*. Oxford, UK, Oxford University Press, 2009.

qu'en fonction du national. Il s'agit pour elle de voir comment l'internationalisme s'articule à l'intérieur même du cadre national et comment ces deux notions sont complémentaires.¹⁸

Les réflexions de Sluga montrent comment une analyse de l'aspect internationaliste au sein du CNESP est particulièrement pertinente. En étudiant la manière dont les membres du comité abordaient et percevaient les questions d'ordre international, il est possible de voir comment l'international s'articule à l'intérieur du national et d'effectuer le lien entre ces deux notions. Par une telle lecture, le CNESP peut être perçu comme un cas appliqué d'études de la dialectique entre le national et l'international, alors que les études de cas sont rares, voire inexistantes sur ce sujet.

Quelques historiens se sont penchés sur l'œuvre d'Albert Kahn et sur le CNESP, bien que Kahn, homme de l'ombre, n'ait laissé que très peu de documents¹⁹. Cette absence de documentation a poussé les historiens qui se sont intéressés au personnage à étudier les projets qu'il a chapeautés plutôt que de travailler sur l'homme lui-même. On peut néanmoins esquisser une petite biographie qui nous en apprend un peu sur sa vie et son parcours²⁰. Né en 1860 Kahn a grandi dans une petite famille juive assez aisée qui réside à Marmoutier où ils demeurent d'ailleurs malgré l'annexion de l'Alsace par la Prusse suite à la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Pour Emmanuel Naquet, cela aura un impact considérable sur « l'évolution

¹⁸ Sluga. *op. cit.*

¹⁹ Kahn s'est débarrassé de tous ses documents lorsqu'il a fait faillite dans les années 30 suite au krach boursier de 1929.

²⁰ Grâce entre autres aux différents articles concernant le banquier dans les catalogues « Albert Kahn, réalités d'une utopie » et « Albert Kahn, singulier et pluriel » ainsi que le chapitre « Making Internationalists? The Albert Kahn Around-the-World Scholars's Reports on France and the United States, 1898-1930 » de Whitney Walton dans *Internationalism, National Identities, and Study Abroad*, Stanford, Stanford University Press, 2010.

intellectuelle » ainsi que l'identité de Kahn qui sera à la fois celle d'un « alsacien sans doute, juif peut-être, français certainement, mais avant tout [...] membre de l'humanité toute entière²¹. » Kahn quitte cependant l'Alsace pour Paris à l'âge de 16 ans et y entame une carrière de banquier chez Charles et Edmond Goudchaux. Tout en gardant son emploi à la banque, Kahn reprend ses études et effectue un baccalauréat de lettres et un baccalauréat de sciences et obtient, finalement, en 1885 une licence de droit. Il développe au fil de ses études une importante amitié avec son tuteur, le grand philosophe français Henri Bergson.

En raison du grand talent dont il fait preuve, Kahn fait rapidement sa place chez Goudchaux. Au début des années 1890, il fait fortune en spéculant sur les mines d'or et de diamants en Afrique du Sud. Il ouvre ensuite sa propre banque et connaît un succès considérable. À la fin des années 1890, Kahn est un homme riche qui a les moyens de ses ambitions. Grand voyageur, universaliste, il cultive une fascination pour les sciences et les nouvelles technologies. Il croit foncièrement en l'idée de progrès et n'hésite pas à investir dans un éventail de projets qui correspondent à son idéal.

Albert Kahn chapeaute ainsi plusieurs projets en plus du CNESP, dont l'originalité, l'ambition et le caractère inédit impressionnent. Il crée d'abord les « Archives de la planète », un immense fonds d'archives de photographies (près de 70 000 photos²²) prises partout à travers le globe qui vise à laisser aux générations futures une image du monde de l'époque. Il fonde

²¹ Emmanuel Naquet, « Au-delà d'un Alsacien patriote », dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory, et Musée Albert Kahn. *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, (p. 37 à 40), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995. p.40

²² « Les Archives de la planète » Dans, Musée Albert Kahn, *Site du musée Albert Kahn*, [En ligne] <http://albert-kahn.hauts-de-seine.fr/archives-de-la-planete/presentation/presentation-detaillee/> (page consultée le 18 novembre 2015).

ensuite les « Bourses autour du monde », qui financent des étudiants afin qu'ils puissent voyager et se familiariser avec d'autres cultures. Il ouvre aussi un « Centre de documentation sociale » à l'École normale supérieure, dont l'objectif est de rassembler la documentation nécessaire pour stimuler l'analyse et l'étude de problèmes sociaux²³. Il crée finalement la « Société autour du monde », pour permettre aux étudiants boursiers de se rencontrer et discuter de leur expérience. Kahn développe ainsi « une vision très personnelle du monde, universaliste, pacifiste et rationnelle à la fois, tout en se plaçant au cœur d'un réseau parisien dont il sait utiliser et faire fructifier la richesse politique et intellectuelle²⁴ ».

Pour Sophie Coeuré, la notion de paix occupe une place importante dans l'idéal kahnien²⁵. Alors que dans les premières années de sa création, le CNESP accorde plusieurs séances à la question de l'arbitrage international, Coeuré montre qu'il est difficile d'ignorer la visée manifestement pacifique du comité. Le CNESP et ses réflexions sur le monde d'après-guerre s'inscrivent effectivement dans la tendance post-1918 de tenter de trouver des pistes de solutions et des moyens pour éviter d'éventuels conflits. Or, le pacifisme kahnien est issu d'une réflexion plus large liée à son idéalisme et à sa vision du monde.

Selon Coeuré, la guerre de 1914-18 a un réel impact sur le banquier, qui croit qu'il est essentiel de réfléchir à l'enjeu de la reconstruction. Il rédige d'ailleurs à ce sujet, l'ouvrage *Des droits et des devoirs des gouvernements*, dans lequel il articule sa vision du projet mondial

²³ Albert Kahn cité dans Sophie Coeuré, « Les centres de documentation sociale, 1920-1940 » dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory, dirs., *Albert Kahn réalités d'une utopie*, (p. 201 à 208), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995, p. 202.

²⁴ Sophie Coeuré, « La paix, un nouveau cadre de références » dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory, et Musée Albert Kahn. *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, (p. 257 à 260), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995.

²⁵ Sophie Coeuré et Frédéric Worms, *Henri Bergson et Albert Kahn, correspondances*, Strasbourg, Desmaret, Boulogne, 2003, p. 50.

d'après-guerre. Les nouvelles réalités laissent place à de plus grands questionnements sur la paix et la coopération internationale. La guerre donne donc un certain élan internationaliste et pousse Kahn, qui s'intéressait déjà grandement aux autres cultures, à se tourner vers l'international pour trouver des réponses aux questions de l'après-guerre. Ainsi, le CNESP invite plusieurs conférenciers étrangers et les sujets internationaux ont la cote. En outre, le lien entre le comité et la Société des Nations est assez fort puisque le CNESP s'intéresse grandement à la fondation de l'instance internationale en invitant des délégués français qui assistent aux conférences de la SDN et en débattant sur son efficacité. Albert Kahn réussit effectivement à rassembler autour de lui les gens qui soutiennent le projet de la SDN. L'analyse de Coeuré de l'aspect pacifiste plus généralisé du projet kahnien donne une cohérence à l'idéal de Kahn et permet ainsi de mieux comprendre l'idéologie derrière les différents projets du banquier alsacien.

Dans son étude sur le CNESP, Emmanuel Naquet trace, quant à lui, un impressionnant portrait des gens qui forment le comité. Limité par le manque de sources sur son fonctionnement, Naquet n'en dessine que les contours en retraçant les liens entre ses différents membres. En 16 ans, près de 200 personnes venant de toutes les sphères de la société deviennent membres du CNESP : des personnalités provenant de l'élite économique (gens des mondes patronaux, administrateurs de banque, représentants des milieux industriels), des militaires, des médecins, des religieux (rabbins, évêques, etc.), des hommes politiques, autant de la gauche que de la droite, et des universitaires (professeurs, directeurs et doyens de grandes institutions parisiennes). Pour Naquet, le CNESP traduit « toutes les dynamiques sociales d'une France déjà en modernité, et en particulier l'émergence de ces groupes économiques issus des deux

révolutions industrielles²⁶. » Les séances du comité sont ni plus ni moins que la rencontre d'une partie importante de l'élite française. Cette diversité contribue elle aussi à l'intérêt considérable du comité, puisque la variété des membres, comme le dit Albert Thomas dans la citation mise en exergue, est représentative des tendances politiques françaises de l'entre-deux-guerres. Enfin, il importe de noter que malgré la diversité apparente que l'on retrouve au comité, ce n'est que l'élite française qui a droit de parole au CNESP, ce qui a pour conséquence d'exclure une partie importante de l'opinion publique française.

Enfin, Naquet voit dans le comité plus qu'un simple forum de discussion ; il s'agit plutôt d'un espace de réflexion qui contribue ultimement à la réflexion des grands hommes. S'insérant dans un important réseau d'intellectuels français, le CNESP est une véritable structure de sociabilité modelée par les gens qui le fréquentent.²⁷ Animé d'une grande volonté de réflexion et de compréhension de la société, Kahn invite ainsi l'élite intellectuelle à réfléchir sur des questions d'actualité, à « envisager les possibilités »²⁸ et à rechercher « de nouvelles pratiques pour appréhender la société »²⁹.

Bien que le contenu même des séances n'ait jamais été analysé en profondeur, Gilbert Baud-Berthier et Carl Bouchard ont tout de même fait une analyse des sujets traités par le comité en effectuant une classification des thèmes abordés.³⁰ Leurs travaux permettent ainsi d'en connaître davantage sur le fonctionnement et sur la nature même du CNESP. L'évolution des

²⁶ Emmanuel Naquet, « Le CNESP, un forum de compétences » dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory, dirs., *Albert Kahn réalités d'une utopie*, (p. 331 à 347), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995, p. 337.

²⁷ Naquet, *op. cit.*

²⁸ *Ibid.*, p. 346.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Baud-Berthier, *op. cit.* et Carl Bouchard, *op. cit.*

thématiques à travers le temps montre bien comment ce dernier aborde les problèmes de son époque. On observe, pour la période de la guerre et de l'après-guerre, une tendance à discuter de thématiques plutôt axées sur les projets de paix, l'arbitrage international et la SDN. L'entre-deux-guerres est, quant à lui, marqué par des thématiques liées à des sujets sociaux. Dans tous les cas, la variété de sujets abordés est extrêmement grande et il est difficile de bien saisir l'objectif ou encore l'identité du comité qui, à la lumière des recherches actuelles, semblent simplement être liés à un réel désir de comprendre le monde.

Si pour Baud-Berthier le comité est une entité foncièrement nationale puisque, selon sa classification, la majorité des sujets abordés sont en lien avec la France, pour Bouchard, « le CNESP s'intéresse considérablement à ce qui se passe à l'extérieur du pays³¹. » Alors que Baud-Berthier avait effectué une classification géographique par pays, la France apparaissait comme au centre des intérêts du comité, les sujets « hors-France » étant alors fragmentés. Bouchard opère de son côté une nouvelle classification basée sur quatre catégories principales : « 1) thème France ; 2) thème hors-France ou international; 3) thème où la France est mise en rapport avec un autre pays ou avec l'international; 4) thème sans déterminant géographique. »³² Les sujets internationaux ainsi rassemblés représentent près de 53,9% comparativement aux sujets du « thème France » qui ne représentent que 24,3%. Bouchard arrive alors à mettre en évidence l'intérêt marqué du CNESP pour les sujets internationaux et, conséquemment, à remettre en question le point de vue de Baud-Berthier. Une telle analyse jette donc un éclairage nouveau et

³¹ Bouchard, *op. cit.*, p. 6.

³² *Ibid.*

permet de développer de nouvelles pistes d'études par rapport au comité et à l'idéal plus général de Kahn.

Problématique

Centré sur les thèmes de la coopération intellectuelle et de l'internationalisme, ce mémoire comporte deux niveaux d'analyse. Il s'agit d'abord d'obtenir une meilleure compréhension de ce que sont le CNESP et l'idéal d'Albert Kahn en exposant ses visées internationalistes, puis, de contribuer à la recherche en histoire internationale en essayant de mieux saisir ce qu'est l'internationalisme, en passant, entre autres, par les pistes de réflexion soulevées par Glenda Sluga dans son plus récent ouvrage *Internationalism in the Age of Nationalism*. Si, en traçant un portrait de l'histoire de l'internationalisme à travers le XXe siècle, Sluga montre que ce phénomène est typique de cette époque, une étude axée sur une période plus précise et sur un sujet plus restreint comme celui du CNESP permet de confirmer ou d'infirmer certaines de ses réflexions par le biais d'une analyse plus détaillée. L'internationalité du comité ayant été révélée par Carl Bouchard, le CNESP devient un cas qui permet de mieux comprendre l'internationalisme de l'entre-deux-guerres, période que Sluga considère comme capitale dans l'histoire du phénomène.

L'objectif de Sluga est, entre autres, de répondre à la question « What is the international ». ³³ En traitant de l'histoire de l'internationalisme à travers le XXe siècle, elle analyse ses articulations et la façon dont il est perçu et pensé, comment il est imaginé par les contemporains, ce qu'il implique et ce qu'il inclut. L'analyse des comptes rendus du CNESP

³³ Sluga. *op. cit.*, p. 152.

permet ainsi de voir la manière dont les sujets internationaux sont traités et sont abordés par les gens qui participent au comité. Elle permet également de mieux saisir le rapport que les membres entretiennent avec ce qui se passe à l'extérieur de leur nation et comprendre à la fois leur vision, ainsi que celle d'Albert Kahn, de l'internationalisme.

Mis en relation avec les idées de Sluga, le point de vue récemment soulevé par Carl Bouchard ouvre d'intéressantes pistes de réflexion et nous force à explorer la signification même de « l'international », alors que l'appellation « hors-France » reste en quelque sorte un peu trop large. Bien que cette catégorisation fait clairement prendre conscience que le comité s'intéresse aux sujets extérieurs à la France, elle donne peu d'information sur ce qui y est inclus. Or, un rapide coup d'œil aux titres de séances permet de réaliser à quel point les sujets européens ou occidentaux (entendons ici, l'Europe ou les États-Unis) sont de loin majoritaires et que les séances traitant de pays « hors-Europe » ne représentent que 15% de ces sujets « hors-France ».³⁴ Révélateur de la conceptualisation de l'international par les intellectuels de l'époque, cet accent mis sur l'Europe pose la question de l'internationalisme comme concept foncièrement occidental lié aux valeurs libérales et chrétiennes de la modernité.³⁵ L'étude de l'attitude des membres du comité face aux sujets internationaux permet d'approfondir cette piste d'analyse et de réfléchir à l'internationalisme comme processus d'inclusion et d'exclusion³⁶.

Sluga montre aussi la simultanéité des phénomènes de nationalisme et d'internationalisme en révélant leur ressemblance (l'internationalisme étant conceptualisé

³⁴ Voir tableau en annexe I.

³⁵ Sluga, *op. cit.*, Introduction.

³⁶ En s'inspirant entre autres des réflexions soulevées par Liisa Malkki dans son article « Citizens of Humanity: Internationalism and the Imagined Community of Nations », *Diaspora: A Journal of Transnational Studies* 3, no. 1 (1994), 41–68.

pratiquement de la même façon que le nationalisme, tout ne serait alors qu'un jeu d'échelle). Ainsi, alors que les points de vue développés par Baud-Berthier et Bouchard peuvent sembler, à première vue, en opposition, la pertinence de leurs réflexions respectives révèle la nécessité d'effectuer un pont entre les deux concepts afin de mieux comprendre comment l'un s'articule par rapport à l'autre, d'où l'intention de s'inspirer de l'idée de Sluga et d'éliminer cette traditionnelle distinction entre national et international.

Pour mieux saisir ce lien, Sluga propose d'aller puiser dans les « fondements culturels de l'internationalisme » en s'efforçant de le comprendre un peu à la manière selon laquelle Benedict Anderson a voulu comprendre le nationalisme³⁷. Elle met l'accent sur l'aspect inventé et imaginé de l'internationalisme et l'aborde alors comme un moyen de penser le monde. Alors que Malkki affirme que l'international est pensé et conceptualisé de manière locale,³⁸ Sluga nous rappelle que l'international a aussi un impact sur le national. Instance issue du national, formé de membres de nationalité française et traitant de questions internationales, le CNESP représente un exemple pertinent pour comprendre de manière concrète cette articulation entre le national et l'international, notamment par le biais de l'analyse du contenu des séances où la France est mise en rapport avec un autre pays ou une autre région du monde.

Or, la vision du monde des Français de l'après-guerre est considérablement influencée par une forte croyance en l'universalisme des valeurs françaises. Cet élément pourrait difficilement être ignoré puisque l'objectif de cette recherche est de comprendre comment des intellectuels français qui réfléchissent à la place de leur nation dans le système international

³⁷ Benedict Anderson R. O'G. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London, New York, Verso, 1991.

³⁸ Malkki, *op. cit.*, p. 58.

d'après-guerre ont pensé l'international. C'est pourquoi l'effort de conceptualisation de l'internationalisme qui caractérise ce mémoire est mené à travers le prisme de l'universalisme français, concept principalement abordé par Tyler Stovall et Gary Wilder dans leurs ouvrages respectifs *Transnational France : The Modern History of a Universal Nation* et *The French Imperial Nation-State : Negritude and Colonial Humanism between the Two World Wars*³⁹.

Ces deux chercheurs, le premier historien, le second anthropologue, ont revisité certains épisodes de l'histoire française en proposant une redéfinition et un élargissement du concept d'État-nation français. En passant par une approche transnationale, Stovall étudie la France en la considérant comme une « universal nation » :

The product of the French Revolution, which remains to this day possibly the most studied single event in world history, universalism argues that the core revolutionary values of liberty, citizenship, and Enlightenment principles of reason are at the same time central components of French national identity and the province of humanity as a whole. In short, France is a nation that sees its civilization as both specifically grounded in the nation's history and equally a part of the heritage of all the peoples of the world⁴⁰.

Élément phare de la « culture politique française ⁴¹», la croyance en l'universalisme des valeurs françaises, c'est-à-dire, en l'idée de la France « as special, as a light to other nations⁴² » détermine de façon considérable les rapports de cette dernière avec le reste du monde et influence donc la façon dont les membres du CNESP entrevoient leurs propres rapports avec le monde.

³⁹ Tyler Stovall, *Transnational France: The Modern History of a Universal Nation*, Westview Press, 2015, Gary Wilder, *The French imperial nation-state: negritude & colonial humanism between the two world wars*, Chicago, The University of Chicago Press, 2005.

⁴⁰ Stovall. *op. cit.*, p.3.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

Wilder, qui s'intéresse plus particulièrement au passé colonial français, considère la France comme une « Imperial Nation-State ». En la désignant de cette façon, il montre comment l'exclusion de certains groupes particuliers (les Noirs ou les femmes par exemple) du projet politique républicain ne relève pas d'un échec du républicanisme, mais en représente plutôt un élément intrinsèque. Il articule ainsi sa compréhension du phénomène colonial français autour de l'antinomie entre universalisme et particularisme que sous-tend le républicanisme et réfléchit à la façon dont des pratiques universalisantes ont pu avoir des effets particularisants⁴³. Si Wilder utilise ces réflexions pour comprendre l'histoire coloniale française, je propose ici d'utiliser les mêmes réflexions pour mieux comprendre la façon dont les membres ont imaginé l'internationalisme d'après-guerre.

Pour les deux auteurs, il paraît évident que la Troisième République représente en quelque sorte « l'âge d'or de l'universalisme français⁴⁴ ». Forte du succès de la mise en place du régime et de sa sortie victorieuse du premier conflit mondial, la France est plus que jamais convaincue de l'universalisme de ses valeurs républicaines. Ne se soustrayant pas à ce phénomène, le CNESP adhère aux valeurs issues de la Révolution française et à une république qui, finalement, a survécu à l'épreuve du feu⁴⁵. Cette profession de foi est aussi générationnelle : nés dans la deuxième moitié du XIXe siècle, les intellectuels qui participent au comité sont des hommes de la Troisième République qui ont prospéré sous ce régime, qu'ils voient par conséquent comme le plus à même de favoriser le progrès de la France et du monde.

⁴³ Wilder, *op. cit.*

⁴⁴ Stovall, *op. cit.*, p. 170.

⁴⁵ Christophe Prochasson et Anne Rasmussen, *op. cit.* et François Chaubet, *op. cit.*

Les idées de ces deux auteurs m'aident à mieux formaliser la conception de l'international par les membres et les participants du CNESP, à comprendre comment certaines valeurs ont pu avoir une influence sur la façon d'imaginer le système international d'après-guerre, mais aussi de voir comment l'antinomie entre universalisme et particularisme, évoquée par Wilder, a eu pour effet d'inclure et d'exclure certains éléments ou groupes particuliers de ce même système.

Sources et méthodologie

L'étude de la conception de l'international du CNESP passe par une analyse approfondie du contenu des séances rapportées dans les fascicules imprimés et distribués par Albert Kahn. Ces comptes rendus de réunion sont généralement structurés de la façon suivante : d'abord, le président de la séance fait une courte introduction du thème de la séance, puis, le conférencier invité présente sa communication et s'ensuit finalement une période de discussion avec l'auditoire. Travailler sur le contenu même des réunions donne accès aux réflexions et aux idées qui sont soulevées par les membres qui fréquentent le comité ainsi que sur la pensée de ces intellectuels qui se questionnent sur les problèmes de leur époque.

Cela constitue cependant une importante masse documentaire puisque, sur une période de 16 ans, plus de 400 séances ont eu lieu. Je n'ai retenu pour ce mémoire que les procès-verbaux qui traitent de sujets en lien avec l'internationalisme. Pour être en mesure de cibler rapidement les fascicules à caractère international, j'ai utilisé la classification réalisée par Carl Bouchard⁴⁶. J'ai ainsi pu retrouver en archives près de 257 fascicules correspondant aux catégories « Hors-

⁴⁶ Bouchard, *op.cit.*, p. 5.

France (par exemple, « L'esprit public aux États-Unis » ou encore, « La politique intérieure et extérieure au Japon ») et « France en rapport avec le monde » (par exemple, « L'attitude actuelle des États-Unis à l'égard de la France » et « Le problème agricole actuellement en France et à l'étranger »)⁴⁷. En axant l'analyse sur ces séances, il est possible de mieux comprendre comment l'internationalisme est perçu et conçu par les contemporains de l'entre-deux-guerres et il est plus aisé de replacer le comité dans l'idéal kahnien en effectuant des liens avec les autres projets du banquier.

Ce mémoire se veut donc être une étude de contenu, guidée par les réflexions et les considérations de l'histoire intellectuelle, l'histoire des idées ainsi que l'histoire conceptuelle⁴⁸. La lecture des fascicules a révélé des difficultés considérables quant à l'exploitation de la source et ce sont ces approches qui m'ont permis de retirer le meilleur du corpus. En effet, en plus de couvrir une large période de temps, les fascicules sont souvent très longs (une trentaine de page en moyenne) et très descriptifs⁴⁹. Il est rapidement devenu évident qu'une simple lecture du contenu manifeste ne serait pas suffisante pour offrir de nouvelles pistes de compréhension de

⁴⁷ Voir la liste complète des fascicules consultés en annexe II.

⁴⁸ Voir entre autres : Christian Delacroix, « Concept », dans Christian Delacroix (*dir*), *Historiographies : concepts et débats*, Folio Histoire 180, Paris, Gallimard, 2011, 693 à 704 ; Françoise Dosse, « Histoire intellectuelle », dans Christian Delacroix (*dir*), *Historiographies : concepts et débats*, Folio Histoire 179, Paris, Gallimard, 2011, p. 378 à 390 ; Hans Jürgen Lusenbrink, « Histoire conceptuelle », dans Christian Delacroix (*dir*), *Historiographies : concepts et débats*, Folio Histoire 180, Paris, Gallimard, 2011, p. 177 à 183 ; Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 2010 ; Simon Gunn, et Lucy Faire, (*dir*), *Research Methods for History*, Research methods for the arts and humanities, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2012 ; Richard Whatmore et Brian Young, (*dir*), *Palgrave Advances in Intellectual History*, Palgrave advances, New York, Palgrave Macmillan, 2006 ; Dominick LaCapra, Steven L. Kaplan (*dir*), *Modern European Intellectual History : Reappraisals and New Perspectives*, Ithaca, Cornell University Press, 1982.

⁴⁹ J'intègre d'ailleurs plusieurs citations longues tout au long du mémoire, l'objectif étant de bien faire ressentir ces caractéristiques des fascicules.

la mission du comité. Ainsi, plutôt que de faire une étude explicative ou causale, j'ai donné une place plus importante à « a search for meaning and understanding. »⁵⁰

Inspirée par les réflexions des historiens des idées qui « want to make intelligible the way someone else had made the world intelligible; they want to understand how someone else has understood things⁵¹ », j'ai concentré mon étude à la fois sur les idées exprimées par les gens qui participent au comité, mais aussi sur ce que l'historien Beverly Southgate identifie comme les « attitudes and presuppositions which we all have, but which are so much a part of us that they may never be consciously formulated⁵². » Une bonne partie de cette étude a donc été consacrée à l'analyse du contenu latent (notamment par le biais d'une étude du langage). En plus d'examiner les réflexions des différents participants, j'ai cherché à comprendre comment les gens qui interviennent au comité orientent leur façon de traiter certains sujets afin d'avoir une idée plus juste de leur vision du monde et de leur conception de l'international.

Le premier chapitre trace d'abord un portrait de la structure du comité et de son fonctionnement. Bien que plusieurs fascicules ne soient plus accessibles (particulièrement ceux portant sur l'organisation du comité), j'ai réussi à tracer les contours du fonctionnement du comité en étudiant les réflexions que les membres et les participants ont par rapport à leur mission et à leurs méthodes. Ces réflexions nous permettent aujourd'hui de comprendre un peu mieux les rouages de cette organisation et de cibler les principes qui guident l'action des

⁵⁰ Donald A. Yerxa, et Historical Society (Boston, Mass.), éd. *Recent themes in historical thinking: historians in conversation*, *Historians in conversation*, Columbia, University of South Carolina Press, 2008, p. 1.

⁵¹ Beverly Southgate, « Intellectual History, History of Ideas » dans Stefan Berger, Heiko Feldner, et Kevin Passmore, (dir), *Writing History: Theory and Practice*, *Writing History Series*, Londres, Bloomsbury Academic, 2010, p. 273.

⁵² *Ibid.*

membres et participants. La lecture des fascicules révèle que le comité accorde une importance considérable à la recherche de la vérité ainsi qu'à l'objectivité.

Le deuxième chapitre montre comment cette foi en l'objectivité a un impact sur la façon dont les membres et les participants du comité conçoivent l'international. Les réflexions explicites sur l'internationalisme de l'après-guerre attestent d'une croyance en un internationalisme objectif et en l'importance de la création d'un système international de gestion rationnelle des relations entre nations.

Le troisième chapitre détermine, enfin, quelles sont les considérations subjectives derrière une telle prétention d'objectivité. L'accent est alors mis sur l'articulation entre national et international puis sur les dynamiques d'inclusion et d'exclusion que sous-tendent l'internationalisme de l'époque afin de montrer comment a été construit le projet politique international d'après-guerre.

CHAPITRE I : LE COMITÉ NATIONAL D'ÉTUDES SOCIALES ET POLITIQUES, UNE COLLABORATION INTELLECTUELLE AU SERVICE DE LA VÉRITÉ

*Nous sommes ici une petite réunion
d'hommes de bonne volonté, pris dans toutes les
nuances de l'opinion de droite et de gauche sans
aucune acceptation de sentiment politique
particulier. Nous cherchons à nous éclairer, à nous
informer pour, ensuite, répandre les vérités que
nous avons ici recueillies de la bouche d'hommes
compétents¹.*

Alors qu'il est encore possible de consulter une grande partie des procès-verbaux qui ont été imprimés par le comité, il ne reste, à ce jour, que très peu d'information sur son fonctionnement. Des séances statutaires tenues une fois par année² et du règlement intérieur³, il ne reste aucune trace et, par conséquent, les historiens qui ont voulu analyser plus en profondeur la structure et les objectifs du CNESP ont dû se contenter d'un court document de deux pages décrivant les « statuts » du comité et d'un tableau effectuant la liste des séances tenues à la cour de cassation de Paris. Face à ce vide documentaire, certains d'entre eux se sont tournés vers l'analyse des thématiques abordées lors des séances, sur les membres tandis que d'autres ont tenté de comprendre les objectifs de Kahn derrière la création du CNESP en effectuant une étude de son ouvrage *Des droits et des devoirs de gouvernements*⁴. Chacun a ainsi contribué à une meilleure compréhension, non seulement du comité, mais, de manière plus large, de l'idéal kahnien.

¹ Léon Bourgeois, à la page 39 de la séance 40 du 3 décembre 1917 sur « La coopération américaine et la guerre ».

² Les dates de ces séances sont inscrites à la fin du tableau des séances : Comité national d'études sociales et politiques, *Statuts, Liste des membres, Tableau des séances (1916-1928), Les publications, Projets*, Paris, 1928.

³ Mentionné dans les statuts.

⁴ Voir les travaux de Gilles Baud-Berthier, Emmanuel Naquet, Carl Bouchard et Sophie Coeuré.

L'objectif de ce chapitre est néanmoins d'aller au-delà de ce portrait sommaire du comité en effectuant une analyse des réflexions qu'ont les membres et les intervenants quant au fonctionnement et à la structure du CNESP. Conscients de l'importance de l'œuvre à laquelle ils contribuent, ces derniers réaffirment régulièrement leur mission. Une première partie de ce chapitre sera donc consacrée à la structure du CNESP. Comment le CNESP est-il organisé, comment fonctionne-t-il? La deuxième partie sera consacrée aux thématiques abordées par le comité, puis finalement le tout sera mis en lien avec l'idéal plus général de Kahn.

Compétence et recherche de la vérité

Dans une séance du 19 avril 1926 portant sur « Le caractère japonais », le président, M. Larnaude, ancien doyen de la faculté de Droit de Paris⁵, souligne, dans son introduction, la dixième année d'existence du CNESP. L'heure est donc au bilan et, bien qu'il ne dispose que de peu de temps avant de donner la parole au conférencier invité, il se permet de « détacher les caractères que l'on a voulu donner au *Comité National d'Études Sociales et Politiques* » et de montrer comment ils ont « tâché de bien remplir le but [qu'ils s'étaient] proposé⁶ ». Larnaude identifie ainsi quatre caractères qui favorisent, en allant au-delà des informations fournies dans les statuts du comité, un meilleur entendement des nuances de la nature et des objectifs du CNESP. D'abord, un comité diversifié et uni à l'image de l'Union sacrée qui existait à l'échelle

⁵ Ferdinand Larnaude est un des plus grands juristes français de l'époque. C'est ce genre de personnalité prestigieuse que le comité reçoit. Pour en apprendre plus sur M. Larnaude : Vincent Laniol, « Ferdinand Larnaude, un "délégué technique" à la conférence de la Paix de 1919 entre expertise et « culture de guerre » », *Relations internationales*, n° 149 (30 mai 2012), 43-55. Ou encore consulter l'article de Jean-Michel Guieu, « Les juristes internationalistes français, l'Europe et la paix à la Belle Époque », *Relations internationales*, n° 149 (30 mai 2012), 27-41.

⁶ Séance 304 du 19 avril 1926 sur « Le caractère japonais », p. 2.

de la nation française lors de sa création en 1916. Ensuite, une méthode : « faire appel avant tout et même uniquement aux compétences, aux compétences techniques⁷ ». Puis, l'assurance de faire preuve d'objectivité et d'agir au service de la recherche de la *vérité*. Finalement, l'importance de « fuir toute réclame, ne pas faire de publicité⁸ » et baser le succès du comité sur sa valeur et sur la qualité de ses conférenciers.

Si ce que l'on a pu lire dans les statuts du comité nous permettait d'entrevoir ces caractères, l'exposé de M. Larnaude confirme quels sont les objectifs du CNESP : dénicher l'expertise qui lui permettra d'étudier de manière positive et d'obtenir l'information la plus juste possible (ce que le comité qualifie de *vérité*) sur des sujets qui concernent la société tout en favorisant « avant tout l'échange d'idées appuyé sur l'expérience concrète⁹ ». Cette expertise, qui est au cœur du fonctionnement du CNESP, est incarnée par les membres et les conférenciers invités.

Organisation et structure

Composé d'une cinquantaine de membres ordinaires choisis « en raison du concours qu'[ils] peuvent apporter au groupement¹⁰ », le comité accueille des membres libres, des membres d'honneur ainsi que des membres adjoints qui peuvent remplacer des membres ordinaires en cas de besoin. Bien qu'il y ait peu de précision quant au rôle des différents types

⁷ Séance 304, *op. cit.*

⁸ *Ibid.*, p.3.

⁹ Sophie Coeuré, « Le rêve d'une humanité organisée et meilleure : Albert Kahn et Henri Bergson dans les Fondations Kahn » dans *Henri Bergson et Albert Kahn Correspondances*, Paris, Desmaret/Musée départemental Albert Kahn, 2003, p. 134.

¹⁰ Comité national d'études sociales et politiques, *op. cit.*, Statuts.

de membres, on peut facilement imaginer que tous ne sont pas tenus de participer à la totalité des activités du comité¹¹ mais sont appelés à intervenir lorsque leurs connaissances sont susceptibles d'enrichir la compréhension d'un sujet abordé lors d'une séance¹².

La liste des membres publiée en 1928, additionnée aux nombreux fascicules (qui mentionnent le nom des présidents, conférenciers ainsi que des intervenants) toujours disponibles, donne une bonne idée des membres qui ont fréquenté le comité ainsi que des conférenciers qui ont été appelés à contribuer à l'œuvre du CNESP. Grâce à cette information, Emmanuel Naquet a pu mettre en lumière l'aspect tout autant élitiste que diversifié du comité et a pu montrer de manière plus concrète quelle est cette « compétence » tant recherchée par l'organisation. Pour répondre à ses objectifs, le comité attire en son sein l'élite de tous les milieux de la société et ce, sans exclure le sexe féminin, ce qui est proprement remarquable pour l'époque¹³. On y voit donc se côtoyer des représentants syndicaux, des médecins, des militaires,

¹¹ Il est pratiquement impossible de savoir qui assistait aux séances, néanmoins, on peut voir des présidents mentionner dans quelques séances le fait qu'il y a trop de personnes pour passer à la discussion, nous permettant ainsi d'imaginer que l'assistance n'était pas régulière. (Par exemple, la séance 168 du 18 juin 1921 sur « L'esprit public aux États-Unis » : « Nous sommes trop nombreux ce soir pour que nous puissions procéder à une discussion, comme nous le faisons quelques fois dans cette enceinte. » p. 22).

¹² MM. Fougère et d'Eichthal lors de la séance 209 du 29 janvier 1923 portant sur « La crise grecque ».

¹³ Emmanuel Naquet, « Le CNESP, un forum de compétences » dans Jeanne, Beausoleil, Pascal, Ory, dirs., *Albert Kahn réalités d'une utopie*, (p. 331 à 347), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995. Si le comité n'exclut pas le sexe féminin, on ne peut pas dire qu'il lui accorde une place particulièrement importante. En se fiant aux statuts de 1928 qui publie la liste des membres du comité ainsi que la liste des séances ayant eu lieu entre 1916 et 1927 on peut compter 4 membres féminins sur un total de 113 membres ainsi que 4 exposés donnés par des femmes sur un total de 352 séances. Ce qui est par contre un peu plus intéressant, c'est la présence de la féministe et présidente du Conseil national des femmes françaises, Avril de Sainte-Croix, au sein de la Commission d'Initiative qui était chargée du choix des thèmes des séances du CNESP ainsi que des conférenciers invités.

des membres du clergé, des hommes politiques, des universitaires et des membres de l'élite économique, de droite comme de gauche, situation plutôt rare dans la vie politique française ¹⁴.

Du bassin des membres est tiré, chaque année, par élection, une Commission d'Initiative qui se charge de la « gestion des affaires courantes et de la préparation des séances du Comité et de la direction des études et publications¹⁵ ». Cette commission, théoriquement composée de dix membres, choisit alors un secrétaire, un trésorier ainsi qu'un membre délégué et son suppléant, tous deux chargés de présider les séances du comité¹⁶. Appuyée par la Commission des Conseillers qui effectue le travail « préparatoire des Études du comité¹⁷ », elle est responsable de l'importante tâche de choisir les sujets qui seront abordés lors des séances.

Les statuts du comité ne fournissent cependant que très peu d'information quant au processus qui mène au choix des sujets et au déroulement des discussions. La mention d'une « lettre de convocation¹⁸ » et d'un « programme » qui prévoit « l'audition des personnes directement intéressées » lors de la séance 42 du 17 décembre 1917 ainsi que le désir du comité d'atteindre la *vérité*, laisse supposer qu'une fois le sujet sélectionné, la Commission d'Initiative convoquait les membres qui avaient les compétences nécessaires pour fournir des

¹⁴ Naquet, *op. cit.*

¹⁵ Comité national d'études sociales et politiques, *op. cit.*, Statuts.

¹⁶ Si on se fie à l'article 4 des statuts du comité de 1928. La liste fournie des membres de la commission lors de la même année mentionne plutôt 11 membres.

¹⁷ Comité national d'études sociales et politiques, *op. cit.*, Statuts.

¹⁸ Lors de la Séance 42 du 17 décembre 1917 portant sur « Le problème des nationalités. Le problème austro-hongrois », M. Victor Bérard, invité à prendre la parole mentionne une lettre de convocation avant d'intervenir sur le sujet du moment.

éclaircissements¹⁹. Le comité s'assurait ainsi de la pertinence des propos qui seraient tenus lors des séances, et donc de ne pas s'écarter de la recherche de la *vérité*.

Les séances, qui se tiennent à la cour de cassation de Paris, ont généralement lieu à tous les lundis, vraisemblablement en fin d'après-midi, et sont suspendues pendant près de trois mois durant l'été. Le président présente d'abord le sujet ainsi que le conférencier invité du jour. Ce dernier, qui a été appelé à faire un exposé en raison de sa maîtrise du sujet discuté, effectue ensuite sa communication qui peut être d'une durée variable²⁰. Centrale dans les opérations du comité, cette présentation fournit alors au CNESP l'information « objective » qu'il cherche tant à accumuler.

Le comité consacre alors généralement une période de temps à une discussion²¹ où les membres convoqués (eux aussi pour leur profonde connaissance de l'objet traité) peuvent

¹⁹ La convocation est aussi mentionnée dans l'article 3 des Statuts du comité mais elle prend son sens dans son application concrète comme on peut le voir dans la séance 42. Cette séance est particulièrement intéressante car elle nous révèle certaines informations quant à la dynamique des discussions. Ainsi, lorsque le président invite quelques membres qualifiés à prendre la parole, certains d'entre eux expriment qu'ils ne sont pas disposés à intervenir.

²⁰ Certaines introductions peuvent être très courtes, d'autres, un peu plus longues. Par exemple, à l'introduction de M. Gauvain lors de la séance 233 du 5 novembre 1923 portant sur « la Chine » : « Nous allons avoir le très grand plaisir d'entendre Son Excellence M. Wang Chung Hue, ancien Président du Conseil, ancien Président de la Cour de Cassation, actuellement membre suppléant à la Cour permanente de Justice internationale de La Haye. Il voudra bien nous donner des informations sur des événements que nous ne connaissons malheureusement que par des nouvelles fragmentaires et souvent peu cohérents. Je lui donne la parole » p. 1 ou encore de M. le Général Mallette lors de la séance 194 du 29 mai 1924 sur « Le problème des noirs » : « La parole est à M. le Dr. Vitalien » p.1 ou encore plus long, la séance 130 du 27 mai 1920 sur « L'organisation des États nouveaux » où l'introduction du président M. Appell s'étend sur près de deux pages.

²¹ Certains comptes rendus ne contiennent pas de discussion. Quelques fascicules précisent parfois que cela est dû à un manque de temps (par exemple, la séance 309 du 31 mai 1926 sur « La récente assemblée de la société des nations et les conséquences qui en résultent » où on peut y voir le président dire « Il est déjà tard pour ouvrir une discussion »), d'autres ne laissent aucune information quant à l'absence de discussion. On peut cependant attribuer cela au fait qu'aucun membre n'est en mesure de réagir à certains sujets (par exemple, la séance 336 du 9

intervenir pour apporter nuance et précision²². Les idées du conférencier ne sont alors que très rarement remises en question²³ puisqu'il ne s'agit pas d'un débat, le CNESP préférant éviter l'émission d'opinions personnelles. La période de discussion consiste alors plutôt en une série « d'échanges auxquels prennent part les personnalités les plus qualifiées, au moment où ces discussions peuvent contribuer à mûrir le problème²⁴ ».

Alors que la structure quelque peu rigide du comité semble, en théorie, imposer certaines contraintes, l'exercice des réunions hebdomadaires montre qu'il en est autrement et que la pratique laisse place à l'adaptation. Bien que les séances se déroulent généralement de la même manière, les sujets abordés ou les personnes qui interviennent peuvent influencer la tournure des événements. Les présentations et les discussions ne sont pas toujours de la même durée, les différents présidents s'impliquent à des degrés divers dans les séances²⁵, certains sujets suscitent plus de réactions que d'autres et le comité reste sensible à tous ces facteurs. Soucieuse de vouloir traiter en profondeur des sujets du moment²⁶, la Commission d'Initiative n'hésite pas à prévoir

mai 1927 sur « La France colonisatrice » où le président effectue une longue conclusion après que personne n'a demandé la parole)

²² On peut voir à plusieurs reprises des intervenants qui sont interpellés et qui n'ont rien à dire : « Je n'ai pas apporté d'exposé préparé, car je ne savais pas comment se passerait la discussion. » p. 31 de la séance 52 du 4 mars 1918 sur « Le problème de la paix russe et de l'Ukraine ».

²³ On peut penser à la séance 452 du 6 juillet 1931 sur la « Crise économique – Union européenne » qui présente une suite de d'exposés et de réflexions sur l'état de l'Europe et de son économie en 1931.

²⁴ Comité national d'études sociales et politiques, *op. cit.* Tableau des publications, p. 34. On peut aussi le voir dans plusieurs séances où le président précise qu'il n'y aura pas de discussion puisque ce n'est pas jugé nécessaire. Séances 150 du 21 février 1921 sur « Les grands problèmes russes et les récentes conférences des membres de la constituante à Paris », 196 du 2 février 1922 portant sur le « La cour suprême des États-Unis », « Quelques tendances nouvelles de l'esprit public aux États-Unis », 289 du 25 juin 1925 portant sur « Quelques tendances nouvelles de l'esprit public aux États-Unis » et 304 du 19 avril sur le « Le caractère japonais »,

²⁵ Par exemple lors de la séance 254 sur « Le Mexique – la situation intérieure, les compétitions internationales » où la discussion est exclusivement menée par les questions posées par le président, M. Croiset.

²⁶ Par exemple, les séances 16 et 17 des 9 et 16 octobre 1916 sur « Le problème de l'Europe centrale et le sort de l'Autriche ».

une séance supplémentaire pour continuer la réflexion sur un sujet chaud et s'adapte aux demandes de ses membres²⁷.

Vérité et témoin

Les réflexions que font les présidents et les conférenciers sur le contenu qui sera présenté lors des séances sont aussi une source riche en informations quant aux objectifs du comité. L'importance qu'ils accordent à l'impartialité, à l'obtention de faits, à la précision de l'information transmise ainsi qu'à l'effort d'accéder à une *vérité* en passant par l'exposition et l'accumulation de faits réels montre comment le comité croit fermement en la possibilité de tracer un portrait objectif des différents problèmes de l'époque. Présidents de séances comme intervenants réfléchissent constamment à cette question. Les premiers présentent les conférenciers comme étant des gens qui seront en mesure d'apporter la *vérité* et les seconds, conscients de l'importance et du sérieux de la tâche qui leur est attribuée, font des commentaires sur le contenu de leur présentation et tentent de montrer à l'auditoire qu'ils respecteront les désirs et les critères rigoureux du comité. Ainsi, la *vérité* que cherche le CNESP se base, d'une part, sur le souci de ne pas parler au nom d'une idée ou d'une opinion particulière et, d'autre part, sur l'exhaustivité des faits.

²⁷ Notamment la séance 49 du 11 février 1918 sur « Le statut juridique de la Palestine » où le président de la séance demande aux membres : « Estimez-vous que le second conférencier, M. Magdeleine doive faire son exposé ou préférez-vous, sur les points de vue si nombreux, si riches qu'a développés M. Lapradelle, entamer une discussion. » S'ensuit une longue discussion sur la méthode à adopter.

M. Allier²⁸, qui préside bon nombre de séances, a l'habitude de faire de longues présentations et aime réfléchir aux objectifs du comité. Ses propos témoignent de l'ampleur de cette obsession pour l'objectivité et ce, plus particulièrement lors de cette séance de 1927 sur le fascisme italien :

Messieurs, le Comité National d'Études arrive aujourd'hui devant une question d'une actualité brûlante. Elle l'est à cause des sentiments contradictoires que le seul mot fascisme éveille parmi nous. Ces sentiments, nous n'avons nul dessein, ni de les analyser, ni de les apprécier. Quels qu'ils soient, ils ont souvent un tort, c'est d'être inspirés surtout par les idées politiques qui nous sont particulièrement chères. Ils sont comme un prisme déformant, à travers lequel nous considérons les faits, et nous savons ce que tout prisme à travers lequel on considère les choses fait de notre vision des choses. Cette attitude ne saurait être celle de notre Comité National d'Étude[s]. Notre préoccupation, tout en écartant l'idée de nous immiscer dans la politique intérieure d'une autre nation, n'est pas de juger les événements à la lumière des idées qui ont nos préférences, mais de considérer tout ce que nous pouvons en penser. Nous ne voulons pas être dominés par nos idées et surtout par nos passions personnelles ; nous entendons nous mettre, sans milieu intermédiaire et réfringent, en face des réalités, considérer les réalités en elles-mêmes, nous mettre à l'école des faits, demander, s'il est possible, des leçons à l'histoire, mais n'avoir jamais la prétention ridicule de lui donner des leçons. Ce souci scrupuleux de l'objectivité, qui en nous, va jusqu'à être une passion, nous a inspiré l'idée, que pour traiter un sujet dont nous savons l'immense difficulté, de faire appel au témoignage de Ludovic Naudeau, un publiciste qui a fait ses preuves en Russie, qui sait regarder et qui sait voir et qui, ayant bien vu, sait rapporter ce qu'il a constaté. Nous demandons, non pas des théories, non pas un exposé de doctrine personnelle, mais un exposé des faits qu'il a pu noter. Nous attendons de lui qu'il nous donne avec les réalités de contact qu'il a su avoir pour lui-même²⁹.

M. Allier explique pourquoi il est primordial de ne pas juger le fascisme et de ne pas se laisser guider par ses « sentiments » ou par ses « passions personnelles »; ce n'est pas là l'objectif du comité. Les membres et les intervenants se *doivent* de passer outre ces sentiments et se

²⁸ Grand intellectuel engagé, Raoul Allier entre à l'École Normale Supérieure en 1882 et il y obtient son agrégation de philosophie. Il occupe, durant sa vie, les postes de professeur à l'Université de Montauban ainsi que de doyen de la Faculté libre de Théologie protestant de Paris. Pour plus d'information à son sujet, voir Hélène Baillot, « La conversion des peuples dits « non-civilisés » chez Raoul Allier (1862-1939) », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, n° 8 (16 mars 2010) ; et Sébastien Fath, « Les hommes avant le système. Raoul Allier, ou la sincérité intellectuelle dans la Cité », *BSHPF* 149/3 (septembre 2003), p. 527-47.

²⁹ Séance 327 du 7 février 1927 sur « Où en est le fascisme aujourd'hui », p. 2-3.

concentrer sur « ce souci scrupuleux de l'objectivité » qu'Allier va même jusqu'à qualifier de « passion ». Il termine finalement sa présentation en « demandant » au conférencier de respecter ces ambitions. L'utilisation d'un vocabulaire qui met l'accent sur l'idée de réalité et de faits objectifs montre combien ces éléments sont importants pour le comité. Utilisé en introduction de séance, il rappelle le but du comité et montre comment est entrevu cet accès à la *vérité*.

M. Allier parle aussi de M. Naudeau comme un homme « qui sait regarder et qui sait voir et qui, ayant bien vu, sait rapporter ce qu'il a constaté ». Ce type de propos, qui revient de façon récurrente dans les fascicules, révèle l'importance de la figure de *témoin* au CNESP. Le tout est aussi énoncé dans les statuts du comité : « Les moyens d'action du Comité consistent principalement : à interroger les témoins les plus qualifiés sur les diverses questions de son programme³⁰. » Si l'idée n'est, à ce stade, que très peu développée, les commentaires des présidents de séances ainsi que des conférenciers, permettent de comprendre quel genre de figure possède la légitimité nécessaire pour offrir les données que le comité cherche à acquérir. Ainsi, le pasteur Bertrand, dans une séance de mai 1927 sur « Le régime des Soviets et la question Russe » émet ces quelques réflexions quant au poids du témoignage :

Il semble quelque fois que les phénomènes que l'on étudie relèvent autant de la psychologie des religions que de l'étude sociologique. Nous voyons bien dans ce mouvement d'esprits et de l'armature idéologique, dogmatique, qui est le marxisme. Mais le fait sentimental, affectif, volitif, nous ne le comprenons que difficilement ou nous le comprenons pas du tout. C'est pour cela que les témoignages de ceux qui ont été sur place et qui ont vu sont pour nous infiniment précieux. Ce qui peut nous aider à comprendre ces choses troublantes, dont nous avons l'impression qu'elles sont si loin de notre mentalité occidentale, ce ne sont pas des rapports des gouvernements, des statistiques, c'est quelquefois un mot, un geste ou une attitude échappés à un homme ou une femme. C'est cela qu'il nous est si précieux retrouver vivant dans les souvenirs de ceux qui nous apportent ici leur documentation³¹.

³⁰ Comité national d'études sociales et politiques, *Statuts, op.cit.*

³¹ Séance 335 du 2 mai 1927 sur « Le régime des soviets et la question russe », p. 2.

Pour le pasteur, le contact direct avec le sujet est nécessaire pour comprendre au mieux une situation particulière. Ainsi, la vérité dont parle M. Larnaude, dépendant de l'impartialité, de l'exhaustivité et de la précision des faits exposés, repose aussi sur l'idée de l'expérience directe du conférencier avec son sujet. Le témoignage se doit lui aussi d'être objectif :

Nous avons besoin d'une voix libre, indépendante, impartiale, la voix d'un homme qui sait observer, qui apporte un témoignage objectif, nous explique les raisons des faits que nous observons, mais que nous ne comprenons pas, et nous édifie sur la réalité des faits sur lesquels des témoignages discordants nous parviennent ; nous avons besoin qu'un homme éclairé et impartial nous renseigne³².

Enfin, comme le comité aime s'informer sur des sujets internationaux, il donne aussi une place importante aux conférenciers étrangers qui traitent, dans une proportion importante, des sujets hors-France et à caractère international, confirmant du même coup, l'importance de la figure du témoin³³. On peut penser, à titre d'exemple aux nombreuses séances sur les États-Unis dont le conférencier est Américain, aux séances sur la Chine et le Japon qui sont traités par des Chinois et des Japonais.

En centrant son organisation et sa structure autour de l'idée de la compétence et de l'objectivité, le comité fait de la recherche de la *vérité* son cheval de bataille. Peu importe les sujets traités, peu importe le profil des intervenants, cette ambition guidera les actions du

³² Séance 386 du 4 février 1929 sur « La question de la prohibition aux États-Unis », p. 2. Ou encore : « Il est destiné à indiquer que, quels que puissent être les sentiments de tous ceux qui composent l'auditoire, ils sont d'accord en ceci, ils veulent des faits, des faits exacts, des faits bien observés et que, d'après ces faits, leurs opinions, leurs impressions sur ce qu'est le régime actuel de la Russie, pourront être éclairées ou modifiées » lors de la séance 439 du 26 janvier 1931 sur « De l'esprit du bolchévisme. Quelques constatations », p. 1.

³³ J'ai effectué le calcul en me fiant à la liste des séances publiées en 1928, parce que c'était le seul moyen d'avoir toutes les informations nécessaires. Donc, sur les 254 séances « Hors-France » et « France en rapport avec le monde » ayant eu lieu entre 1916 et 1928, on reçoit 81 conférenciers étrangers. Cela représente une proportion d'environ 32%.

CNESP et ce, de sa création à la cessation de ses activités. Témoins et spécialistes du sujet dont ils viennent traiter, les conférenciers sont vus comme de véritables experts.

Sujets variés, approche uniforme

Fondé en 1916 et dissout en 1931³⁴, le CNESP tient près de 30 rencontres par année pendant environ 16 ans et aborde une panoplie de sujets lui permettant alors d’appréhender le monde dans lequel il vit, de façon globale. Les historiens Gilles Baud-Berthier et Carl Bouchard, confrontés à l’importante masse documentaire que représentent les procès-verbaux des séances, se sont donc efforcés d’identifier des catégories qui permettent de mieux comprendre les intérêts du comité et la variété des sujets traités.

Le premier effectue d’abord une classification thématique, distribuant les séances selon les huit thèmes suivants : « Société et politique intérieure, Économie, Politique internationale, SDN, associations internationales et transnationales, Population et nationalité, Santé et Religion³⁵.» Ayant pour seule limite son ambition d’accumulation d’un savoir objectif et juste, le comité traite tout autant de questions d’économie avec des séances sur les dettes interalliés, de questions sociales avec des séances sur l’avortement, de politique avec séances sur les

³⁴ Le comité est dissout en 1931 alors qu’Albert Kahn, affecté par la crise économique de 1929, n’a plus les moyens de soutenir les activités du CNESP.

³⁵ Gilles Baud-Berthier, « Le comité national d’études sociales et politiques, 1916-1931 » dans Jeanne Beausoleil, Pascal Ory, dirs., *Albert Kahn réalités d’une utopie*, (p. 331 à 347), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995, p. 229.

constitutions des différents pays et va même jusqu'à traiter de grandes questions comme celle de l'amour³⁶.

Au-delà de l'analyse des thématiques, l'étude de l'évolution des sujets abordés et l'occurrence de certaines expressions dans les titres des séances relève le rapport étroit que le comité entretient avec les événements de son époque. Carl Bouchard a remarqué que le terme « actuel » est utilisé dans les titres à 62 reprises³⁷, confirmant ainsi l'importance de l'influence de l'actualité dans le choix de sujets. L'intérêt marqué pour les questions de paix, de gestion des relations internationales et du principe des nationalités dans les premières années d'existence du comité, l'important nombre de séances consacrée à l'URSS, puis un retour marqué, vers la fin des années 1920, aux questions centrées un peu plus vers l'intérieur avec des sujets comme la médecine et l'hygiène, illustrent l'attention que le comité porte aux problèmes de son temps.

Finalement, les différentes répartitions géographiques opérées par Baud-Berthier et Bouchard³⁸ donnent une meilleure idée de l'orientation du comité par rapport au reste du monde. Si Baud-Berthier met l'accent sur le caractère national du CNESP puisque, selon lui, près de 40% des sujets abordés sont en lien avec la France et que Bouchard lui, met en relief ses visées internationales en affirmant que près de 68,3% des sujets traités sont liés à l'international³⁹,

³⁶ Séances 272 du 2 février 1925 sur « La question des dettes interalliées » 302 du 15 mars 1926 sur « Le point de vue des femmes dans les questions relatives à l'avortement », 106 du 23 novembre 1919 sur « Les différentes constitutions » et 385 du 28 janvier 1929 sur « L'amour, son rôle dans la vie individuelle, familiale et sociale »

³⁷ Carl Bouchard, *op. cit.*, p. 229-230.

³⁸ Le premier classe les sujets selon les catégories géographiques suivantes : France, International, URSS, USA, Autres pays d'Europe centrale, Autres pays d'Europe de l'ouest, Grande-Bretagne, Chine, Proche et Moyen Orient, Afrique, Asie, Autres pays d'Amérique, Japon alors que le second effectue une classification qui classe les sujets selon s'ils sont en lien avec la France ou non : Sujets « France », « Hors-France », « France en rapport avec le monde » et « sans déterminant géographique ».

³⁹ Bouchard et Baud-Berthier, *op. cit.*

l'opposition de leur vision respective fait comprendre qu'il serait préférable de puiser dans l'articulation entre le national et l'international pour arriver une meilleure compréhension de la nature du comité.

En mettant l'accent sur la diversification des intérêts du comité, les deux historiens ont mis en lumière un des caractères principaux du comité : une envie de comprendre le monde dans sa globalité. La lecture du contenu des séances révèle, quant à elle, une cohérence supplémentaire dans l'approche du comité, peu importe le sujet, la façon d'aborder les questions d'actualité reste toujours la même. On peut alors observer deux tendances. D'abord, la méthode explorée précédemment guide les membres et les participants dans leur façon de discuter d'un sujet : peu importe le sujet, le comité reste ouvert et curieux puisqu'il ne s'agit pas de porter de jugement, mais bien d'accumuler l'information qui mène à une vérité objective.

Ensuite, l'étude plus précise des fascicules à thème internationaux révèle que les membres du comité sont convaincus de l'universalisme des valeurs françaises. Axé sur l'humanisme, l'idée du progrès et sur l'avancement du savoir⁴⁰, l'universalisme français est une constante du discours du comité alors que les membres sont persuadés que la France est l'« emblème de toute civilisation supérieure⁴¹ » et que cette dernière « avait proclamé la liberté et l'égalité de tous les hommes, qu'elle était ainsi devenue la patrie de tous les peuples opprimés et que sa plus grande gloire était d'avoir lutté et souffert pour l'affranchissement humain⁴² ».

⁴⁰ Tyler Stovall, *Transnational France : The Modern History of a Universal Nation*, Westview Press, 2015. Voir le chapitre 5 qui explique de manière très claire en quoi consistent les valeurs liées à l'universalisme français.

⁴¹ Séance 397 du 13 mai 1929 sur « L'idéal colonial de la France et la politique des mandats internationaux », p. 43.

⁴² Séance 378 du 19 novembre 1928 sur « L'état d'esprit actuel des indigènes dans les colonies des différents pays ».

Cette foi en l'universalisme des valeurs françaises a un impact considérable sur la façon dont le comité traite des sujets internationaux, comme dans une séance de décembre 1923 sur la SDN. M. Hanotaux, représentant de la France à la SDN, discute des différents défis qu'occasionne la collaboration entre représentants de différents pays et explique comment ces derniers font pour arriver à établir des consensus. Pour lui, une chose est claire, la France sait comprendre le « sentiment universel » :

À ce point de vue, la France ne craint rien. Vous savez que l'on rencontre dans la vie, certains individus qui ont une peine extrême à "sortir d'eux-mêmes" à essayer de "se mettre à la place des autres". Or, parmi les peuples qui ont essentiellement cette faculté, on compte certainement les Français. [...] Un défaut de la France – et on sait très bien nous prendre par là – est de vouloir être aimée. Mais si elle essaye de comprendre et de traduire le sentiment universel là elle est dans le caractère de son génie et je puis ajouter de sa langue⁴³.

Cette façon de voir la participation de la France à la SDN montre bien comment le comité entrevoit le rapport de cette dernière avec le reste du monde. Elle seule sait ce est qui bon pour le bien commun.

La lecture des fascicules montre ainsi quelle est la cohérence derrière les activités du CNESP alors qu'elle permet de mettre l'accent sur la globalité et d'effacer la fragmentation qui avait été causée par la sur-catégorisation des sujets⁴⁴. En effet, bien que les intérêts du comité soient très divers, leur façon de traiter des sujets, elle, reste influencée par les deux mêmes principes : la recherche de la vérité et la croyance en l'universalisme des valeurs françaises.

⁴³ Séance 240 du 19 décembre 1923 sur « Entretien sur la Société des Nations », p. 8.

⁴⁴ Effacement déjà entamé par Bouchard dans son effort de faire une « re-catégorisation moins sectorisée des intitulés » (p.33) avec ses catégories géographiques déjà mentionnées plus haut.

Les procès-verbaux du CNESP, une clé de compréhension de l'idéal kahnien

Albert Kahn était un riche banquier qui désirait « vouer sa fortune à la rationalisation de l'univers par le rapprochement des peuples⁴⁵. » Pour l'historienne Sophie Coeuré, « l'action du mécène, portée par un idéal et un projet très fermes, s'ils ne sont pas toujours formalisés par écrit, fonde une véritable "méthode" qui donne sens à la prolifération des institutions créées⁴⁶ ». Cette, méthode, que Pascal Ory fait émerger de son analyse du projet kahnien, consiste en une « typologie simple qui distingue trois niveaux d'appréhension du monde : le regard, l'analyse et le débat⁴⁷ ». Ory détermine ainsi, sans réellement expliquer la logique derrière son raisonnement, que l'aspect « regard » comprend les Archives de la planète ainsi que les Bourses autour du monde, l'« analyse » inclut le Centre de documentation sociale et, finalement, le « débat » est associé à la Société autour du monde ainsi qu'au CNESP.

L'idée n'est pas mauvaise en soi, puisque, après tout, le comité consacre effectivement une partie de ses séances à des périodes de discussion. Le problème se trouve plutôt dans le manque de précision d'Ory, l'utilisation du terme « débat » laissant entendre que le CNESP est un lieu où sont confrontées des idées, et que cette confrontation est partie intégrante de l'idéal kahnien. Or la lecture du contenu des fascicules éclaire le réel rapport qu'entretient le comité avec le « débat ».

⁴⁵ Pascal Ory, « La méthode Albert Kahn » dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory, dirs., *Albert Kahn réalités d'une utopie*, (p. 331 à 347), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995, p.135.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 127.

⁴⁷ Ory, *op. cit.*, p. 137.

D'abord, les statuts du comité ne prévoient pas de débat mais plutôt une « discussion » dont l'objectif principal réside dans l'obtention de la meilleure information possible grâce à la compétence des membres et conférenciers. Cette discussion n'est généralement pas conçue pour remettre en question les propos du conférencier⁴⁸, mais plutôt pour laisser la place à l'ajout d'informations pertinentes. Accordant énormément d'importance à l'objectivité et à l'idée de consensus⁴⁹, le CNESP tente d'éviter les « discussions qui se transforment en polémiques⁵⁰ ».

Plus concrètement, la lecture des fascicules révèle qu'au CNESP, on ne débat pas, on expose. Le débat pourrait écarter le comité de sa recherche de *vérité*, tandis que les exposés, eux, permettent d'accumuler de l'information et de rester dans le domaine de l'objectivité. Bien que l'article 2 des statuts du comité mentionne une « délibération », les procès-verbaux, de leur côté, ne contiennent aucune prise de décision et les présidents concluent plutôt avec des bons mots pour le conférencier et les intervenants et les remercient d'avoir contribué à l'approfondissement de la question traitée. La prise de décision, quant à elle, est laissée aux politiques à qui on envoie des copies des procès-verbaux des séances.

Or, il semble que cet état ne soit pas un « accident » de parcours, mais bien une volonté expresse de Kahn révélée dans *Des droits et des devoirs des gouvernements*, le seul ouvrage qu'il ait écrit, publié en 1918, dans lequel il décrit sa vision du monde d'après-guerre. Il prévoit alors une fédération mondiale avec à sa tête un comité qui aurait le savoir nécessaire pour prendre des décisions rationnelles. Cet organe serait :

⁴⁸ Il arrive que certains échanges soient plus musclés. La question sera traitée dans le chapitre trois.

⁴⁹ Séance 304 du 19 avril, « Le caractère japonais », p. 2.

⁵⁰ Naquet, *op. cit.*, p. 338.

Un groupement, formé par cooptation, d'accord avec la sélection des associations et institutions représentatives des forces vives et originales de chacun des pays, documenté au jour le jour sur toute l'activité de toute l'humanité, avec au sommet, un organe autorisé à prendre les décisions, devra être qualifié pour coordonner l'activité sociale, selon les aspirations de tous⁵¹.

Accumulant la connaissance, le comité fournirait le savoir qui permettrait à la « tête » de ce « corps social » de prendre les décisions les plus pertinentes :

Il enregistrerait toutes les phases de la vie, tous nos actes et pensées, tous les sentiments individuels et collectifs, aux heures d'espoir, aux heures de doute, d'épreuves, de tentation, de dépression, d'exaltation, de désespoir, d'enthousiasme, nos superstitions, nos instincts, nos aspirations. Il en tiendrait le compte courant au jour le jour et en ferait le bilan comme un établissement bien ordonné le fait pour les affaires qui le concernent. Il dresserait l'inventaire des idées, arguments, mobiles, émotions, geste ; celui des étapes de la pensée humaine ; celui de toutes les questions et incidents depuis le passé le plus reculé⁵².

L'utilisation d'expressions telles « enregistrerait », « tiendrait le compte courant au jour le jour », « en ferait le bilan », « en dresserait l'inventaire », montre que Kahn n'a pas comme objectif de créer des débats, mais plutôt d'inventorier la connaissance. Pour lui, un organisme comme le CNESP irait chercher sa légitimité dans « sa méthode de documentation impersonnelle, au lieu de discussions d'opinions personnelles⁵³ ». D'autre part, la répétition de termes tels que : « rationnel », « Réalité », « progrès », « vérité », « raison », « compétence », mettent en lumière un désir d'accéder à la *vérité*. Le débat, comme les parlementaires le font, doit donc être évité, l'objectivité étant la chose à atteindre.⁵⁴

⁵¹ Albert Kahn, *Des droits et des devoirs des gouvernements*, Paris, Imprimerie Vaugirard, 1918, p. 3.

⁵² Kahn, *op. cit.*, p. 39.

⁵³ Kahn, *op. cit.*, p. 10.

⁵⁴ Ce désir de séparer expertise et politique n'est d'ailleurs pas sans rappeler les idées de Saint-Simon, qui lui-même appelait à une dissociation entre pouvoir et politique. Tout comme la comparaison au corps que l'on peut aussi trouver dans la vision organiste de Saint-Simon. Voir Ghita Inoescu, *La pensée politique de Saint-Simon : textes*, Paris, Aubier Montaigne, 1979 ; Juliette Grange, *Saint-Simon (1760-1825)*, Paris, Ellipses, 2005 ; Juliette Grange et al., *Henri Saint-Simon, Œuvres complètes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 2.

Alors que la « méthode » d'Ory divise l'idéal de Kahn en classant ses œuvres dans différentes catégories, l'analyse des procès-verbaux et le rapide regard jeté à *Des droits et des devoirs des gouvernements* met en exergue l'idée à l'origine des œuvres du banquier : accéder à la réalité du monde en inventoriant l'information afin de comprendre son fonctionnement et contribuer à agir de manière rationnelle sur celui-ci. L'accent mis sur la globalité du projet et les motivations profondes de Kahn, offre ainsi une vision, me semble-t-il, plus juste et plus cohérente de son idéal. Le comité croyait atteindre la *vérité* non pas par le débat, comme on aurait tendance à le faire aujourd'hui, mais plutôt par l'accumulation de faits objectifs, à la manière du positivisme qui a fortement influencé la pensée intellectuelle française du XIXe et du début du XXe siècles⁵⁵.

Conclusion

Pour Baud-Berthier, le comité était « un organe d'étude, plutôt lié à l'actualité sans exclusive, de sujets d'intérêt général, social, de politique intérieure et internationale, et économique, où la paix et l'étude explicite de ses conditions tiennent une place importante, mais pas prépondérante, et qui procède souvent par des comparaisons avec les pays étrangers, mais très européen-centrées⁵⁶ ». Pour Bouchard, cette analyse de « l'orientation des séances [...] ne permet pas d'appréhender précisément la nature du CNESP.⁵⁷ » Pourtant, lorsque l'on aborde le comité dans sa globalité et qu'on passe par-dessus le vertige causé par l'importante variété des

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Gilles Baud-Berthier, p. 234.

⁵⁷ Bouchard, *op. cit.*, p. 233.

sujets abordés par le CNESP, on remarque que cette diversité se trouve au cœur de la mission du comité.

Dans son ouvrage sur *La pensée métisse*, Serge Gruzinski articulait une réflexion fort intéressante sur la tendance des historiens à vouloir découper en catégorie leurs sujets d'études :

Cette dissection – qu'on appelle analyse – n'a pas seulement l'inconvénient de faire éclater la réalité ; elle projette, la plupart du temps, des filtres, des critères et des obsessions qui n'existent que dans nos visions. [...] Accepter dans sa globalité la réalité mêlée qu'on a sous les yeux est un premier pas. Mais cet effort aboutit souvent à un constat qui débouche sur une sorte d'impasse angoissée. Le mélange serait invariablement placé sous le sceau de l'ambiguïté et de l'ambivalence⁵⁸.

Cette façon de remettre en question l'idée de la thématisation a grandement influencé ma manière de réfléchir au comité, à sa façon de fonctionner, à ses intérêts et à son lien avec l'idéal plus général de Kahn. Comprendre Kahn et ses projets n'est effectivement pas toujours facile puisqu'il n'existe que très peu d'archives sur le banquier et ses idéaux. Voulant donner un sens à une œuvre à la fois originale et de grande envergure, les historiens ont voulu pallier par différents moyens l'absence de documents archivistiques, au prix de lui attribuer des intentions particulières. Perdus dans les seuls dédales de la documentation sur ses différentes fondations, ils ont catégorisé tout ce qui était possible de catégoriser, dans l'espoir de trouver un sens quelconque derrière le travail de ce mutique philanthrope. Or, comme le soutient Gruzinski, il est parfois nécessaire d'aller au-delà de la catégorisation et d'affronter « l'angoisse ». C'est ce que j'ai fait dans ce chapitre où j'ai tenté de donner un sens à la diversité.

En étudiant le contenu des fascicules rapportant les procès-verbaux des réunions du CNESP, j'ai pu mettre en relief une cohérence qui se trouve non pas dans ce qui intéresse le

⁵⁸ Serge Gruzinski, *La pensée métisse*. Paris, Éditions plurielles, 1999, p. 20.

comité, mais plutôt dans le point de vue et une façon d'aborder le monde. Influencé par sa croyance en l'universalisme des valeurs françaises, le comité oriente toutes ses opérations vers l'obtention de l'information la plus juste et objective possible, vers l'atteinte de la *vérité*, notamment en attirant les plus grands intellectuels de l'époque et en ne faisant intervenir que les témoins réputés compétents. À l'instar des Archives de la planète qui se présentent en quelque sorte comme un moyen de faire l'inventaire des us et coutumes de l'humanité à travers les différentes cultures du monde, le CNESP représente pour Kahn, un autre moyen de faire le portrait de la société dans laquelle il évolue, portrait essentiel dans l'accomplissement d'une paix universelle.

CHAPITRE II : LE CNESP ET L'INTERNATIONALISME OBJECTIF

Mais il est évident que l'humanité ne s'acheminera pas vers cette fin sublime en suivant les sentiers battus. Il lui faudra s'engager dans des voies nouvelles, et avoir la hardiesse de proclamer des principes en rapport avec ce régime définitif de paix qui ne saurait être – sans consommer la plus effroyable des banqueroutes – qu'un régime de paix dans le droit¹.

Le fait que le Comité national d'études sociales et politiques s'intéresse à une panoplie de sujets donne d'abord l'impression qu'il s'agit d'un organisme éclectique dont les objectifs sont difficiles à appréhender, mais le précédent chapitre a montré que la cohérence du CNESP se trouve surtout dans sa façon d'aborder les sujets qui l'intéresse. Une lecture plus approfondie du contenu des procès-verbaux du comité a en effet révélé que les membres traitent des sujets de la même façon et en suivant toujours le même objectif : trouver la *vérité*. Les gens qui sont invités à participer aux activités du comité font ainsi tous usage d'une méthode dite positive et s'abstiennent, dans la mesure du possible, de donner leur opinion, préférant plutôt énoncer des « faits » et décrire la « réalité ».

Comme cette façon d'aborder les sujets qui intéressent le comité se manifeste dans pratiquement toutes les séances, il est pertinent de se demander comment le désir d'objectivité du comité influence sa façon de concevoir l'international. Alors que la fin de la Première Guerre mondiale est caractérisée par un besoin de repenser complètement le vivre ensemble, comment

¹ Propos d'Edgard Milhaud lors de la toute première séance du CNESP, le 3 mars 1916 sur « L'arbitrage international », p. 11.

le comité entrevoit-il la façon de gérer un monde de plus en plus globalisé ? Comment conjugue-t-il foi en une science objective et création d'un monde nouveau ?

Ce chapitre tentera d'abord de mieux identifier quels sont les sujets qui intéressent le comité lorsqu'il réfléchit à des questions d'ordre international, et ce, afin de mieux saisir comment s'articule son rapport au reste du monde. L'objectif sera ensuite de montrer que le comité conçoit l'internationalisme comme quelque chose qui doit être géré et élaboré de façon rationnelle. La seconde partie du chapitre traitera de la croyance du comité en un système d'arbitrage international et de paix par le droit, puis de la foi que ce dernier a en la force de la science quand vient le temps de régler des problèmes à caractère international.

S'intéresser à ce qui se passe en dehors de la nation

En classifiant les séances du comité en quatre catégories distinctes, Carl Bouchard a pu montrer, dans son article *Le Comité national d'études sociales et politiques, esquisse d'un projet mondial* que « le CNESP s'intéresse surtout à ce qui se passe à l'extérieur de ses frontières² ». En effet, son travail a révélé qu'une bonne majorité (près de 68%³) des rencontres du CNESP traitait de sujets « hors-France » et « France en rapport avec le monde ». Or, Bouchard ne décrit pas ce que l'on peut retrouver dans chacune de ces catégories. J'ai donc voulu tracer un portrait plus détaillé de ces séances en étudiant la façon dont le comité aborde et traite les questions à caractère international.

² Carl Bouchard, « Le Comité national d'études sociales et politiques, esquisse d'un projet mondial », dans Stéphane Kutniak, dir., *Albert Kahn : singulier et pluriel*, Montreuil, Lien Art Éditions, 2015.

³ 53,9 % pour la catégorie « hors-France » ainsi que 14,4% pour la catégorie « France en rapport avec le monde » pour un total de 68,3%.

D'abord, j'ai centré mon analyse sur les fascicules dont j'ai pu consulter le contenu. Des 330 séances catégorisées comme « hors-France » ou « France en rapport avec le monde », j'ai été capable de retrouver, dans les archives, les comptes rendus de 257 séances. En consultant les titres et le contenu des séances, j'ai pu voir émerger quatre tendances principales qui permettent de donner une meilleure idée de la conception de l'international par le comité. J'ai ensuite associé chaque séance à une de ces quatre tendances, regroupées dans ce diagramme⁴ :

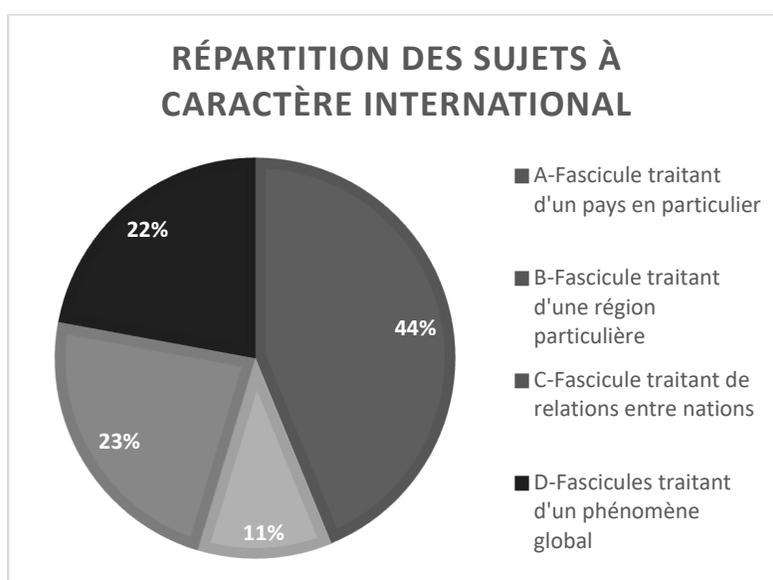


Figure 1

La première tendance du comité, et c'est la plus importante, est de tenir des séances au sujet d'un pays en particulier. Les membres du comité s'intéressent en effet considérablement à la situation intérieure des autres pays, à l'opinion publique d'un peuple, à la situation politique d'une nation et aux systèmes de gouvernements. L'idée est de faire le point sur un élément particulier de la situation ou de se tenir au courant de l'actualité d'un pays. On peut penser à des

⁴ Voir dans l'annexe III le tableau avec la liste complète des séances pour chacune des catégories.

séances comme « La Turquie actuelle » où M. Kemal Bey vient « exposer la Turquie nouvelle, ses institutions et ses tendances⁵ », ou encore à « La situation politique et sociale actuelle en Angleterre après les récentes élections », qui est introduite de cette façon : « L'opinion anglaise étant incontestablement un des facteurs importants dans les arrangements internationaux qui sont actuellement discutés par la Conférence de la Paix, la Commission d'Initiative a pensé que le comité entendrait avec intérêt un des hommes les mieux renseignés sur ce point⁶. » Alors que près de 44% des séances analysées entrent dans cette catégorie, on sent toute l'importance que le comité accorde à ce qui se passe un peu partout dans le monde, mais aussi d'examiner l'impact d'un problème intérieur sur la situation internationale, comme le montre bien la séance sur l'Angleterre.

De façon similaire, le comité s'intéresse aussi à la situation de certaines régions particulières. Les chamboulements territoriaux créés par la Grande Guerre, par exemple, poussent le comité à se questionner sur le sort de certains secteurs européens, particulièrement en Europe centrale, lieu qui subit des transformations majeures. Plusieurs séances, à la fin des années 1910, portent alors sur « Le problème de l'Europe centrale et le sort de l'Autriche », sur « Le problème des nationalités - Le problème Austro-hongrois » et « La réorganisation de l'Europe centrale », tandis que d'autres portent sur « Le Caucase, le bolchévisme et la Turquie » et sur la « Russie, Extrême-Orient, Colonies d'Asie » et révèlent ainsi l'intérêt du comité pour quelques zones géostratégiques. On s'intéresse aussi de façon importante aux régions

⁵ Propos de M. Kemal Bey lors de la séance 246 du 18 février 1924 sur « La Turquie actuelle », p. 1.

⁶ Propos d'introduction au fascicule de la séance 89 du 16 février 1919 sur « La situation politique et sociale actuelle en Angleterre après les récentes élections », p. 1.

colonisées, ou encore à celles sous mandat de la SDN avec des séances comme : « L'état actuel de la Syrie sous le mandat français » et « Les problèmes des colonies et la question de l'Indochine ». ⁷

Le comité porte aussi une attention particulière aux questions de relations internationales ou de relations diplomatiques entre deux ou plusieurs pays, en consacrant des séances sur des accords économiques, des conférences internationales et, surtout, tous les fascicules traitant de la SDN. M. Barthélémy⁸, par exemple, vient au comité le 26 février 1923 pour « parler de la Conférence de Lausanne », portant sur la question des délimitations territoriales en Turquie suite à l'arrivée au pouvoir d'Atatürk, et pour « exposer ce qui s'est passé ». M. le Baron Descamps, quant à lui, introduit son sujet de telle façon : « Je voudrais vous entretenir pendant quelques instants de ce que je crois pouvoir appeler le droit international nouveau dans ses rapports avec la solution des différends internationaux. Question de grande envergure que je ne pourrai pas épuiser, mais dont j'essaierai de dégager quelques traits pour l'élucidation du problème que j'ai

⁷ Séances 16 et 17 des 9 et 16 octobre 1916 « Le problème de l'Europe centrale et le sort de l'Autriche », séance 42 du 17 décembre 1917 sur « Les problèmes des nationalités - Le problème Austro-hongrois », séance 74 du 18 novembre 1918 sur « La réorganisation de l'Europe centrale », les séances 165 et 166 des 27 juin et 4 juillet 1921 sur « Le Caucase, le bolchévisme et la Turquie », la séance 390 du 14 mars 1929 sur la « Russie, Extrême-Orient, colonies d'Asie », séance 255 du 19 mai 1924 sur « L'État actuel de la Syrie sous le mandat français » et la séance 230 du 9 juillet 1923 sur « Les problèmes des colonies et la question de l'Indochine ».

⁸ M. Barthélémy est un intellectuel important de la France de l'entre-deux-guerres. Agrégé de droit, il devient professeur à la faculté de droit de Paris en 1913. Il est aussi député de 1919 à 1928 et est très impliqué dans le monde politique. C'est un spécialiste du droit international, c'est pourquoi on fait d'ailleurs appel à lui pour discuter de relations internationales. Voir Nicolas Roussellier, « Barthélémy », éd. par Jacques Julliard et Michel Winock, *Dictionnaire des intellectuels français: les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Seuil, 2009.

le dessein d'examiner⁹. » Toutes ces séances confirment l'importance accordée aux questions d'ordre international et de gestion de relations entre les États.

Finalement, le comité s'intéresse à des sujets à caractères mondiaux, globaux ou qui touchent plusieurs pays à la fois. Il consacre plusieurs séances à des sujets tels « La crise économique mondiale », « Le vote des femmes » « Le problème de la natalité » ou encore « Les armées aériennes »¹⁰. La présence marquée de ce type de séance indique que le comité a pleine conscience de la globalisation de certaines problématiques et que, pour lui, l'internationalisme ne se limite pas seulement à un système de relations entre États.

L'identification de ces quatre tendances révèle trois choses essentielles quant à la conception que le comité se fait de l'international. D'abord, le CNESP est sensible à ce qui se passe à l'extérieur de la France. L'internationalisme s'illustre donc par une ouverture considérable sur le monde. Ensuite, le CNESP accorde une importance particulière à la gestion des relations entre États, entre autres au principe de la paix par le droit, sur lequel je reviendrai dans la section suivante. Le comité a aussi conscience des défis que pose le nouveau contexte international et s'intéresse ainsi aux problèmes d'ordre global. Finalement, la diversité des sujets (que l'on peut voir dans le tableau en annexe), confirme, une fois de plus que, peu importe son orientation, le comité s'illustre surtout par sa curiosité et son ouverture.

⁹ Propos de M. le Baron Descamps, ministre d'État et vice-président du Sénat de Belgique, professeur de droit à l'Université de Louvain, lors de la séance 401 du 17 juin 1929 sur « Le pacte Briand-Kellog le droit international nouveau et l'avènement du pacigérat positif », p. 2. M. Descamps est un pacifiste convaincu, il a d'ailleurs été nommé pour un prix Nobel en 1903 (« Nobel Prize », consulté le 21 juillet 2016, <http://www.nobelprize.org/nomination/archive/show.php?id=2206>).

¹⁰ Séance 189 du 24 avril 1922 sur « La crise économique mondiale », séance 403 du 1^{er} juillet 1929 sur « Le vote des femmes », la séance 267 du 15 décembre 1924 sur « Le problème de la natalité » et la séance 273 du 9 février 1925 sur « Les armées aériennes ».

Un ordre rationnel, un internationalisme objectif

La seconde partie de ce chapitre porte plus particulièrement sur la tendance du comité à traiter de sujets liés aux relations entre États et aux sujets à caractère global. Il s'agit de comprendre comment le CNESP entrevoit les changements qui découlent d'un plus grand contact entre les peuples, afin de mettre en lumière le lien entre internationalisme et objectivité.

La foi en l'arbitrage international et la concertation entre les nations

S'élevant en gardiens d'un ordre mondial qui met de l'avant les valeurs juridiques et humaines de la Révolution française, tous les membres du CNESP entrevoient l'ordre international de façon similaire. La paix par le droit s'impose très rapidement comme un moyen efficace de gérer les relations internationales et de s'assurer du maintien de l'ordre¹¹. Cette partie explorera cet intérêt marqué du comité pour une gestion rationnelle des relations internationales et de son engagement intellectuel pour la paix par le droit.

Les travaux sur le pacifisme d'historiens comme Sandi E. Cooper, Norman Ingram et Jean-Michel Guieu ont mis en évidence le lien entre l'engagement intellectuel et les mouvements pour la paix. Dans son ouvrage *Pacifism, Waging War on War in Europe 1815-1914*, Cooper montre comment le pacifisme se développe en Europe dès le début du XIXe siècle

¹¹ Voir entre autres les articles de Jean-Michel Guieu, les travaux de Michel Vaïsse et de Verdiana Grossi ainsi que ceux de Peter Jackson, qui montrent tous que l'idée de la paix par le droit n'est pas complètement neuve et s'inscrit dans la continuité des idées françaises pour la paix. Jean-Michel Guieu, *Le rameau et le glaive : les militants français pour la Société des Nations*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008 ; Verdiana Grossi, *Le pacifisme européen, 1889-1914*. Bruxelles, Bruylant, 1994 ; Maurice Vaïsse. *La paix au XXe siècle*. Histoire. Paris, Belin, 2004 ; Peter Jackson, *Beyond the Balance of Power : France and the Politics of National Security in the Era of the First World War*. Cambridge, Cambridge University Press, 2013 ; ou encore les travaux de Norman Ingram et Jean-François Sirinelli dans un ouvrage édité par Maurice Vaïsse et Anthony P. Adamthwaite, (dir). *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*. Bruxelles, Bruylant, 1993.

et comment il est, déjà à ce moment, associé à une idée de collaboration entre les peuples.¹² Vue comme un projet qui doit être porté par les citoyens, la paix devient un cheval de bataille pour des groupes de militants qui y voient un droit universel. La paix n'est cependant pas, à ce moment, perçue comme contraire au patriotisme et au nationalisme. Par conséquent, la vaste majorité de ceux qu'on qualifie de pacifistes avant la Première Guerre mondiale ne rejette pas complètement la guerre, parfois nécessaire, notamment en cas d'agression armée, mais croit plutôt à l'importance de développer un système d'arbitrage international qui permettrait la préservation de la paix. La Grande Guerre, attribuée entre autres à l'impact des nationalismes exacerbés, représente, en quelque sorte, un échec pour ce type de pacifisme. Cooper montre cependant à quel point les structures et les valeurs du mouvement pacifiste d'avant-guerre constituent une base pour le mouvement de l'après-guerre, tendance dans laquelle s'insère le CNESP.

Bien que Norman Ingram aborde l'évolution des mouvements pacifistes français en mettant l'accent sur l'apparition d'un nouveau style de pacifisme aux lendemains de la guerre, il remarque lui aussi une certaine continuité. Le pacifisme « nouveau style », plus radical, qui rejette complètement la guerre, coexiste avec le pacifisme qu'Ingram qualifie d'« ancien style » dont il était question dans les travaux de Cooper.¹³ Ainsi, bien que le premier conflit mondial entraîne un rejet de la guerre et du combat qui se développe en un mouvement pacifiste plus radical, le mode de pensée d'avant la guerre persiste.

¹² Sandi E. Cooper, *Patriotic Pacifism, Waging War on War in Europe 1815-1914*, Oxford University Press, 1991, p. 4.

¹³ Norman Ingram, *The Politics of Dissent: Pacifism in France, 1919-1939*. Oxford, New York, Clarendon Press, Oxford University Press, 1991.

C'est ce que Guieu illustre, à son tour, dans son ouvrage *Le Rameau et le Glaive* en montrant comment la création de la Société des Nations est appuyée par un important mouvement d'intellectuels français qui soutiennent l'idée d'une paix par le droit, mise en place par le développement d'un système d'arbitrage international. Il met l'accent sur le rôle des associations et des réseaux dans le combat militant pour la création de la SDN. Héritier de ce qu'Ingram identifie comme le pacifisme ancien style, ce pacifisme juridique est à la base de la réflexion d'Albert Kahn et des membres du CNESP.

Fervent partisan du projet de la Société des nations, Albert Kahn attire au CNESP plusieurs intellectuels français qui sont eux aussi en faveur de ce projet¹⁴. L'adhésion du comité à l'idée de paix par le droit se remarque d'abord dans les nombreuses séances (pas moins de 12¹⁵) qu'il accorde à l'arbitrage international dans sa première année d'existence. L'idée s'impose d'elle-même dans la mesure où le comité d'initiative n'organise aucune session pour discuter d'autres projets possibles¹⁶. Les premières rencontres servent plutôt à définir les contours d'un tel ordre, et à discuter du fonctionnement de cet arbitrage. Il s'agit, essentiellement, d'appliquer aux nations les principes juridiques qui fonctionnent déjà en leur

¹⁴ Voir les articles de Laurent Barcelo, « Le pacifisme d'Albert Kahn : problématique et réseaux », dans Stéphane Kutniak, *Albert Kahn : singulier et pluriel*, (p.213 à 227) Montreuil, Lien Art Éditions, 2015.

; Emmanuel Naquet, « Le CNESP, un forum de compétences » dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory (*dir*), *Albert Kahn réalités d'une utopie*, (p. 331 à 347), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995 ; et Sophie Coeuré, « La paix, un nouveau cadre de référence » dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory (*dir*), *Albert Kahn réalités d'une utopie*, (p. 331 à 347), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995. Voir aussi Jean-Michel Guieu, *Le rameau et le glaive : les militants français pour la Société des Nations*, *op.cit.* sur le soutien des intellectuels français pour la SDN.

¹⁵ Malheureusement, un seul de ces 10 fascicules nous est parvenu, celui qui rapporte la première séance jamais tenue par le comité.

¹⁶ Le fait que la première séance tenue par le comité porte sur l'arbitrage international, ainsi que l'absence de tout autre type de réflexion sur l'organisation du monde d'après-guerre, est, en soi, particulièrement révélateur de cette adhésion quasi-automatique à l'idée de l'arbitrage international.

sein. En concevant le système international d'une telle façon, le comité contribue à l'expression d'un universalisme français, les principes de droit et de justice étant directement liés à l'idéal révolutionnaire ainsi qu'aux valeurs centrales de la Troisième République¹⁷.

Pour Carl Bouchard, qui étudie le discours et les réflexions pacifistes des « gens ordinaires », « le réflexe est naturel : les auteurs appliquent les solutions qu'ils connaissent sur ce qu'ils ne connaissent pas, et c'est le propre du raisonnement analogique que de jeter un pont entre le connu et l'inconnu¹⁸ ». L'international est ainsi conçu par le biais d'une analogie domestique que Chiara Bottici définit comme suit : « In its classical formulation, this reasoning can be expressed in the following way : states : international relations = individuals : domestic realm. Here, the unknown factor is the second, whereas all the other terms—as well as the relationship between the last two—are taken as given¹⁹. » Les peuples auraient donc des droits, au même titre que les individus ont des droits à l'intérieur des États-nations, et c'est dans ces termes qu'Edgard Milhaud²⁰ pose les bases du système d'arbitrage international dans la première séance tenue par le comité : « Le premier acte de cette transformation sera *nécessairement* la proclamation des droits des peuples, complément et conséquence nécessaire de la proclamation des droits de l'homme²¹ ». L'analogie se manifeste, entre autres, dans des

¹⁷ Gary Wilder, *The French imperial nation-state: negritude & colonial humanism between the two world wars*, Chicago, The University of Chicago Press, 2005. p. 16.

¹⁸ Carl Bouchard, *op. cit.*, p.222. Voir aussi les travaux de Hidemi Suganami, *The Domestic Analogy and World Order Proposals*, Cambridge Studies dans « International Relations », vol.6. Cambridge, Cambridge University Press, New York, 1989.

¹⁹ Chiara Bottici, « The Domestic Analogy and the Kantian Project of Perpetual Peace », *Journal of Political Philosophy* 11, n° 4 (1 décembre 2003), p. 393

²⁰ Edgard Milhaud était agrégé de philosophie et professeur d'économie politique à l'Université de Genève. Il est aussi l'auteur de l'ouvrage *Du droit de la force à la force du droit*. Voir René A. Gausi, « Edgard Milhaud n'est plus », *Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse*, vol. 56 (1964), p. 267 à 268.

²¹ Séance numéro 1 du 3 avril 1916 sur « L'arbitrage international », p. 11.

extraits qu'il cite de la « Déclaration des Droits et des Devoir des Nations de l'Institut américain de Droit international » qui donne aux nations « droit à la poursuite du bonheur » et à la liberté « de se développer sans immixtion ni suprématie d'autres États, pourvu qu'en agissant ainsi, elle ne commette ni intervention, ni violation des justes droits des autres États²²». Faisant référence ici à la Déclaration d'indépendance américaine et à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la Déclaration des droits et des Devoirs des nations transpose aux nations des éléments typiquement développés pour des individus, et cela révèle la portée d'une telle réflexion analogique. M. Poisson²³, dans une séance de 1922 sur la crise économique mondiale et la coopération, s'exprime aussi en ces termes : « Nous avons pensé que, puisque la coopération était valable pour les relations des individus entre eux, elle pouvait être valable pour les relations des peuples entre eux²⁴. » Il appelle ainsi les nations à régler les problèmes causés par la crise économique en mettant en application des habitudes ou des principes qui, habituellement, fonctionnent entre les individus.

Alors que la mise sur pied de la SDN à la suite du traité de Versailles confirme en quelque sorte la légitimité du principe d'arbitrage international et de concertation entre les nations, le comité tourne son attention vers les questions de gestion des relations internationales. Les séances traitent alors presque exclusivement de droit international. Le système international, selon le comité, se doit d'être soutenu par des grands principes juridiques qui facilitent l'entente entre les États. Par exemple, les séances sur la Société des Nations se concentrent, plus souvent

²² « Déclaration des Droits et des Devoirs des Nations » dans Séance numéro 1 du 3 avril 1916 sur « L'arbitrage international », p. 1.

²³ M. Poisson est vice-président de l'Alliance coopérative internationale.

²⁴ Séance 189 du 29 avril 1922 sur « La crise économique mondiale et la coopération », p. 11.

qu'autrement, sur les questions de droit et sur la structure du pacte. M. le Baron Descamps, lors de la séance sur le Pacte Briand Kellogg, fait même référence au comité comme « ce temple consacré au culte de la justice dans ses manifestations les plus hautes, les plus sérieuses et les plus sévères²⁵. »

À ce titre, M. Loucheur²⁶, dans une séance sur « La position de la France dans la cinquième assemblée de la Société des Nations », consacre une bonne partie de sa présentation à décortiquer ou expliquer certaines clauses du pacte de la SDN :

Au cours de mon exposé, j'aurai à vous parler plusieurs fois de cet article 36. Je vous rappellerai toute de suite en quoi il consiste. [...] Par l'article 36 du Statut il fut décidé que les Nations pourraient adhérer à un Protocole encore ouvert aujourd'hui. Le fait pour une nation d'adhérer à ce Protocole a pour conséquence qu'elle accepte d'une façon obligatoire la juridiction de la Cour Permanente²⁷.

Et ce n'est là que le début. À la sixième page du fascicule, M. Loucheur reprend de plus belle avec sa description du pacte et entame tout un exposé sur les articles 12, 13, 14, 15 et 16. Une semaine plus tard, M. le Vicomte Ishii²⁸ fait de même et commence son exposé en citant l'article 4 du pacte : « Avant tout, je me référerai au texte. D'après les manipulations énoncées à l'article 4 du Pacte : "Le conseil connaît toute question rentrant dans la sphère d'activité de la Société

²⁵ Séance 401 du 18 juin 1929 sur « Le pacte Briand-Kellog. Le droit international nouveau et l'avènement du pacigérat positif », p. 1.

²⁶ Louis Loucheur était « un grand patron de l'électricité et des travaux publics, il fut le principal organisateur de la mobilisation industrielle de la France durant la Première Guerre mondiale avec son prédécesseur le socialiste Albert Thomas » Dominique Barjot, « Les cartels, une voie vers l'intégration européenne ? : Le rôle de Louis Loucheur (1872-1931) », *Revue économique* 64, n° 6 (2013), p. 1. Loucheur est aussi un partisan de la réconciliation allemande et d'une Europe plus unie. Jean-Michel Guieu, « Le militantisme européen dans l'entre-deux-guerres ». *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°10, janvier-avril 2010 [En ligne].

²⁷ Séance 260 du 30 octobre 1924 sur « La position de la France dans la Société des Nations », p. 2-3.

²⁸ Le Vicomte Ishii est un ambassadeur japonais et représentant du Japon à la SDN qui préside près de 24 réunions du Conseil de la SDN. Voir Paul David, *L'esprit de Genève : histoire de la Société des Nations ; vingt ans d'efforts pour la paix*, Genève, Slatkine, 2000.

ou affectant la paix du monde"²⁹. » Ainsi, les discussions sur la Société des Nations s'appuient de manière marquée sur le droit et sur les fondements juridiques de l'organisme. Cette façon de parler de la SDN ou des relations internationales montre que le comité, non seulement adhère aux principes de paix par le droit, mais concentre toutes ses énergies à mieux comprendre le système juridique international, exerce somme toute relativement technique, et à apporter des pistes de solutions pour en régler les problèmes éventuels.

Les gens qui participent au comité ont aussi tendance à parler des principes juridiques de façon très positive. Le cas du fascicule sur « Le pacte Briand-Kellogg » est particulièrement révélateur de cela³⁰. Pour M. le Baron Descamps, les manifestations d'arbitrage international comprenant un « tribunal d'arbitres » dans l'histoire européenne sont des exemples à suivre. L'idée de faire usage de principes juridiques relevait alors de « l'étincelle du bon sens humain survivant à tous les égarements et à tous les effondrements de la vie des peuples³¹. » Plus loin dans sa présentation, il renchérit en qualifiant le droit de « règle de coordination de la vie internationale³². » Pour lui, une telle coordination ne peut avoir qu'un seul résultat : la paix, « forme normale de cette vie³³. » Il termine finalement sa présentation de cette façon : « Je puis, à mon tour, conclure par ces mots : il faut que le droit soit! Il faut que, de par le monde, la justice et la paix s'embrassent, d'une fraternelle étreinte³⁴. »

²⁹ Séance 260 du 3 novembre 1924 sur « La cinquième assemblée de la Société des Nations », p. 2.

³⁰ Pacte de renonciation à la guerre. Il est d'abord signé entre la France et les États-Unis et est ensuite ouvert aux autres pays du monde. Il génère beaucoup d'espoir et près de 60 nations le signent en 1928. Voir David, *op. cit.*, p. 129.

³¹ Séance 401 du 18 juin 1929 sur « Le pacte Briand-Kellogg. Le droit international nouveau et l'avènement du pacigérat positif », p. 3.

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*, p. 20.

Or, on pourrait argumenter que c'est le contexte particulier, l'espoir soulevé par les idées d'Aristide Briand, qui pousse M. le Baron Descamps à professer de telles paroles. Pourtant, le Vicomte Ishii, dans des circonstances beaucoup moins positives, tient lui aussi des propos empreints d'espoir. Après avoir énuméré les écueils de la SDN quant aux droits et aux devoirs des nations, qui ont été révélés lors de la cinquième assemblée, le Vicomte Ishii entame la conclusion de son exposé ainsi :

Il s'agira donc de perfectionner encore le merveilleux instrument de pacification avec une persévérance avertie pour découvrir dans un avenir rapproché, une solution d'une logique encore plus accusée, pour gagner la victoire, qui sera la victoire des victoires : la déclaration définitive de la paix mondiale. Il faudra en arriver à une codification internationale qui fixera d'une façon précise les limites entre les questions regardées comme intérieures, et celles qui seront considérées comme internationales³⁵.

Pour le Vicomte Ishii, si le fonctionnement de la SDN n'est pas parfait, il ne fait aucun doute que le chemin vers une paix mondiale passera par le droit international et par une meilleure codification des droits des nations. Il affirme même que sa position est soutenue par un grand nombre de personnes :

Et, Messieurs, je ne prétends pas être seul à être animé par cette sublime vision. Je puis affirmer sans crainte qu'il se trouve, en outre des juristes spécialement doués dans ces affaires, des délégués politiques, d'éminents hommes d'États de diverses nations qui, eux aussi, sont pénétrés de cette espérance réconfortante. Ils ne cachent pas leur avis que la codification internationale doit être au premier plan des préoccupations et des réalisations de demain. Par la codification internationale, il devient possible de délimiter les sphères respectives de l'autorité autonome d'un État et de l'autorité agrandie de la Société des Nations, quand il s'agira d'une question touchant les intérêts d'autres États³⁶. »

Qualifiant l'idéal de paix par le droit de « sublime vision » et « d'espérance réconfortante », le comte transmet au comité toute la certitude qu'il a dans la SDN. Ses derniers mots sont encore

³⁵ Séance 261 du 3 novembre 1924 sur « La cinquième assemblée de la Société des Nations », p. 10.

³⁶ Séance 261, *op. cit.*

plus révélateurs de sa foi : comparant les juristes à des « chevaliers de la paix », il décrit le droit international comme un moyen de parvenir à « l'idéal » : « J'ai le ferme espoir que les vaillants chevaliers de paix ne failliront pas à cette lourde tâche complémentaire dont ils comprennent déjà l'élévation. La foi qui les a guidés et utilement servis jusqu'ici, les aura alors conduits au sommet de l'idéal devenu réalité et dans leur joie suprême, ils pourront à bon droit arborer fièrement le rameau d'olivier ³⁷. »

L'importance que le comité accorde au droit international permet de bien saisir toute l'influence que sa croyance en l'objectivité peut avoir sur sa conception de l'international. À l'instar de sa façon d'aborder les problèmes de son temps, l'international doit être géré de façon rationnelle et objective. Le droit devient donc le garant de l'objectivité dans un système international où chaque nation tente de faire valoir ses propres intérêts. Pour Ernest Bovet, qui fait un exposé sur les arguments contre la Société des Nations³⁸, le travail des juristes devrait arriver à convaincre les plus sceptiques : « le jour viendra où les juristes trouveront la formule définitive pour les vérités créées douloureusement par les quelques croyants³⁹. »

L'internationalisme objectif

L'existence même du comité et son ouverture à l'autre témoignent aussi d'une prise de conscience de l'« internationalité » du monde du début du XXe siècle. C'est ce que défend Sluga dans son ouvrage *Internationalism in the Age of Nationalism*, en analysant comment l'internationalisme était vécu et perçu avant la guerre et pendant l'entre-deux-guerres. Selon

³⁷ Séance 261, *op. cit.*

³⁸ Ce qui en soit est particulièrement intéressant et illustre une fois de plus, le vœu d'objectivité du comité.

³⁹ Séance 310 du 7 juin 1926 sur « Les neutres et la Société des Nations », p. 22.

elle, la fin du XIXe et le début du XXe siècle sont marqués par une fascination et une foi en l'internationalisme, un *internationalisme objectif* lié au progrès humain et technique et au développement de l'économie qui force de plus en plus les peuples à entrer en contact. Le monde du début du siècle prend conscience de son « internationalité »: « The concept of a “new internationalism” was born of the “objective facts” of modernity, and out of the same historical processes as nations offered an increasingly attractive political conception of modernity and progress [...] As contemporaries understood it, the mechanisms of that turn were the new “objectives facts” of steam, electricity and trade⁴⁰. » Ces nouveaux éléments, par exemple le train ou encore le télégraphe, traversent les frontières et doivent donc être gérés conjointement par les nations. La conséquence de l'avancement technologique de la période industrielle favorise donc une augmentation des contacts entre les peuples. De ces contacts émerge un esprit international et le sentiment est d'autant plus fort en France de la fin du XIXe siècle, qui se retrouve dans un monde économiquement interconnecté et donc, de plus en plus interdépendant. Ainsi, les Français de la fin du XIXe réalisent non seulement que les peuples sont de plus en plus en contact, mais développent aussi « a new awareness of belonging to a unified people⁴¹. »

Associé à la science et au progrès, cet internationalisme est perçu comme étant lui-même objectif et rationnel, et non pas comme une construction sociale ou comme un projet politique. Si la Première Guerre mondiale occasionne un certain désillusionnement face à l'esprit international, le projet d'une Société des Nations crée un espoir important que l'histoire a

⁴⁰ Glenda Sluga, *Internationalism in the Age of Nationalism*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2013. p. 12. C'est aussi un sujet qui est abordé dans le chapitre de Waqar Zaidi, « Liberal Internationalist Approaches to Science and Technology in Interwar Britain and the United States » dans, Daniel Laqua, dir., *Internationalism Reconfigured*, London, I. B. Tauris, p. 17 à 45.

⁴¹ Tyler Edward Stovall, *Transnational France: the modern history of a universal nation*. Boulder, Colorado, Westview Press, 2015.

tendance à oublier, puisqu'on ne se rappelle aujourd'hui que l'échec de l'organisation. Sluga met ainsi l'accent sur l'importance de la formation de la SDN et de son démantèlement dans les années 1930 dans la compréhension de la longue histoire de l'internationalisme.

Né en 1860, Albert Kahn grandit dans cet univers marqué par l'avancement technologique et l'ouverture sur le monde⁴². Interpelé par cet esprit international, il passe lui-même beaucoup de temps à voyager, à tisser des liens un peu partout autour de la planète (notamment au Japon) et investit sa richesse dans les nouvelles technologies (on peut penser, à titre d'exemple, au matériel photographique de premier ordre – les plaques autochromes – utilisé pour les Archives de la planète) et dans des initiatives qui impliquent un avancement du savoir scientifique et un contact accru entre les peuples (notamment les Bourses autour du monde, ou plus simplement encore, le CNESP). Les projets qu'il finance s'inscrivent dans cette idée d'un internationalisme objectif. Le soin scrupuleux qu'il démontre à se tenir loin de l'action politique le confirme bien ; cette foi en l'internationalisme objectif signifie que le simple travail d'avancement de la connaissance fera émerger une société internationale plus juste et plus ouverte.

Le travail du CNESP correspond lui aussi à cette idée et ce, de trois façons. Premièrement, l'internationalisme s'organise autour des progrès de la science et des avancées techniques du début du siècle, et cela se remarque plus particulièrement dans les séances traitant de sujets à caractère global. En effet, lorsque que le comité décide de traiter d'un problème qui touche plusieurs pays ou même le monde en entier, il porte généralement son attention sur les

⁴² Jeanne Beausoleil, « Les années Marmoutier » dans *Albert Kahn, singulier et pluriel*, Paris, Musée Albert Kahn / Département des Hauts-de-Seine, 2015, p. 34.

solutions amenées par la science. En décembre 1920, le comité tient deux séances sur le thème « Les races et les nationalités ». Une foule de conférenciers interviennent, dont, notamment, le grand anthropologue français Marcel Mauss. À l’instar de ce dernier, tous les gens qui participent appartiennent au milieu scientifique. On essaie alors de définir la différence entre race et nationalités, de la façon la plus objective possible. M. Pittard⁴³ entame la discussion ainsi :

Il convient d’abord de s’entendre sur le sens de ces deux mots : race et nationalité. Le mot « race » a été tellement déformé, il est tellement sorti de son cadre scientifique qu’on parle aujourd’hui de race à tout propos, alors même que véritablement, il ne peut pas en être question ; on parle des races latines, des races germaniques, des races slaves ; or nous savons qu’il n’y a ni races germaniques, ni races slaves, ni race latine. [...] La race doit rester un fait zoologique ; la nationalité tout autre chose⁴⁴.

La réflexion de M. Pittard montre bien comment le comité tient à analyser cette question de façon scientifique plutôt que de se laisser aller à des interprétations qu’il dit « douteuses » qui, toujours selon M. Pittard servent les linguistes, les historiens et les sociologues qui en font usage pour mousser le nationalisme.

Deuxièmement, le comité associe, plus simplement, internationalisme et ouverture au progrès. Les technologies et les avancées scientifiques qui ont fait progresser les sociétés occidentales sont aussi à l’origine d’un plus grand contact entre les peuples. « La technique des moyens de communication a réduit les distances à un tel degré que pratiquement l’Europe est aujourd’hui moins étendue que ne l’étaient, il y a cent ans, par exemple, l’Allemagne ou l’Italie.

⁴³ Eugène Pittard est un anthropologue suisse qui s’intéresse aux questions d’eugénisme. Voir le numéro spécial du journal du Musée de l’ethnographie de Genève, Totem, sur M. Pittard : Eugène Pittard et le MEG publié en octobre 2013.

⁴⁴ Séance 145 du 20 décembre 1920 sur « Les races et les nationalités », p. 1.

Tous les « États, toutes les villes de l'Europe sont maintenant voisins séparés seulement par une distance de quelques heures de vol. La technique des communications a aussi tissé sur toute l'Europe un réseau unique d'intérêts communs⁴⁵. » Refuser de faire partie d'un monde plus ouvert et plus connecté, c'est refuser de progresser, et c'est ce que M. le Comte de Coudenhove-Kalergi, fondateur du mouvement Pan-Europe⁴⁶, exprime lors d'une séance portant sur un congrès paneuropéaniste ayant eu lieu à Vienne :

La marche de l'Histoire s'est adaptée aux rythmes de la technique et, à l'heure actuelle, une période de dix années compte davantage que jadis un siècle. C'est pourquoi la Pan-Europe ne peut souffrir aucun retard. Elle sera réalisée parce que cette réalisation doit venir comme une étape nécessaire dans l'évolution historique qui a passé de la tribu au peuple et qui maintenant ayant dépassé ce stade se sent poussée vers des formations continentales. L'Europe ne saurait, à la longue, opposer une barrière au courant de l'époque ; elle est placée devant une nouvelle alternative : celle de se laisser porter par ce courant ou bien être entraîné ou englouti par celui-ci⁴⁷.

Troisièmement, le CNESP s'inscrit aussi dans ce contexte d'une croyance en un internationalisme objectif de par son obsession pour la recherche de vérité et pour l'utilisation d'une méthode scientifique objective et positiviste. Pour le comité, le politique doit être laissé aux politiques, alors que les experts eux, ne font que servir « d'agence d'information ». M. Croiset, qui introduit une séance sur le futur Institut international de coopération intellectuelle (IICI) chapeauté par la SDN, conçoit que le rôle des experts, que ce soit au CNESP ou encore à l'IICI, est de « réunir les renseignements venant de tous les côtés et de les mettre à la portée de

⁴⁵ Séance 321 du 17 décembre 1926 sur « Le récent congrès paneuropéen de Vienne et le pan européenisme », p. 3.

⁴⁶ M. le Comte de Coudenhove-Kalergi est un européeniste connu. Voir Philippe Mioche, *Penser et construire l'Europe*, 2e éd., Fondamentaux 158, Paris, Hachette supérieur, 2007.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 5.

ceux qui ont besoin de les recevoir. Elle aura peut-être aussi une certaine part de direction ; mais cette part de direction devra être légère pendant longtemps ; au contraire il faudra laisser la plus grande part aux initiatives individuelles qui se sont déjà produites⁴⁸. »

Cette absence d'action politique a souvent embêté les historiens qui ont travaillé sur le comité. Bouchard pose, à ce sujet, la question suivante : « Il reste à se demander si ce refus de l'engagement a constitué pendant toutes les années d'existence du CNESP une position de principe à laquelle il était impossible de déroger, ou s'il n'est pas plutôt le voile qui masque la triste réalité du choc des opinions⁴⁹ ». S'il est probablement vrai que « le choc des opinions », compte tenu de la diversité des allégeances politiques du CNESP, a pu empêcher le comité de mener une action politique, la foi plus généralisée des contemporains, et donc des membres du comité, pour la plupart des hommes du XIXe siècle, en la valeur d'un travail centré sur l'objectivité, semble en fait être une valeur en soi pour le comité. Une valeur, au final, que Kahn et le CNESP ont considéré comme étant *plus importante* que l'action politique. Le travail intellectuel et la recherche de vérité représentent en fait le meilleur geste à poser pour faire progresser la société internationale et, plus généralement, l'humanité. Ainsi, de par son fonctionnement, de par ses croyances et de par ses ambitions, il incarne l'esprit international décrit par Sluga.

⁴⁸ Propos du président de séance, M. Maurice Croiset lors de la séance 264 du 24 novembre 1924 sur « L'organisation du futur institut international de coopération intellectuelle ».

⁴⁹ Bouchard, *op.cit.*, p. 236.

Conclusion

Influencé par sa façon plus générale de voir le monde et d'aborder les problèmes de son temps, le CNESP conçoit l'international comme quelque chose d'objectif qui doit être administré de manière rationnelle. Cette conception de l'international s'exprime sur deux plans. D'abord, les relations entre les États doivent être gérées par le droit et seulement le droit. Les principes juridiques permettent ainsi de s'assurer de l'objectivité du système de relations internationales, garantissant du même coup, justice et équité. Ensuite, les problèmes à caractères globaux ou internationaux sont abordés, en quelque sorte, de la même façon. En faisant usage de méthodes scientifiques, on s'assure que les réponses à des problèmes comme ceux de l'augmentation de la population ou encore « les grands fléaux sociaux » sont objectives, ou du moins, objectives selon le comité, et ne répondent pas aux intérêts de quelques individus ou nations particulières.

Considérées ensemble, ces deux tendances révèlent d'intéressants éléments de compréhension quant à la nature du comité et à l'élaboration du système international de l'après-guerre. D'abord, la recherche de la *vérité*, si importante au CNESP, ne s'applique pas seulement à sa mission et à sa méthode, mais, plus largement, à sa vision du monde et donc à sa manière de concevoir l'international. En liant l'internationalisme objectif à la mission d'objectivité du comité, on comprend aussi mieux le refus de l'action politique professé par le comité. Ensuite, la croyance du comité en un internationalisme objectif montre que l'élaboration du système international de l'après-guerre répond plus qu'à un simple principe d'équilibre des puissances. Bien qu'il s'agisse d'un élément non négligeable, la lecture des fascicules du comité montre que la réalité est beaucoup plus complexe. La conception du système international de l'entre-deux-

guerres a aussi été influencée par une foi en la science et en les possibilités offertes par les nouvelles technologies.

Enfin, en promouvant un système international centré sur des valeurs de justice et de progrès, le comité conforte la croyance en l'universalisme des valeurs françaises. D'abord, parce que ces valeurs sont diffusées partout à travers le monde, mais surtout parce qu'elles sont présentées comme objectives et ne servant pas d'intérêts particuliers.

CHAPITRE III : ENTRE UNIVERSALISME ET PARTICULARISME

Le droit international est, tout à la fois, national et international ; national, en ce sens qu'il est la loi du pays et s'applique comme tel à la décision des questions qui mettent en jeu ses principes ; international, en ce sens qu'il est la loi de la Société des Nations et qu'il s'applique à toutes les questions entre les membres de la société des nations qui mettent en jeu ses principes¹.

Le précédent chapitre a montré comment la foi du comité dans la quête d'une *vérité* objective détermine la conception que celui-ci se fait de l'international. Pour ses membres, le système international d'après-guerre doit être articulé autour de principes juridiques forts, et les problèmes à caractère mondial ou global solutionnés par les progrès de la science. C'est au prisme des valeurs françaises – justice et progrès humain –, présentées comme universelles et, donc, objectives, qu'est pensé l'international.

Pour Glenda Sluga,

The political and social meaning attributed to the ostensibly objective facts of internationality cannot help but appear subjective. [...] However, recognizing the subjective ways in which the objective qualities of the new internationalism were constituted [...] does not make it any less historically significant idea. Instead, it merely makes it an idea of its times, put to work in the context of an issue of the day².

En mettant en relief le côté subjectif de cet internationalisme prétendument objectif, Sluga montre que la conception de l'international va bien au-delà d'une simple gestion des relations

¹ « Déclaration des Droits et des Devoirs des Nations » dans séance 1 du 3 avril 1916 sur « L'arbitrage international », p. 12.

² Glenda Sluga, *Internationalism in the Age of Nationalism*, Pennsylvania Studies in Human Rights, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2013, p. 18.

entre les nations. Ce chapitre vise ainsi à identifier et mieux comprendre quelles sont ces « considérations subjectives », et comment elles influent sur la conception plus générale de l'internationalisme par le CNESP.

Le chapitre se divise en deux parties. La première partie explore la question de l'articulation entre national et international et montre comment l'un sert l'autre d'une façon particulière. La deuxième partie examine les dynamiques d'inclusion et d'exclusion qui s'expriment doublement au CNESP – à l'intérieur même du comité et dans sa vision de l'international. Le but est, au final, de mettre en lumière les effets particularisants de la croyance du comité en l'universalisme des valeurs françaises.

National et international, une conception en simultané

Au-delà de la distinction

Perçu comme un projet utopique, alors que son organisation en tant que nouvel ordre mondial se bute constamment aux intérêts nationaux, l'internationalisme a longtemps été vu comme opposé, ou du moins, distingué d'un nationalisme pensé comme plus *réel et réalisable*³. Ceci explique en partie pourquoi les historiens ont passé la majeure partie du XXe siècle à faire l'histoire des nations et à tenter de comprendre les origines du nationalisme en négligeant l'international⁴. Quand ils s'y sont finalement intéressés, ils en ont fait un champ d'études

³ Voir Sluga et Karl Holl, « Why do peace movement fail? » dans Grünewald, Guido et Peter Van den Dungen, *Twentieth-Century Peace Movements: Successes and Failures*, Lewiston, E. Mellen Press, 1995.

⁴ On peut penser aux nombreux grands ouvrages sur le sujet : Benedict Anderson. *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, London, New York, Verso, 1991; Eric Hobsbawm. *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*, Folio Histoire 99 Paris, Gallimard, 2002, ou encore Ernest Gellner, *Nations and nationalism*, New perspectives on the past, Ithaca, Cornell University Press, 1983.

distinct, contribuant ainsi à la création d'une conception dualiste des concepts de national et d'international⁵. Cette tendance s'est en quelque sorte accentuée dans les dernières décennies du XXe siècle alors que, touchés par une nouvelle prise de conscience plus générale de la globalité du monde, les historiens se sont efforcés de rejeter le paradigme national qui leur apparaissait comme « insuffisant » ou « inapproprié⁶ » et ont tenté d'investir une histoire dite « transnationale » ou internationale.⁷ Cette conception a eu pour effet de dissimuler la richesse de l'articulation entre les deux concepts. Or, les réflexions de plus en plus approfondies sur cette histoire internationale ont dévoilé l'importance de « "think with and through" the nation in order to do justice to this 'inadequate and indispensable category'⁸ » puisque, comme Pierre-Yves Saunier le souligne, « rattling the weight of the national casing should not cause the denying of nations as realised category, which have contributed so importantly to the framing of our individual and collective lives⁹.»

De plus en plus d'historiens contestent aujourd'hui cette distinction et appellent leurs collègues à réfléchir à l'articulation entre les concepts de national et d'international. Sluga et

⁵ Pierre-Yves Saunier, *Transnational History, Theory and History*. Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, p. 15.

⁶ *Ibid.*

⁷ Voir Saunier et Patricia Clavin, « Defining Transnationalism », *Contemporary European History* 14, n° 4 (1 novembre 2005), 421-39 ; « Time, Manner, Place: Writing Modern European History in Global, Transnational and International Contexts », *European History Quarterly* 40, n° 4 (1 octobre 2010), 624-40; et « Conceptualising Internationalism » dans Daniel Laqua (dir), *Internationalism reconfigured: transnational ideas and movements between the World Wars*, International library of twentieth century history, v. 34 London, New York, Palgrave Macmillan, 2011. Saunier effectue dans son chapitre introductif une réflexion plus générale sur les différents types d'histoire qui tentent de s'écarter du cadre national (histoire globale, histoire universelle, histoire transnationale, histoire internationale, post-colonialisme). Clavin, qui, en 2005, s'intéresse au transnationalisme, se tourne de plus en plus vers l'internationalisme et réfléchit à ce concept notamment dans un ouvrage, devant paraître à l'automne 2016 chez Cambridge University Press, qu'elle co-dirige avec Glenda Sluga : *Internationalism : a Twentieth Century History*.

⁸ Réflexion de Antoinette Burton rapportée dans Saunier, *op.cit.*, p.8.

⁹ Saunier, *op.cit.*, p. 8.

Patricia Clavin (inspirée entre autres par Hinsley) rappellent comment ces deux concepts ont été imaginés de façon simultanée. Analyser l'un sans y inclure l'autre masque, ou du moins, laisse de côté d'importants éléments d'explication qui permettraient de mieux comprendre certains événements importants du XXe siècle¹⁰. C'est pourquoi Lisa Malkki aborde le national et l'international comme un tout, un phénomène politique à part entière :

Nationalism and internationalism are neither antagonistic nor even analytically separable principles, but are, rather, mutually entailed aspects of a wider process of categorical thought and action. Internationalism does not contradict or subvert nationalism; on the contrary, it reinforces, legitimates, and naturalizes it. In the process, the national order of things becomes a natural one—a moral taxonomy so commonsensical that it is sometimes almost impossible to see¹¹.

Cette vision de l'international et du national comme étant deux catégories d'analyse distinctes s'illustre, finalement, dans les différentes interprétations qui ont été faites du CNESP. Pour Baud-Berthier, même si le comité s'intéresse grandement à l'international, l'importance que ses membres accordent à la situation intérieure de la France fait de lui un comité national. Pour Bouchard, il est évident que le comité traite de la plupart des sujets avec un point de vue national français, mais son intérêt considérable pour les sujets extérieurs à la France fait du CNESP un groupe ayant des visées internationales. Si chacun reconnaît la présence de dynamiques nationales et internationales à l'intérieur du comité, on sent tout de même un besoin chez les deux historiens de replacer le comité dans l'une ou l'autre des catégories d'analyse. Alors que ces deux façons d'aborder le comité apportent des éclairages différents et pertinents, il paraît essentiel de réconcilier les deux analyses afin de bien saisir toute la complexité du

¹⁰ Hinsley, par exemple, croit qu'il est en fait impossible de séparer ces deux concepts et que l'opposition traditionnelle opérée par les chercheurs a empêché de trouver des solutions à de grandes questions comme celles des origines de la Première Guerre mondiale. Hinsley, F. H., *Nationalism and the International System*, Twentieth Century Studies, 5. Dobbs Ferry, NY, Oceana Publications, 1973, p. 15.

¹¹ Malkki. *op.cit.*, p. 62.

comité. Explorer la façon dont le comité fait interagir le national et l'international permet, d'une part, d'accéder aux considérations subjectives derrière la conception de l'international et, d'autre part, d'appliquer à un cas concret les pistes d'analyse soulevées par Sluga et Malkki.

La fonction de l'international

Lieu de l'expression du national, l'international est plus qu'un simple projet utopique qui a peine à se réaliser : il a une fonction. La lecture du contenu des fascicules montre qu'au-delà de la façon très rationnelle de discuter des sujets dits « internationaux », le comité entretient un rapport particulier avec l'idée de la nation française puis se préoccupe de la place de cette dernière dans le reste du monde. Convaincu de l'universalisme des valeurs françaises, le comité conçoit l'international comme un espace où cet universalisme peut et doit se manifester.

Constituant en quelque sorte l'espace international par excellence de l'entre-deux-guerres, la Société des Nations (et ses organismes connexes) est le sujet de plusieurs rencontres au comité. Or, en traitant de la SDN, les membres du CNESP réfléchissent plutôt au rôle de la France sur la scène internationale. Le souci principal des membres du comité ? S'assurer que la France obtienne et consolide la place *qui lui revient* dans cette organisation qui fait la promotion de valeurs (républicaines) de justice. Si la France a perdu en puissance matérielle à cause de la guerre¹², les membres du CNESP restent convaincus de la puissance intellectuelle de leur nation et de l'importance, pour elle et pour le reste du monde, d'exploiter cette puissance intellectuelle.

¹² Carl Bouchard, *Le citoyen et l'ordre mondial, 1914-1919 : le rêve d'une paix durable au lendemain de la Grande guerre, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, Paris, A. Pedone, 2008, p. 232.

Ce sentiment se révèle avec clarté dans une séance de mars 1924 portant sur la création d'une commission de coopération intellectuelle au sein de la SDN :

Il est de l'intérêt français qu'il y ait en ce moment, quelque part dans le monde, une réunion d'hommes qui appartenant à toutes les cultures, à toutes les directions morales, qui, se plaçant au-dessus des spécialités, considèrent dans leur ensemble les problèmes de la vie intellectuelle et cherchent à les régler ou à en conseiller, à en susciter le règlement par des moyens d'ordre général. Car ces hommes ne peuvent pas ne pas s'adresser en premier lieu à l'une des plus grandes nations productrices dans le domaine de l'esprit, et à celle dont l'esprit est naturellement le mieux adapté aux formules générales, aux conceptions communes à toute l'humanité. Aussi bien que la force de la France dans la Commission internationale, ce sont les forces réunies du Ministère français de l'Instruction publique, des académies, des universités, des associations de gens lettrés, d'auteurs dramatiques et de tant d'autres associations et institutions intellectuelles, et aussi celle d'un organisme plus jeune, très ardent, très actif : la Confédération française des travailleurs intellectuels. Mais, inversement, l'autorité de la France intellectuelle s'accroîtra de celle qu'est en train d'acquérir la Commission internationale¹³.

Agir à l'international, étendre et diffuser les valeurs républicaines devient alors un intérêt national de haute importance. Le fait que l'on ait « besoin » de la France confirme sa portée universelle et c'est l'existence d'un espace international qui permet cela ; la France doit continuer à guider le reste du monde vers la lumière.

L'international est aussi un moyen de s'assurer de la mise en place d'un système en accord avec l'existence même de l'idée de nation. Il va au-delà de la simple expression d'une analogie domestique (voir chapitre 2) puisqu'il ne s'agit pas seulement d'appliquer des principes juridiques nationaux à un projet global, mais bien de pousser d'autres peuples à adopter le modèle de l'État-nation pour qu'ils puissent intégrer la structure internationale. Pour les intellectuels qui œuvrent au comité, l'ordre international apparaît comme complémentaire à la

¹³ Séance 248 du 10 mars 1924 sur « L'œuvre de la commission de coopération intellectuelle à la Société des Nations », p. 9.

nation : « Vouloir la Société des Nations, c'est vouloir des nations. Il faut que ces nations aient des caractères différents et que chacune accompagne sa mission propre. La variété et l'individualité sont les fonctions mêmes de la vie¹⁴. » Cette réflexion sur la place de la nation et sur l'international comme espace d'existence des nations se manifeste à quelques reprises dans les fascicules relatifs à la SDN¹⁵. Ainsi, comme l'affirme Malkki, « the international order itself serves to reproduce, naturalize, legitimate, and even generate “the nation form” all over the world¹⁶ ». C'est la principale fonction de l'international, qui n'apparaît pas comme un état supérieur de la civilisation, mais bien comme le faire-valoir de la nation. En légitimant l'État-nation, il assure à une nation comme la France son existence et sa valeur. « Le parti pris de la SDN est donc [...] la conséquence d'une réflexion sur la puissance relative de leur nation. En voulant sauver la France, ils font aussi avancer la cause internationale »¹⁷, dit Carl Bouchard lorsqu'il analyse le point de vue des internationalistes français au début du siècle. C'est pourquoi le CNESP soutient une Société des Nations qui donne toute la place aux États-nations et qui encourage leur développement et leur émancipation : « L'esprit international n'affaiblira pas l'esprit national. La Société des Nations, comme toutes les sortes de Sociétés, ne peut être que la somme des valeurs de ses membres. Les nations continueront de travailler chacune dans son cadre de nation, de sa portion de sol, sous son fragment de ciel, avec les aptitudes diverses, nées

¹⁴ Séance 264 du 24 novembre 1924 sur « L'organisation du futur institut international de coopération intellectuelle », p. 23.

¹⁵ Je pense notamment à cet extrait : « Ne faisons pas disparaître les patries, nous n'y réussirions pas d'ailleurs, car elles ne tarderaient pas à renaître de leurs cendres, et ne faisons pas disparaître non plus les œuvres à but internationaux qu'elles ont créées avant que la Société des Nations ne soit venue au monde » dans Séance 264, *op. cit.*

¹⁶ Malkki, *op. cit.*, p. 42.

¹⁷ Carl Bouchard, « Le Comité national d'études sociales et politiques, esquisse d'un projet mondial », dans Stéphane Kutniak, dir., *Albert Kahn : singulier et pluriel*, Montreuil, LienArt Éditions, 2015, p. 221.

du ciel et de la terre¹⁸. » En plus de permettre au national de s'exprimer et de s'imposer comme modèle, l'international agit sur le national en confirmant la validité, et donc, l'universalité, des valeurs nationales.

Le même principe s'applique à l'intérieur du comité ; les conférenciers étrangers confirment, dans leurs exposés, la valeur de la nation française. Ces représentants de différentes nations ou nations en devenir viennent traiter des sujets tels que « La situation économique et sociale en Italie », « La question polonaise » ou encore « Le problème de l'Irlande »¹⁹. Suivant tous la même tendance, chacun de ces conférenciers vient au comité pour expliquer ou montrer comment le peuple qu'il représente possède déjà ou travaille activement à développer et intégrer les valeurs républicaines émanant de la Révolution française. On sent alors que, si le comité fait preuve d'ouverture et de curiosité, l'intervention des conférenciers étrangers sert surtout à conforter ses membres dans sa croyance en l'universalisme des valeurs françaises et aussi de sa suprématie en tant que nation modèle.

Pour bien comprendre de quoi il retourne, considérons les deux cas suivants. D'abord la séance 254 du 12 mai 1924 sur « Le Mexique - La situation intérieure, les compétitions internationales ». Très humble, le conférencier M. Lozano vient au comité pour parler de la situation de son pays, en raconter l'histoire et son parcours vers l'indépendance, ce qui montre déjà son adhésion au concept de nation. Une chose est claire, la France représente pour M. Lozano l'exemple à suivre. Son peuple, qu'il qualifie de « faible », doit se tourner vers

¹⁸ Séance 264 du 24 novembre 1924 sur « L'organisation du futur institut international de coopération intellectuelle », p. 23.

¹⁹ La séance 142 du 29 novembre 1920 sur « La situation économique et sociale en Italie », la séance 18 du 23 octobre 1916 sur « La question polonaise » et la séance 160 du 23 mai 1921 sur « Le problème de l'Irlande ».

l'exemple français²⁰ pour émerger en tant que vraie nation et cela est particulièrement clair dans

l'extrait suivant :

Le changement de régime aura coûté beaucoup de temps et des versements de sang à une nation aussi solidement construite que la France ; pendant des siècles de gouvernement national, à une nation éduquée et à un peuple d'expérience qui est peut-être le plus illustre dans l'histoire. Mais la grandeur de la France donne une splendeur tragique, éclatante à tous les événements dans lesquels elle intervient. Les peuples faibles comme ma patrie n'ont point pour eux cette chance. Cependant le phénomène qui se produit au Mexique est exactement le même. [...] Pour ce travail, aucune nation n'était plus apte que la France par l'incomparable pouvoir de diffusion de son esprit, par la sympathie magnétique qui émane d'elle, par son amour de tous les idéals. Aucune organisation n'était plus indiquée que cette maison cosmopolite et libérale ou un destin pieux a voulu qu'un humble fils de l'Amérique latine fût écouté par des hommes qui sont l'orgueil et l'ornement de l'humanité, tel que vous, monsieur Croiset, l'aimable et doux maître²¹.

Lozano met ici l'accent sur la capacité d'attraction de la France en parlant de son « pouvoir de diffusion », de sa « sympathie magnétique » et met en lumière sa supériorité en utilisant des termes tels que « splendeur », « grandeur » « expérience », flattant ainsi les membres du CNESP et les confortant, par cet hommage obséquieux, dans leurs certitudes.

M. Scie-Ton-Fa, dans la séance du 21 mars 1927 « Le réveil national de la Chine et ses manifestations actuelles », ne parle pas, de son côté, de la supériorité de la France, mais cherche à montrer comment sa nation porte en elle les valeurs qui peuvent la placer à égalité avec les grands peuples européens « civilisés » :

J'insiste sur l'expression « réveil de la conscience nationale chinoise ». Car on a semblé, et certains ont voulu dénier aux Chinois le sens du patriotisme, allant même jusqu'à dire que le mot n'existe pas dans la langue chinoise et qu'il faut toute une série de périphrase pour arriver avec difficultés, disent-ils, à le faire comprendre ou à l'expliquer. Je dois vous dire tout d'abord que ces auteurs ne sont pas des

²⁰ La proximité France – Mexique découle entre autres de l'expédition mexicaine de Napoléon dans les années 1860. Voir à ce sujet : Jean-François Lecaillon, *Napoléon III et le Mexique : les illusions d'un grand dessein*, Collection « Horizons Amériques latines », Paris, l'Harmattan, 1994.

²¹ Séance du 12 mai 1924 sur « Le Mexique - La situation intérieure, les compétitions internationales ».

sinologues, qu'ils manquent de psychologie et surtout de bien des connaissances sur l'histoire de la Chine. Que font-ils, en effet, de certaines expressions bien chinoises telles que « Tsou-Kouo » qui veut dire le pays des ancêtres, et de l'expression « Ngai-Kouo », c'est à dire l'amour du pays, et surtout, de cette vieille maxime chinoise « Tchong-Hsia-Tsié-Yi », qui renferme toute l'Expression chinoise, avec le plus beau du patriotisme : « Tchong-Hsia », je ne peux malheureusement pas faire passer sous vos yeux ces deux caractères chinois qui veulent dire : fidélité au pays et piété filiale. Depuis des millénaires ces deux idéogrammes, qui sont les plus nobles en quelques sortes du vocabulaire, ont un sens très précis et profond, parfaitement compréhensible pour tous les Chinois, caractères qui figuraient même sur les signes attributifs des fonctionnaires, c'est-à-dire des mandarins, comme devise et comme principe de leur fonction²².

Pour convaincre le comité, le conférencier commence ainsi par discréditer les personnes qui auraient pu rapporter que les Chinois ne sont pas patriotes. Il procède ensuite à une courte analyse de la « langue chinoise » afin de montrer qu'il existe plusieurs expressions faisant référence à l'idée de patriotisme et met l'accent sur la « noblesse » de ces termes et du prestige qu'ils ont dans la culture chinoise, montrant ainsi que les Chinois ont le sens de la patrie *au même titre que les peuples européens*.

La comparaison entre ces deux extraits est particulièrement révélatrice du rapport à la nation et à l'universalisme. Les conférenciers ont des propos et des tons bien différents : M. Lozano flatte le comité en montrant comment son pays prend la France en exemple, alors que M. Scié-Ton-Fa adopte un ton un peu plus affirmatif pour prouver que son peuple vaut au moins autant que les États européens. En travaillant à convaincre les membres du comité que le peuple qu'il représente a intégré les valeurs républicaines, le conférencier étranger renforce la croyance en l'universalisme des valeurs françaises en montrant qu'elles émergent ailleurs dans le monde, et que le modèle européen est le seul qui vaille pour les nations en devenir. L'international, ici

²² Séance 333 du 21 mars 1927 « Le réveil national de la Chine et ses manifestations actuelles », p. 3.

personnifié par les conférenciers étrangers, agit donc sur le national, personnifié par les membres du comité : il confirme et conforte la validité du système en lequel ils croient.

Dans un monde mené par l'État-nation, l'international se révèle ainsi être non pas seulement un système de gestion des relations entre les États, mais bien un complément, un support à un nationalisme qui ne peut s'exprimer seulement à l'intérieur des pays. S'il est à l'origine un idéal de paix, cet ordre permet à une puissance comme la France de garder une certaine suprématie (et ce malgré les difficultés encourues par la guerre) en contrôlant la forme du projet politique européen et international d'après-guerre.

Universalisme et particularisme

La lecture des fascicules révèle aussi qu'il existe, dans la conception de l'international, d'importantes dynamiques d'inclusion et d'exclusion. Ainsi, si l'internationalisme permet à la France de projeter ses valeurs dans le reste du monde, tous n'ont pas droit aux avantages qu'offrent les droits républicains. Cette section se penchera donc sur ces dynamiques et tentera de montrer comment le comité opère, ou construit, le *rejet* à l'intérieur même du projet politique international de l'après-guerre.

L'exclusion au CNESP

Les dynamiques d'inclusion et d'exclusion se remarquent d'abord au sein même du comité. Si le CNESP se vante d'attirer chez lui les plus grands experts de l'époque et les témoins les plus qualifiés, tous n'ont pas la possibilité de s'exprimer et tous ne peuvent pas participer aux activités du comité. Alors qu'en théorie celui-ci dit choisir les intervenants sur la base de

leur qualité de témoin, il semble que cette qualité ne soit pas suffisante pour pouvoir présenter un exposé.

L'exemple le plus frappant est probablement celui des séances portant sur la Russie, à laquelle le CNESP consacre de nombreuses séances durant ses 16 années d'existence²³. Si, au départ, on semble simplement vouloir s'intéresser au mouvement révolutionnaire, à ses conséquences et aux multiples inconnues qu'il génère, rapidement, les séances se transforment en lieu de réflexion sur la fin prochaine du régime soviétique – on ne peut, semble-t-il, au CNESP contempler d'autre issue. Idéologie concurrente au républicanisme français, universaliste comme lui, le communisme est complètement rejeté par le comité. Il est aussi éminemment dangereux, car il remet en cause tout le cadre politique et social d'où sont issues les élites siégeant au CNESP. On invite alors toute une panoplie de gens à intervenir et à donner leur avis sur ce qui se produit en Russie. Plusieurs Français, qui y ont séjourné, viennent témoigner de ce qu'ils ont vu et donnent leur impression sur le régime. On invite aussi d'importantes personnalités russes. Kerensky, chef du gouvernement libéral en Russie est par exemple un habitué des séances du comité. Même chose pour le comte Maklakov, ancien ambassadeur russe en France sous le gouvernement de Kerensky, et le comte Kokovtsov, président du conseil de Russie avant la Révolution. Ouvertement opposés au régime soviétique, ces notables russes sont accueillis chaleureusement au comité, comme par exemple, dans cette introduction de Maurice Croiset : « Avant de donner la parole à M. Kerensky, je veux lui

²³ Sophie Coeuré, « Bolchévisme, fascisme et nationalisme sous le regard du CNESP » dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory, *Albert Kahn réalités d'une utopie*, (p. 265 à 280), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995.

souhaite la bienvenue parmi nous et lui exprimer tous les sentiments de reconnaissance de notre Comité. [...] En ce qui me concerne, je vois M. Kerensky sous la forme d'un héros²⁴. »

Les rares intervenants qui, au contraire, montrent une certaine ouverture face au régime sont rapidement discrédités. Les interventions de Jacques Lyon²⁵ et M. Bey Salem sont particulièrement révélatrices de cette dynamique. Le premier fait une conférence au comité en 1927 sur « Le régime actuel des soviets²⁶ ». Désireux de mieux comprendre le régime, Jacques Lyon s'est lui-même rendu en Russie d'août à septembre 1926 pour un voyage d'études. Sa conférence est un récit de son expérience. En lisant le compte rendu de cette séance, on remarque assez rapidement que les propos de M. Lyon se démarquent de ce qu'on entend habituellement sur la Russie soviétique au comité. Loin de soutenir le régime, M. Lyon apporte cependant des nuances et fait preuve de relativisme, pour lui, certains aspects méritent une attention particulière et comportent des éléments positifs. C'est ce qu'il exprime alors qu'il décrit la vie politique et administrative en Russie soviétique :

Ce régime, outre qu'il paraît correspondre dans une large mesure à l'étendue du territoire russe et à la complexité des éléments qui s'y rencontrent, offre le triple aspect et le triple avantage d'un contact permanent parce que fréquemment renouvelé, avec les sentiments de la masse électorale, d'une active participation des élus à la vie locale sous toutes ses formes, et enfin, quelque étrange que cela puisse paraître, d'une grande stabilité du pouvoir exécutif²⁷.

La réaction des gens ayant assisté à la présentation de M. Lyon est pourtant démesurée. Pour M. Barthélémy, « l'éloquent orateur, séduit par la curiosité du voyage, a dû regarder un peu vite »

²⁴ Séance 68 du 22 juillet 1918 sur « La situation générale en Russie », p. 1.

²⁵ M. Lyon est l'auteur de « La crise en Russie soviétique » publié en 1928.

²⁶ Séance 330 du 28 février 1927 sur « Le régime actuel des soviets en Russie ».

²⁷ Séance 330, *op. cit.*, p. 18-19.

et « a présenté un tableau presque idyllique » alors que plusieurs rapports parlent plutôt d'un « retour à la barbarie primitive » et de « milliers d'enfants errants "horde sauvage (je cite). Affamés, nus, vrais esclaves de la révolte, ayant l'air de bêtes battues, et dont le mal est devenu une nécessité" parcourent et terrorisent le pays russe²⁸. » Georges Portmann et M. Dorville, ayant eux aussi effectué des voyages en Russie, abondent en ce sens : le régime soviétique est intégralement condamnable, impossible de trouver quelques avantages, impossible de faire preuve de relativisme. Les propos des trois intervenants, sans nuance aucune, non seulement remettent en question la qualité de témoin de M. Lyon, mais surtout font fi des prétentions d'objectivité du comité.

La situation est similaire pour M. Salem Bey alors que son intervention est complètement ignorée lors d'une séance où le CNESP se demande si la France devrait reconnaître la Russie soviétique. Après que M. Salem Bey a expliqué qu'il ne serait pas stratégique pour la France de ne pas reconnaître le nouvel État communiste – « J'ai tenu à vous montrer les dangers qu'il y a à rester dans cette impasse. Le seul moyen d'en sortir, à mon avis, est de reconnaître le gouvernement russe quel qu'il soit²⁹ » –, M. Maklakov réagit de cette façon : « Je voudrais revenir à la question posée par M. Siegfried et qui est la question primordiale : que faut-il faire ? L'orateur qui m'a précédé ne me semble pas avoir donné une réponse à cette question³⁰. » En posant de nouveau la question « que faut-il faire » (qui fait ici référence à l'interrogation de départ et du sujet central de la séance ; faut-il reconnaître la Russie soviétique), M. Maklakov,

²⁸ Séance 334 du 28 mars 1927 sur « Les réalités de la vie sociale et de la vie intellectuelle en Russie soviétique », p. 4-5. M. Barthélémy fait ici référence aux orphelins russes victimes de la famine de 1920-1921. Voir Alan M. Ball, *And Now My Soul Is Hardened: Abandoned Children in Soviet Russia, 1918-1930*. Berkeley, University of California Press, 1994.

²⁹ Séance 177, *op.cit.*, p. 20.

³⁰ *Ibid.*

jette le discrédit sur les propos nuancés de M. Salem Bey. Décidément, « reconnaître » la Russie soviétique n'est pas une option qui mérite considération.

Si le comité n'est pas intéressé à entendre des avis nuancés sur le régime soviétique, il l'est encore moins à recevoir des bolcheviks. En effet, sur les 26 séances accordées à la question de la Russie, pas un seul bolchevik n'est appelé à témoigner. Cette absence montre que tous les témoins n'ont pas la même valeur : pour pouvoir parler de la Russie soviétique, il faut condamner le régime. Rien n'est plus révélateur de ce refus implicite que l'intervention de Raoul Allier en mai 1927, lors d'une séance sur « Le régime des soviets et la question de la Russie ». Pour lui, le soviétisme n'est tout simplement pas compatible avec la *vérité* :

De l'avis de tous les témoins, et de l'avis de tous ceux qui procèdent à de telles enquêtes, aucune liberté véritable n'existe dans la Russie des Soviets. Or, aucun examen vraiment critique d'aucune situation n'est possible sans liberté. Pour voir les réalités, il faut des tours de force d'ingéniosité. [...] Mais ce doute atteint l'autorité qui, par la suppression de la liberté, justifie la défiance instinctive avec laquelle on accueille ce qu'elle dit. Le manque de confiance est la sanction du manque de liberté. Vous voyez Messieurs, au milieu de quelles difficultés nous cheminons pour atteindre la vérité que nous cherchons. Quelles que soient nos opinions différentes, nous la cherchons tous avec une égale ferveur, avec un égal souci d'équité, avec un égal respect pour les autres³¹.

Pour le comité, les bolcheviks n'ont pas la capacité d'intervenir au comité : endoctrinés par les dirigeants d'un régime malsain, ils ne peuvent pas faire figure de témoins et leurs propos n'ont pas de valeur.

À l'inverse, certains conférenciers étrangers sont accueillis plus chaleureusement que d'autres, et leur qualité de témoin devient soudainement secondaire. On accorde beaucoup de sympathie à ces conférenciers que l'on considère comme « ami de la France ». Les présidents

³¹ Séance 335 du 2 mai 1927 sur « Le régime des soviets et la question de la Russie », p. 1-2.

de séance vont alors au-delà des politesses habituelles et font usage d'un vocabulaire lié au thème de l'amitié, vocabulaire qui contraste considérablement avec les habitudes du comité : « sentiments d'amitié », « affection », « sympathie », « admiration », « grand ami de la France », « ami français ».³² C'est le cas, par exemple, pour le juriste américain, M. Beck, qui vient au comité en 1922 pour parler de « La cour suprême aux États-Unis ». Le président M. Larnaude qui, sans même avoir entendu la conférence du juriste américain, M. Beck exprime son approbation : « Nous vous écouterons et nous vous applaudirons. Dans cette enceinte sévère, ou cependant on n'applaudit jamais, nous applaudirons le juriste américain éminent, l'avocat éloquent de la cause du droit en 1914 et aussi l'ami de la France³³ ».

Enfin, il arrive aussi que la qualité d'amitié de la France devienne plus importante que la qualité de témoin, comme on peut le remarquer dans l'exemple suivant : « Je suis heureux de donner la parole à M. Scié-Ton-Fa, un Chinois qui est un peu Français puisqu'il a fait ses études de droit à Paris et qu'il a conquis le diplôme de docteur en droit et qui, malgré ses fréquents voyages en Chine, habite beaucoup Paris d'où il envoie ses impressions sur la civilisation française à la presse Chinoise³⁴ ». Ici, plutôt que de mettre l'accent sur le fait que M. Scié-Ton Fa est Chinois et connaît la Chine parce qu'il y a habité, on remarque que M. Croiset préfère montrer comment il s'insère dans la société française, comment il adhère aux valeurs -le droit, par exemple- et aux façons de faire françaises.

³² Séance 381 du 10 décembre 1928 sur « Le parti travailliste anglais » et la séance 209 du 31 janvier 1923 sur « La crise grecque », la séance 197 du 24 septembre 1922 sur « L'Attitude des États-Unis à l'égard de la France », Les séances 114 du 5 janvier 1920 sur « L'esprit politique d'Amérique latine », la séance 244 du 25 février 1924 sur « Le traité franco-tchécoslovaque », séance 386 du 4 février 1929 sur « La question de la prohibition aux États-Unis », p. 2.

³³ Séance 196 du 2 juin 1922 sur « La cour suprême des États-Unis », p. 1.

³⁴ Séance 305 du 26 avril 1926 sur « L'évolution psychologique et sociale de la famille en Chine », p. 1.

L'exclusion s'exprime ainsi de différentes façons à l'intérieur même du comité. Que ce soit certains propos ou certaines personnes, il est clair que la soi-disant curiosité du comité comporte quelques limites et ces limites sont révélatrices de la conception de l'international

Une orientation particulière

La lecture du contenu des procès-verbaux montre aussi que si le comité s'intéresse à une panoplie de sujets, la façon dont il traite de ces sujets prend parfois une orientation particulière. En effet, les conférenciers camouflent, à l'occasion, des idées empreintes de partialité derrière une façade d'objectivité.

En février 1927, le comité tient deux séances sur la situation italienne. La première, « Où en est le fascisme en Italie », la deuxième, « La politique financière et monétaire de l'Italie »³⁵. Dans la première, Ludovic Naudeau, qui est allé en Italie, décrit le régime fasciste. Idéologie opposée aux valeurs françaises, le traitement qui est réservé au fascisme est beaucoup moins sévère que pour le bolchévisme. C'est que le rapport que la France entretient avec l'Italie est bien différent : l'Italie est une sœur latine et c'est d'ailleurs ce que M. Aulard laisse entendre alors qu'il intervient suite à l'exposé de M. Naudeau : « Soyons amis du peuple italien, qui est un grand peuple. Après avoir entendu M. Naudeau, soyons vigilants, mais ne calomnions pas ce noble peuple qui n'a pas le moyen d'exprimer sa pensée en ce moment³⁶. »

³⁵ Séance 327 du 7 février 1927 sur « Où en est le fascisme en Italie » et la séance 328 du 14 février 1927 sur « La politique monétaire de l'Italie ».

³⁶ *Ibid.*, p. 31.

Annonçant le sujet de la prochaine séance, le président M. Allier³⁷ rappelle encore une fois comment le comité prend à cœur sa mission d'objectivité :

Une preuve de notre parti pris d'objectivité, c'est que lundi prochain, ici même, nous aurons une étude sur la politique monétaire italienne du point de vue fasciste et que cette étude sera présentée par un homme particulièrement compétent, occupant une situation officielle et qui nous est envoyé par le gouvernement italien. Il n'est pas possible de donner une preuve plus saisissante de notre volonté absolue d'impartialité³⁸.

Or, la lecture du fascicule de la séance suivante ne révèle pas autant qu'on l'attendrait cette « preuve [...] d'une absolue impartialité. » Une absolue impartialité aurait été d'accueillir un fier adhérent au régime qui serait venu faire une présentation qui décrirait le régime fasciste et les conditions de vie sous le régime. Le conférencier vient plutôt discuter d'économie, en mettant l'accent sur les ressemblances entre les problèmes économiques italiens et les problèmes économiques français. La présentation est donc loin de confronter le comité aux idées fascistes et contribue plutôt à cultiver l'idée que la France et l'Italie sont des « sœurs latines ». Effectivement, si le régime ne correspond pas vraiment aux valeurs françaises républicaines, l'Italie fasciste, fondamentalement capitaliste, est beaucoup moins menaçante que l'URSS et il n'est donc pas nécessaire de rejeter totalement la dictature italienne. Le comité peut se convaincre qu'il fait preuve d'une impartialité hors pair parce qu'il a invité un fasciste, alors que pourtant, le sujet abordé lui, semble être imprégné d'une partialité certaine. L'objectif est

³⁷ Les introductions de M. Allier sont habituellement assez éloquentes. Il ne se contente que très rarement de simplement présenter le conférencier du jour et aime ajouter une réflexion sur les méthodes du comité.

³⁸ Séance 327, *op. cit.*, p. 27.

plutôt de se conforter dans l'idée que le fascisme est une idéologie anti communiste et que, donc, il ne menace pas l'ordre en place³⁹.

Aussi, en février 1927, le comité tient une séance sur un récent congrès portant sur la population mondiale. Il s'agit du premier congrès sur ce sujet, et c'est une question fort délicate pour la France qui affiche un taux particulièrement bas dans son taux de naissances⁴⁰. Les deux conférenciers sont Jean Bourdon ainsi que le docteur Léon Bernard, qui ont tous deux participé à la grande rencontre tenue à Genève. Ils agissent aussi, cependant, en tant que représentants de la science, le premier étant biologiste, le second étant médecin spécialiste de l'hygiène. Plus ou moins satisfait des résultats du congrès, Bernard le décrit comme suit : « Ce congrès a été pour certains une véritable journée de dupes. Il n'est pas douteux, en effet, que les organisateurs du Congrès pensaient aboutir à des conclusions de néo-malthusiennes plus ou moins déguisé⁴¹. » C'est sous une façade d'objectivité que les deux médecins privilégient les positions françaises alors qu'ils discréditent clairement les positions malthusiennes supportées par d'autres pays comme la Grande-Bretagne⁴².

Un discours métaphorique

Le contenu des fascicules révèle aussi la part métaphorique du langage du CNESP. Alors que le comité est fier de sa capacité à rester neutre et objectif, il devient particulièrement

³⁹ Coeuré, *op. cit.*

⁴⁰ Emmanuel Naquet, « Pour la paix sociale, à la recherche d'un nouveau consensus républicain », dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory, *Albert Kahn réalités d'une utopie*, (p. 313 à 324), Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995, p.324

⁴¹ Séance 346 du 7 novembre 1927 sur « Le problème mondial de la population d'après le récent congrès international de Genève », p. 18.

⁴² Naquet, *op. cit.*

intéressant de s'attarder à ce langage puisqu'« aucune métaphore n'est neutre, ni dans le lexique des termes qu'elle associe, ni dans sa construction syntaxique. Elle comporte une inévitable orientation, qui participe à son impact sur le lecteur ou l'auditoire⁴³. » De par sa structure, la métaphore donne accès à la représentation du monde et à la subjectivité des membres du comité. En « s'appuyant sur ce qui est commun et considéré comme non contestable », elle permet de normaliser ou simplifier des éléments neufs.

Lors d'une séance de 1925 sur la question de l'immigration, le docteur Paul Carnot vient parler des questions et des enjeux « biologiques » relatifs à l'accueil d'étrangers en sol français. Le langage utilisé est particulièrement imagé et rend compte de la dynamique d'inclusion/exclusion si caractéristique de la pensée du CNESP : « Il est indispensable, en effet, si nous voulons introduire du sang étranger dans notre organisme, par une véritable transfusion, que cette transfusion obéisse à certaines conditions biologiques qui permettent, d'une part, l'assimilation des étrangers, d'autre part, leur croisement avec nos nationaux⁴⁴. » En utilisant le terme « transfusion » pour parler de l'accueil d'immigrants et en faisant usage du terme « organisme » pour parler de ce qu'on devine être la nation française, le docteur Carnot « biologise » la nation, laissant entendre que la totalité des Français formant la nation française possède le même sang et forme du même coup un seul organisme, au même titre qu'un être humain. Ce genre de réflexion jette alors toute la lumière sur l'angoisse que peut causer l'arrivée d'étrangers, alors que celle-ci est tout simplement comparée à l'entrée d'une maladie dans le

⁴³ Joëlle Gardes, *Au cœur du langage : la métaphore*, Bibliothèque de grammaire et de linguistique 35, Paris, Champion, 2011, p. 23.

⁴⁴ Séance 288, du 22 juin 1925 sur « Les problèmes relatifs à l'immigration », p. 31.

corps. Le tout est d'autant plus intéressant que la plupart des séances sur l'immigration font croire que la France est un pays d'accueil.

Or, une des métaphores qui revient le plus souvent est celle de la famille. L'utilisation de ce type de métaphore a déjà été étudiée par, entre autres, l'historienne Lynn Hunt, dans son ouvrage *The Family Romance of the French Revolution*⁴⁵. S'appuyant sur le mythe *Totem et Tabou* du psychanalyste Sigmund Freud, Hunt affirme que les Français « had a kind of collective political unconscious that was structured by narratives of family relations⁴⁶. » Elle montre alors que les réflexions quant au projet politique développé lors de l'épisode révolutionnaire étaient constamment liées à un discours sur la famille, un discours qui aurait aidé à donner un sens aux transformations politiques de la fin du 18^e siècle. Elle a donc fait usage de ces concepts principalement pour révéler des dynamiques qui n'auraient pu être mises en lumière autrement. Si l'utilisation de concepts tirés de la psychanalyse est, la plupart du temps, plus ou moins bien vue par les historiens, Hunt précise qu'elle est plutôt « interested rather in the ways that people collectively imagine —that is, think unconsciously about— the operation of power, and the ways in which this imagination shapes and is in turn shaped by political and social processes⁴⁷. » Cette façon d'appréhender le discours lié à la famille est particulièrement pertinente lorsque vient le temps d'analyser l'utilisation de l'analogie familiale par les membres du CNESP qui traitent de sujets internationaux.

Lorsque l'on porte une attention particulière aux réflexions et au discours sur la famille au sein du CNESP, on remarque d'emblée que la notion de famille nucléaire comporte une forte

⁴⁵ Lynn Hunt, *The family romance of the French Revolution*, Berkeley, University of California Press, 1992.

⁴⁶ *Ibid.*, p. xiv.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 8.

connotation positive. Pour M. Getten, dans une séance sur les colonies françaises, qui parle d'une présence un peu plus marquée de famille et d'enfants sur les trains coloniaux, elle représente la stabilité : « Ce n'est plus l'isolé, l'atôme-individu (sic) qui se déplace et intervient ; c'est la molécule-famille. Heureuse évolution. Il est peut-être ennuyeux à bord de voir des enfants bousculer son fauteuil ; mais comme on le supporte aisément quand on réfléchit à la force et à la stabilité que la famille représente plus encore dans les entreprises lointaines⁴⁸. » Pour Mgr Chaptal, qui traite de l'arrivée d'immigrant au pays, la famille est gage de moralité : « En effet, c'est à ce prix seulement, et grâce à la vie familiale, que les immigrants garderont les vertus domestiques qu'ils ont apportées chez nous, vertus qui constituent partout le fond de la vie nationale⁴⁹. »

À l'inverse, les Soviétiques sont accusés de pervertir le concept même de famille, une abomination pour le CNESP : « Le code soviétique a déclaré la guerre à la famille. Je ne connais pas de peuple qui ait proscrit la famille, c'est-à-dire, le fruit le plus naturel, le plus civilisateur, le plus conforme aux aspirations des êtres humains. La famille est à la base de toutes les législations dans tous les temps et dans tous les pays. Les animaux eux-mêmes en ont l'instinct, affirme M. Portmann en réaction à l'exposé de M. Lyon sur « le régime actuel des soviets »⁵⁰. Menacés et angoissés par l'apparition du nouveau régime, les gens qui interviennent au comité ont le réflexe de discréditer le projet politique soviétique en dénigrant leur vision de la famille, comme si l'un ne pouvait aller sans l'autre. Cette critique du modèle familial soviétique revient

⁴⁸ Séance 230 du 9 juillet 1923 sur « Les problèmes des colonies et la question de l'Indochine », p. 4. M. Getten semble être un administrateur colonial.

⁴⁹ Voir la séance 337 du 16 mai 1927 sur « L'immigration et l'avenir de la France », p. 37.

⁵⁰ Séance 334, *op. cit.*, p. 6.

souvent, et la comparaison avec les animaux est aussi régulièrement utilisée, témoignant du rejet viscéral du communisme. Les bolcheviks ne peuvent faire partie de la vision universelle du monde puisqu'ils ne peuvent même pas suivre des principes *naturels*, des principes mis en application dans tout le règne animal. Ils sont par conséquent *inférieurs* aux animaux, et c'est ainsi que M. Portmann va jusqu'à parler des femmes bolcheviks comme une « femelle [...] inférieure à la chatte, à la chienne ou à la poule, qui n'abandonnent leurs petits ou leurs poussins que lorsqu'ils peuvent se passer d'elle⁵¹. » La violence symbolique atteint ici des sommets, ce qui en dit long sur la menace fondamentale que représente le communisme aux yeux du CNESP, et, en creux, sur les valeurs défendues par ses membres.

L'analogie de la famille est aussi à l'œuvre quand vient le temps de parler du système international. Le discours sur la famille révèle ainsi certaines dynamiques particulières quant à la conception de l'international. Par exemple, M. Soukhomline s'exprime en ces termes lors d'une séance où l'on réfléchit à la question d'une intervention des forces alliées en Russie :

Je pense qu'une fois la Société des Nations fondée, ou en état de se créer, une intervention internationale de la Société des Nations dans les affaires de la Russie ne serait pas humiliante pour elle et ne porterait pas atteinte à ses intérêts et à ses droits parce que ce serait une action fondée sur le droit commun pour toutes les nations faisant partie de la nouvelle organisation juridique du Monde. Il y aurait une égalité de traitement pour la Russie comme pour tous les autres pays : L'intervention ne serait pas une exception parce que la Société des Nations suppose par elle-même une certaine intervention dans la vie intérieure de toutes les "nations sœurs".⁵²

Le vocabulaire utilisé ici pour décrire la situation est particulièrement riche de sens. Si l'intervenant parle d'« égalité », l'utilisation de l'expression « nations sœurs » sous-tend plutôt une hiérarchie. Alors qu'est discutée l'ingérence des puissances occidentales en Russie, on

⁵¹ Séance 334, *op. cit.*, p. 4.

⁵² Séance 77 du 9 décembre 1918 sur « Les formes possibles de l'aide à prêter à la Russie », p. 34-35.

devine que, si cette nation est bel et bien une nation-sœur, elle s'apparente à une cadette qui a besoin d'être éduquée pour son propre bien. L'intégration à la « famille des nations » n'est pas dictée ici par une soif d'égalité, mais bien de contrôle et de surveillance.

Les réflexions sur le colonialisme, et plus précisément, sur le système des mandats établis par la Société des Nations après la Première Guerre mondiale, sont, elles aussi, profondément empreintes d'un discours lié à l'idée de la famille⁵³. Les différents conférenciers et intervenants (souvent des administrateurs coloniaux) rappellent à un auditoire déjà convaincu l'importance de la mission civilisatrice française. Au-delà de la banalité de tels propos pour l'époque, les réflexions et l'adhésion plus ou moins complète à l'idée du « fardeau de l'homme blanc » par le comité montrent comment celui-ci considère comme primordiale la transmission, non seulement des valeurs républicaines de la liberté, mais aussi d'une moralité dont sont apparemment dépourvus les indigènes des colonies françaises. Le système des mandats, par exemple, est lui aussi pensé en des termes liés à la famille. Par exemple, Martial Merlin⁵⁴ qui vient au comité pour expliquer en quoi consiste ce système compare les régions sous mandat à un enfant :

Le mandat est analogue au trusteeship par lequel le mourant confie, par testament, à l'un de ses amis la garde et la gestion des biens qu'il laisse à son enfant. Le trusteeship qui peut agir en toute liberté, avec la collaboration en certains cas du Conseil de famille et sous la seule réserve du contrôle très général de celui-ci, détient son

⁵³ Le système des mandats attribut des territoires aux puissances coloniales et les classes selon leur stade de développement. (Mandat A, B, C) Le système en soit peut facilement être comparé à une structure familiale où la puissance coloniale représente le parent et le territoire sous mandat est l'enfant qui doit être éduqué et mené vers l'âge adulte. Voir Ruth B. Henig, *The League of Nations*, London, Haus Pub, 2010.

⁵⁴ Qui vient au comité à titre de Gouverneur général honoraire des colonies membres de la Commission permanente des mandats de la Société des Nations.

mandat jusqu'à la majorité de l'enfant envers qui seul reste responsable, à qui seul il doit rendre finalement des comptes⁵⁵.

Ici, l'analogie familiale positionne les puissances européennes comme supérieures et donc plus à même de gérer les affaires internes des régions sous mandats (assimilés ici à des enfants) qui n'ont pas la capacité de le faire eux-mêmes. Plus loin dans la séance, Merlin va jusqu'à dire qu'« il importe qu'à cette heure décisive des liens d'affection, de reconnaissance et d'intérêt se soient établis entre pupille et tuteur, avec une telle force qu'ils subsistent après la séparation de droit et que l'émancipation ne signifie par une rupture. C'est ainsi qu'il en va dans les familles bien constituées à la majorité des enfants⁵⁶. » En comparant la relation des pays mandataires avec les régions sous mandats à une saine relation de famille, Martial Merlin justifie, mais surtout, normalise l'idée selon laquelle les régions sous domination européenne ne pourront jamais véritablement être libres. Il réussit aussi à faire passer le tout pour de la bienveillance pure, la bienveillance qu'une mère garde pour son enfant, et ce, bien après son entrée dans la vie adulte.

L'utilisation de la métaphore de la famille est d'autant plus intéressante dans le cas du CNESP qu'elle a une propension universalisante. Il est effectivement difficile de remettre en doute l'idée selon laquelle la famille est un élément universel dans les sociétés humaines. En comparant les relations entre la France et le reste du monde à une relation entre les membres d'une famille, les membres du comité font appel aux émotions des participants et donnent ainsi une force supplémentaire à leurs idées. Or, la métaphore de la famille, à l'image de l'universalisme français, a un effet particularisant. Elle permet aussi aux membres et aux

⁵⁵ Séance 397 du 13 mai 1929 sur « L'idéal colonial de la France et la politique des mandats internationaux », p. 14.

⁵⁶ Séance 397, *op. cit.*, p. 25.

intervenants du CNESP de justifier des actions qui excluent ou placent en position d'infériorité, certaines nations, certaines minorités ou certains groupes particuliers. Plus concrètement, l'analogie de la famille positionne la France comme mère de l'humanité alors qu'elle, en tant que nation universelle, guide le reste du monde vers la lumière. Le discours lié à la famille nous permet donc d'accéder aux dynamiques d'exclusion et de hiérarchisation que sous-tend la vision du monde du comité.

Conclusion

Ce chapitre a révélé que la vision dite « objective » que le comité se fait de l'international est empreinte de considérations subjectives liées à la croyance en l'universalisme des valeurs françaises. En effet, le système international tel que conceptualisé par le comité, confirme cet universalisme en validant la vision du monde que se font ces intellectuels français. En concevant un système international centré autour de l'idée de la nation, les membres du comité contribuent à normaliser cette même notion de nation. L'international sert, finalement, de lieu pour exprimer l'universalisme français et, du même coup, à légitimer cet universalisme.

Cette vision centrée sur l'universalisme des valeurs françaises est aussi à la base de dynamiques particularisantes qui ont pour effet d'exclure certains groupes particuliers. Que ce soit en discréditant les mœurs des soviétiques au moyen de métaphore liée à la famille, en traitant de sujets selon une orientation particulière ou en rejetant des propos allant à l'encontre de cette vision, le comité s'assure de placer la France au sommet de la hiérarchie des nations en écartant les groupes ou les individus qui remettraient en question l'universalisme de ses valeurs.

CONCLUSION

Intellectual historians pay attention to ideas for their cultural significance, but also because they find the ideas themselves of interest¹.

En 1916, en pleine Première Guerre mondiale, le banquier et philanthrope Albert Kahn créer le Comité national d'études sociales et politiques. L'idée derrière ce projet est d'établir un espace où il est possible de réfléchir à l'organisation du monde d'après-guerre. Kahn invite alors les plus grands intellectuels français de l'époque à contribuer à cette réflexion. Les membres permanents sont français et proviennent des plus hautes sphères de la société de l'époque. Des ministres, des dirigeants de grandes compagnies, des représentants du monde syndical, des représentants de la Société des Nations fréquentent le comité. Considérablement ouvert sur le monde, le CNESP n'accueille cependant pas que des Français. Il traite de sujets internationaux et il invite des personnes qui viennent de l'extérieur de la France pour en discuter.

Les gens qui ont fréquenté le CNESP et participé à ses activités étaient des hommes – et parfois des femmes – puissants et influents. Malgré cela, le comité reste aujourd'hui très peu connu. Kahn qui chapeautait, en plus du comité, une foule d'autres projets du genre, était un homme des plus discrets et il n'a laissé que très peu de traces de ses motivations et valeurs. Pourtant, le CNESP mérite qu'on s'attarde à son histoire, ne serait-ce que pour mieux

¹ Peter E. Gordon, « What is Intellectual History? », consulté le 1 août 2016, <http://projects.iq.harvard.edu/harvardcolloquium/pages/what-intellectual-history>.

comprendre l'idéal d'un homme ambitieux comme Kahn mais aussi pour accéder à la pensée d'une certaine élite française de l'entre-deux-guerres.

Jusqu'à présent, les quelques historiens qui se sont intéressés au CNESP ont surtout essayé de comprendre le fonctionnement et les objectifs du comité en analysant les thématiques abordées au fil des années, ou en traçant un portrait du type de membres qui l'ont fréquenté. De ces études, on a tiré les conclusions suivantes : le CNESP s'intéresse à une variété impressionnante de sujets, il attire une étonnante diversité de personnes et il porte une attention particulière à ce qui se passe à l'extérieur des frontières de la France. Dans ce mémoire, j'ai voulu faire autrement. Contrairement aux autres historiens qui ont travaillé sur le comité, je me suis concentrée sur le contenu des procès-verbaux des fascicules² et j'ai donc essayé de comprendre le comité, et du même souffle, l'idéal plus général de Kahn en mettant l'accent sur un élément particulier : les idées.

Or, en 16 ans, beaucoup d'idées ont été exprimées au comité. En m'inspirant de l'article de Carl Bouchard qui a révélé l'orientation internationale du comité, j'ai circonscrit mon étude autour de cet aspect spécifique. Comment le CNESP pensait-il l'international ? Comment s'est organisée sa conception de l'international, suite au traumatisme de la Première Guerre mondiale ? C'est en utilisant à la fois les réflexions des historiens de l'internationalisme qui appellent à un meilleur dialogue entre histoire nationale et histoire internationale, puis celles des historiens des idées qui désirent comprendre « the precise conceptual system developed chiefly by intellectuals themselves³ », que j'ai opéré cette conceptualisation de l'international.

² Pas que les historiens comme Naquet, Bouchard ou Baud-Berthier n'aient pas du tout consulté le contenu des séances. Ledit contenu n'était simplement pas au cœur de leurs études.

³ Gordon. *op.cit.*

J'ai d'abord identifié les perceptions et les habitudes qui ont pu influencer la conception que le comité se fait de l'international. En étudiant les propos des conférenciers qui réfléchissaient à la mission du comité, j'ai constaté qu'une des plus importantes constantes était la ferme croyance en la possibilité de trouver la *vérité*. Les présentations, peu importe la nature du sujet, répondent à ce désir d'accéder à une information juste et objective. On invite alors des gens qui ont une certaine expertise ou, encore mieux, qui peuvent venir parler à titre de *témoins*. L'influence du positivisme ainsi que de la foi plus généralisée de la société envers la science et le progrès sont donc à l'œuvre à l'intérieur du comité.

La lecture des fascicules a révélé une seconde constante au comité : la foi en l'universalisme des valeurs françaises. Cette foi se mêle, en quelque sorte, à l'obsession de la *vérité*, alors que ces *valeurs françaises* se trouvent au cœur de cette fameuse *vérité*. En d'autres termes, la vision de l'internationalisme qui incarne les valeurs françaises, apparaît comme la seule valable. Par conséquent, c'est sous un couvert d'objectivité que le comité conçoit un système international qui légitime sa vision du monde. De façon concrète, cela signifie un système international basé sur le principe de paix par le droit et qui fait usage de la science pour trouver des solutions aux problèmes à caractère global. De façon un peu plus abstraite, le système international sert à la fois de lieu d'expression de l'universalisme français et de moyen de confirmer la valeur de cet universalisme.

Or, si l'obsession pour la *vérité* est exprimée de façon très explicite dans les procès-verbaux, la croyance en l'universalisme des valeurs françaises se manifeste souvent de façon plus implicite. L'étude du langage métaphorique utilisé par les membres du comité donne accès à cette vision du monde et à son influence sur la conception de l'internationalisme. Pour

l'historien Peter E. Gordon, les métaphores « serve to organize cultural experience and manage or contain cultural anxieties⁴. » La métaphore de la famille que j'ai explorée un peu plus en profondeur dans le troisième chapitre témoigne de cela.

La métaphore de la famille est révélatrice de plusieurs dynamiques qui sous-tendent la conception de l'international par le comité. D'abord, la croyance en l'universalisme français a des effets particularisants qui causent l'exclusion de certains groupes de la vision du monde du CNESP. L'exclusion la plus évidente est sans contredit celle qui concerne la Russie soviétique. Mais tout n'est pas noir ou blanc. Cette exclusion s'exprime aussi à l'intérieur d'une hiérarchie semblable à celle de la structure familiale. La France se positionne alors comme mère qui guide les « enfants » de la « Famille des nations ».

Appréhender le comité selon la perspective de l'histoire des idées a évidemment eu pour effet de laisser de côté certains éléments ou certaines pistes d'analyses pertinentes. J'ai effectivement souvent délaissé les membres et leurs idées individuelles pour m'attarder à une façon de penser qui m'apparaît commune et qui, selon moi, traduit l'esprit plus général du comité. Or, loin de moi l'idée d'ignorer ces spécificités. La méthode que j'ai utilisée ne s'y prêtait tout simplement pas. Des études de cas centrées sur certains personnages ayant participé au comité pourraient, par exemple, mieux mettre en relief le caractère politique de ce dernier. Bien que Kahn ait eu le désir de détacher le comité des dérives du politique, les gens qui fréquentent le CNESP sont pourtant bien intégrés au monde politique. Faire le lien entre les

⁴ Gordon, *op.cit.*

idées politiques de certains individus et les idées qu'ils expriment au comité contribuerait ainsi à mieux décortiquer la façade d'objectivité que j'ai commencé à explorer dans ce mémoire.

Enfin, j'ai aussi accordé beaucoup d'importance à la croyance des membres du comité en l'universalisme des valeurs françaises. Cette croyance, très forte, que j'ai sentie tout au long de ma lecture des procès-verbaux, a été particulièrement difficile à analyser⁵. Comparable à un mythe, la foi inébranlable que les membres du comité ont en l'universalisme des valeurs de leur nation s'exprime de façon implicite. C'est pourquoi, dans ce mémoire, j'ai parlé d'universalisme sans jamais vraiment identifier précisément les valeurs qui le portent. C'est que, si on devine qu'elles sont liées aux principes de la Révolution française ou encore de la Troisième République instaurée dans la deuxième moitié du XIXe siècle, elles ne sont que très rarement nommées. Intériorisées par les membres du comité, ces valeurs sont si évidentes pour les contemporains qu'elles n'ont pas à être énumérées. Le caractère abstrait de cette vision du monde est parfois problématique, puisqu'il a compliqué mon effort de conceptualisation de l'international. L'analyse des propos implicites, du sous-texte, ajoute cependant une profondeur supplémentaire à l'analyse historique et donne à voir de plus près le substrat culturel des participants au CNESP.

Or, l'étude du langage lié à la métaphore de la famille s'est révélée fort utile pour mieux comprendre les implications de la croyance en l'universalisme des valeurs françaises sur la

⁵ Certains auteurs abordent la question de l'universalisme français, mais vont rarement plus loin que dire qu'il est associé aux valeurs de la Révolution française. Voir entre autres Stanley Hoffmann, « Deux universalismes en conflit », *The Toqueville Review* 21, n° 1 (2000); Naomi Schor, « The Crisis of French Universalism », *Yale French Studies*, n° 100 (2001), p. 43-64; Tyler Stovall, « Universalisme, différence et invisibilité. Essai sur la notion de race dans l'histoire de la France contemporaine », trad. par Maurice Genty, *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 96-97 (1 octobre 2005), p. 63-90.

conception de l'international par les membres et les participants du CNESP. Elle nous ramène aussi au questionnement principal de Sluga : *What is the international ?* Dans un contexte de grand renouveau suite au traumatisme de la Première Guerre mondiale, la métaphore de la famille donne sens à l'expérience politique liée à la mise en place d'un nouveau système international. Penser l'international comme une structure familiale réduit l'anxiété liée à ce traumatisme en l'inscrivant dans un rapport analogique.

Cette approche, dont j'ai fait usage pour le cas particulier du CNESP, mérite d'être approfondie puisqu'elle permet, entre autres, de questionner les structures de pouvoir du système international tout en intégrant des concepts de plus en plus utilisés dans la discipline historique, tels que ceux du genre et de la race. Voilà alors une façon intéressante de plonger, comme le propose Sluga, dans les « fondements culturels » de l'internationalisme.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Comité national d'études sociales et politiques, *Statuts, Liste des membres, Tableau des séances (1916-1928), Les publications, Projets*, Paris 1928.

Comité national d'études sociales et politiques. *Fascicules*. Boulogne-sur-Seine, s.n., 1916 à 1931.

Kahn, Albert. *Des droits et des devoirs des gouvernements*, Paris, Imprimerie Vaugirard, 1918, p. 3.

Dictionnaire historique

Roussellier, Nicolas. « Barthélémy ». Édité par Jacques Julliard et Michel Winock. *Dictionnaire des intellectuels français : les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Seuil, 2009.

Monographies

Anderson, Benedict R. O'G. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, New York, 1991.

Beausoleil, Jeanne (ed.). *Henri Bergson et Albert Kahn, correspondances*, Strasbourg, Desmaret ; Boulogne, 2003.

Beausoleil, Jeanne, Pascal Ory, et Musée Albert Kahn, dir., *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995.

Berenson, Edward, Vincent Duclert, et Christophe Prochasson. *The French Republic: History, Values, Debates*, Ithaca, Cornell University Press, 2011.

Bouchard, Carl. *Le citoyen et l'ordre mondial, 1914-1919 : le rêve d'une paix durable au lendemain de la Grande guerre, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, Paris, A. Pedone, 2008.

- Chaubet, François. *Histoire intellectuelle de l'entre-deux-guerres : culture et politique*, Paris, Nouveau Monde, 2006.
- Cœuré, Sophie, et Frédéric Worms. *Henri Bergson et Albert Kahn, correspondances*, Édité par Jeanne Beausoleil. Strasbourg, Desmaret, Boulogne, 2003.
- Cooper, Sandi E. *Patriotic Pacifism Waging War on War in Europe, 1815-1914*, New York, Oxford University Press, 1991.
- David, Paul. *L'esprit de Genève : histoire de la Société des Nations ; vingt ans d'efforts pour la paix*, Genève, Slatkine, 2000.
- David, Sylvain, Janusz Przychodzin, et François-Emmanuel Boucher. *Que peut la métaphore?: histoire, savoir et poétique*, Épistémologie et philosophie des sciences. Paris, Harmattan, 2009.
- Drake, David. *French Intellectuals and Politics from the Dreyfus Affair to the Occupation*. French Politics, Society, and Culture Series, Basingstoke, New York, Palgrave Macmillan, 2005.
- Gardes, Joëlle. *Au cœur du langage : la métaphore*. Bibliothèque de grammaire et de linguistique 35, Paris, Champion, 2011.
- Gellner, Ernest. *Nations and Nationalism*. New Perspectives on the Past, Cornell University Press, Ithaca, Cornell University Press, 1983.
- Grange, Juliette. *Saint-Simon (1760-1825)*, Paris, Ellipses, 2005.
- Grange, Juliette, Pierre Musso, Philippe Régnier, et Frank Yonet. *Henri Saint-Simon, Œuvres complètes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012.
- Grossi, Verdiana. *Le pacifisme européen, 1889-1914*, Bruxelles, Bruylant, 1994.
- Gruzinski, Serge. *La pensée métisse*. Paris, Fayard, 1999.

- Guieu, Jean-Michel. *Gagner la paix : 1914-1929*. Histoire de la France contemporaine ; 5. Paris, Éditions du Seuil, 2015.
- . *Le rameau et le glaive : les militants français pour la Société des Nations*. Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- Henig, Ruth B. *The League of Nations*. London, Haus Pub, 2010.
- Hinsley, F. H. *Nationalism and the International System*, Twentieth Century Studies ; 5, Dobbs Ferry, NY, Oceana Publications, 1973.
- Hobsbawm, Eric. *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*, Collection Folio/histoire ; 99. Paris, Gallimard, 2001.
- Hunt, Lynn. *The family romance of the French Revolution*, Berkeley, University of California Press, 1992.
- Ingram, Norman. *The politics of dissent : pacifism in France, 1919-1939*, Oxford, New York, Clarendon Press ; Oxford University Press, 1991.
- Inoescu, Ghita. *La pensée politique de Saint-Simon : textes*, Paris, Aubier Montaigne, 1979.
- Jackson, Peter. *Beyond the Balance of Power : France and the Politics of National Security in the Era of the First World War*. Cambridge, United Kingdom, Cambridge University Press, 2013.
- Jenkins, Keith, Sue Morgan, et Alun Munslow, éd. *Manifestos for history*. London ; New York, Routledge, 2007.
- Kutniak, Stéphane, dir.,. *Albert Kahn : singulier et pluriel*. Montreuil, Lien Art Éditions, 2015.
- LaCapra, Dominick, et Steven L. Kaplan, dirs.,. *Modern European Intellectual History : Reappraisals and New Perspectives*, Ithaca, Cornell University Press, 1982.
- Laqua, Daniel, dir., *Internationalism reconfigured: transnational ideas and movements between the World Wars*, International library of twentieth century history, v. 34.

- London ; New York, New York, I.B. Tauris ; Distributed in the United States by Palgrave Macmillan, 2011.
- Lecaillon, Jean-François. *Napoléon III et le Mexique : les illusions d'un grand dessein*. Collection « Horizons Amériques latines ». Paris, L'Harmattan, 1994.
- M. Ball, Allan. *And Now My Soul Is Hardened: Abandoned Children in Soviet Russia, 1918-1930*. Berkeley, University of California Press, 1994.
- Mioche, Philippe. *Penser et construire l'Europe*, 2e éd., Fondamentaux 158 ; Paris, Hachette supérieur, 2007.
- Prochasson, Christophe, Rasmussen, Anne. *Au nom de la patrie : les intellectuels et la Première Guerre mondiale, 1910-1919*, Série L'aventure intellectuelle de la France au XXe siècle, Paris, Découverte, 1996.
- Prost, Antoine. *Douze leçons sur l'histoire*. Paris, Éditions du Seuil, 2010.
- Saunier, Pierre-Yves. *Transnational History, Theory and History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013.
- Sluga, Glenda. *Internationalism in the Age of Nationalism*, Pennsylvania Studies in Human Rights, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2013.
- Sluga, Glenda, et Patricia Clavin, dirs., *Internationalisms: A Twentieth-Century History*, à paraître à l'automne 2016 chez Oxford University Press.
- Stovall, Tyler. *Transnational France : The Modern History of a Universal Nation*, Westview Press, 2015.
- Suganami, Hidemi. *The Domestic Analogy and World Order Proposals*, Cambridge Studies in International Relations ; 6. Cambridge ; Cambridge University Press, New York, 1989.
- Vaïsse, Maurice. *La paix au XXe siècle*, Histoire. Paris, Belin, 2004.

Vaïsse, Maurice, et Anthony P. Adamthwaite, dirs., *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993.

Walton, Whitney. *Internationalism, National Identities, and Study Abroad: France and the United States, 1890-1970*, Stanford, California, Stanford University Press, 2010.

Whatmore, Richard, et Brian Young, dirs., *Palgrave advances in intellectual history*, Palgrave advances, Basingstoke, New York, Palgrave Macmillan, 2006.

Wilder, Gary. *The French imperial nation-state: negritude & colonial humanism between the two world wars*, Chicago, The University of Chicago Press, 2005.

Yerxa, Donald A. *Recent Themes in Historical Thinking: Historians in Conversation*, Historians in Conversation, Columbia, University of South Carolina Press, 2008.

Chapitres d'ouvrages collectifs

Barcelo, Laurent. « Le pacifisme d'Albert Kahn : problématique et réseaux ». Dans Stéphane Kutniak dir., *Albert Kahn : singulier et pluriel*, Montreuil, Lien Art Éditions, 2015, p. 213 à 227.

Baud-Berthier, Gilles. « Le comité national d'études sociales et politiques », Dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory dirs., *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, Musée Albert Kahn, Boulogne, 1995, p. 265 à 280.

Beausoleil, Jeanne. « Les années Marmoutier », Dans Jeanne Beausoleil et Pascal Or dirs., *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, Boulogne, Musée Albert Kahn, 1995, p. 33 à 36

Bouchard, Carl. « Le Comité national d'études sociales et politiques, esquisse d'un projet mondial ». Dans Stéphane Kutniak dir., *Albert Kahn : singulier et pluriel*, Montreuil, Lien Art Éditions, 2015, p. 227 à

- Coeuré, Sophie. « Les centres de documentation sociale, 1920-1940 ». Dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory dirs., *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, Musée Albert Kahn, Boulogne, 1995, p. 201 à 208.
- , Sophie. « La paix, un nouveau cadre de références ». Dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory dirs., *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, Musée Albert Kahn, Boulogne, 1995, p. 257 à 260.
- , Sophie. « Bolchévisme, fascisme et nationalisme sous le regard du CNESP ». Dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory dirs., *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, Musée Albert Kahn, Boulogne, 1995, p. 265 à 280.
- Delacroix, Christian. « Concept ». Dans Christian Delacroix, dir., *Historiographies : concepts et débats*, Folio Histoire 180, Paris, Gallimard, 2011, p.693 à 704.
- Dosse, Françoise. « Histoire intellectuelle ». Dans Christian Delacroix, dir., *Historiographies : concepts et débats*, Folio Histoire 180, Paris, Gallimard, 2011, p.378 à 390
- Gun, Simon, et Lucy Faire. « Introduction », Simon Gunn et Lucy Faire, dirs., *Research methods for history*, Research methods for the arts and humanities. Edinburgh, Edinburgh University Press, 2012.
- Holl, Karl. « Twentieth Century Peace Movements ». Dans Guido Grünewald et Peter Van den Dungen, dirs., *Twentieth-Century Peace Movements: Successes and Failures*, Lewiston, E. Mellen Press, 1995, p. 4 à 13
- Lüsebrink, Hans Jürgen. « Histoire conceptuelle ». Dans Christian Delacroix, dir., *Historiographies : concepts et débats*, Folio Histoire 180, Paris, Gallimard, 2011, p.177 à 183.
- Naquet, Emmanuel. « L’Affaire Dreyfus, un évènement fondateur ». Dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory dirs., *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, Musée Albert Kahn, Boulogne, 1995, p. 45 à 48.

- . « Pour la paix sociale, à la recherche d'un nouveau consensus républicain ». Dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory dirs., *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, Musée Albert Kahn, Boulogne, 1995, p. 313 à 324.
- . « Le CNESP, un forum de compétences ». Dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory dirs., *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, Musée Albert Kahn, Boulogne, 1995, p. 331 à 347.
- Ory, Pascal. « La méthode Albert Kahn - Introduction ». Dans Jeanne Beausoleil et Pascal Ory dirs., *Albert Kahn, 1860-1940 : réalités d'une utopie*, Musée Albert Kahn, Boulogne, 1995, p. 135 à 136.
- Southgate, Beverly. « Intellectual History, History of Ideas », Dans Stefan Berger, Heiko Feldner, et Kevin Passmore, dirs., *Writing History: Theory and Practice*, Writing History Series, Londres, Bloomsbury Academic, 2010, p. 268 à 285.
- Zaidi, Waqar. « Liberal Internationalist Approaches to Science and Technology in Interwar Britain and the United States » dans, Daniel Laqua, dir., *Internationalism Reconfigured*, London, I. B. Tauris, p. 17 à 45.

Article de revue

- Baillot, Hélène. « La conversion des peuples dits « non-civilisés » chez Raoul Allier (1862-1939) », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, n° 8 (16 mars 2010).
- Barjot, Dominique. « Les cartels, une voie vers l'intégration européenne ? : Le rôle de Louis Loucheur (1872-1931) », *Revue économique* 64, n° 6 (2013), p. 1043-66.
- Bottici, Chiara. « The Domestic Analogy and the Kantian Project of Perpetual Peace », *Journal of Political Philosophy* 11, n° 4 (1 décembre 2003), p. 392-410.
- Charrier, Landry. « Ernest Bovet, la Société des Nations et l'idée d'Europe unie, 1914-1923 », *Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire* 17 (2010), p. 108 à 118.

- Clavin, Patricia. « Defining Transnationalism », *Contemporary European History* 14, n° 4 (1 novembre 2005), p. 421-39.
- . « Time, Manner, Place: Writing Modern European History in Global, Transnational and International Contexts ». *European History Quarterly* 40, n° 4 (1 octobre 2010), p. 624-40.
- Cooper, Sandi E. « Pacifism in France, 1889-1914: International Peace as a Human Right ». *French Historical Studies* 17, n° 2 (1 octobre 1991), p. 359-86.
- Fath, Sébastien. « Les hommes avant le système. Raoul Allier, ou la sincérité intellectuelle dans la Cité », *BSHPF* 149/3 (septembre 2003), p. 527-47.
- Gausi, René A. « Edgard Milhaud n'est plus », *Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse* 56 (1964), p. 267 à 268.
- Guieu, Jean-Michel. « Le militantisme européen dans l'entre-deux-guerres », *Histoire@Politique*, n° 10 (janvier 2010).
- . « Les juristes internationalistes français, l'Europe et la paix à la Belle Époque », *Relations internationales*, n° 149 (30 mai 2012), p. 27-41.
- Hoffmann, Stanley. « Deux universalismes en conflit », *The Toqueville Review* 21, n° 1 (2000), p.66 à 71.
- Iriye, Akira. « The Internationalization of History », *The American Historical Review* 94, n° 1 (1 février 1989), p. 1-10.
- Laniol, Vincent. « Ferdinand Larnaude, un « délégué technique » à la conférence de la Paix de 1919 entre expertise et « culture de guerre » », *Relations internationales*, n° 149 (30 mai 2012), p. 43-55.
- Malkki, Liisa. « Citizens of Humanity: Internationalism and the Imagined Community of Nations », *Diaspora : A Journal of Transnational Studies* 3, n° 1 (1994), p. 41-68.

Martin, Marc. « Les grands reporters français durant la guerre russo-japonaise », *Le Temps des médias*, n° 4 (s. d.), p. 22-33.

Musée d'ethnographie de Genève. « Eugène Pittard et le MEG ». *Totem - Journal du musée d'ethnographie de Genève*, n° 65 (octobre 2013).

Schor, Naomi. « The Crisis of French Universalism », *Yale French Studies*, n° 100 (2001), p. 43-64.

Stovall, Tyler. « Universalisme, différence et invisibilité. Essai sur la notion de race dans l'histoire de la France contemporaine », Traduit par Maurice Genty. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 96-97 (1 octobre 2005), p. 63-90.

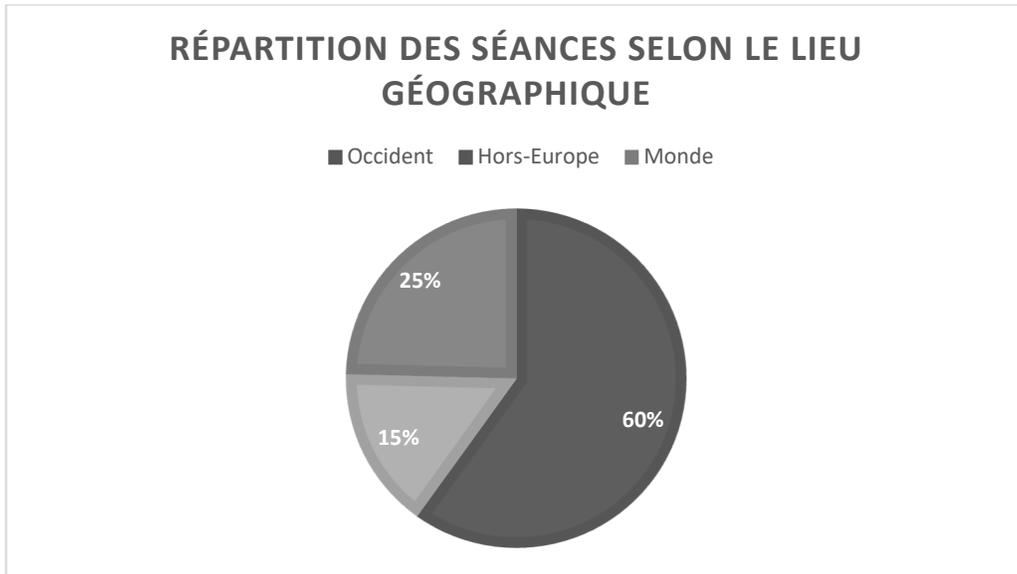
Pages web

Département des Hauts-de-Seine. « Albert-Kahn, musée et jardin départementaux : Accueil ». Consulté le 14 juin 2016. <http://albert-kahn.hauts-de-seine.fr/>.

Gordon, Peter E.. « What is Intellectual History? » Consulté le 1 août 2016. <http://projects.iq.harvard.edu/harvardcolloquium/pages/what-intellectual-history>.

« Nobel Prize ». Consulté le 21 juillet 2016. <http://www.nobelprize.org/nomination/archive/show.php?id=2206>.

ANNEXE I – RÉPARTITION DES SÉANCES SELON LEUR LIEU GÉOGRAPHIQUE



ANNEXE II – LISTE DES SÉANCES CONSULTÉES

N°	Date	Titre
1	03/04/1916	L'arbitrage international
8	26/06/1916	L'esprit public en Allemagne
9	03/07/1916	L'esprit public aux États-Unis
15	15/09/1916	Le problème de l'Europe centrale - Les Allemands et les sciences politiques
16	09/10/1916	Le problème de l'Europe centrale et le sort de l'Autriche
17	16/10/1916	Le problème de l'Europe centrale et le sort de l'Autriche(suite)
20	20/10/1916	La question polonaise
22	27/11/1916	L'esprit public en Belgique
25	19/12/1916	La mobilisation civile en Allemagne
27	21/01/1917	L'opinion anglaise
28	12/02/1917	L'Italie et les buts de guerre
31	21/05/1917	La situation en Russie
34	09/07/1917	La situation en Russie
40	03/12/1917	La coopération américaine et la guerre
42	17/12/1917	Le problème des nationalités - Le problème austro-hongrois
43	07/01/1918	Le problème des nationalités - La situation actuelle de la Pologne
44	14/01/1918	L'Arme économique et le contrôle des matières premières
48	04/02/1918	Le problème des nationalités - La situation internationale de la Bohême et la situation internationale de la Roumanie
49	11/02/1918	Le statut palestinien - Le point de vue juridique
50	18/02/1918	Le sionisme du point de vue palestinien
51	25/02/1918	Le point de vue des Américains sur la question des nationalités et la Société des Nations
52	04/03/1918	Le problème de la paix russe et de l'Ukraine
53	11/03/1918	Le problème de la paix russe et de l'Ukraine
54	18/03/1918	L'Arme économique et le contrôle des matières premières (suite)
55	25/04/1918	La pénétration allemande en Orient - La paix russe et la pénétration allemande en Orient
61	07/05/1918	La politique intérieure et extérieure du Japon
64	03/06/1918	La politique intérieure et extérieure de la Chine
68	08/07/1918	La situation générale en Russie
69	10/07/1918	La situation générale en Russie
74	18/11/1918	La réorganisation de l'Europe centrale
76	02/12/1918	Le bolchevisme et l'intervention des alliés
77	09/12/1918	Les formes possibles de l'aide à prêter à la Russie
78	16/12/1918	Les doctrines du président Wilson avec application aux différents problèmes de la paix.
79	23/12/1918	La révolution en Allemagne et la situation actuelle
80	1918	La situation intérieure en Russie
82	13/01/1919	Les aspirations nationales de la Grèce
85	03/02/1919	La situation politique de la Russie et les intérêts économiques qui s'y rattachent
86	10/02/1919	La situation politique et sociale actuelle en Angleterre après les récentes élections
88	17/02/1919	La question arménienne et ses conséquences pour l'avenir international
92	31/03/1919	Les aspirations nationales de la Perse
106	03/11/1919	Les diverses constitutions
107	10/11/1919	Le rôle du président américain
112	15/12/1919	La constitution japonaise

114	05/01/1920	L'esprit politique d'Amérique latine
115	12/01/1920	La reconstruction de la Hongrie
116	19/01/1920	Constitution fédérale de la Confédération suisse
117	26/01/1920	La formation de la nouvelle constitution allemande
118	02/02/1920	La constitution belge
121	01/03/1920	La réforme sociale de l'industrie américaine
124	22/03/1920	Aperçu sur la crise des changes
125	21/04/1920	Étude comparative de constitutions
130	27/05/1920	L'organisation des États nouveaux
131	31/05/1920	L'esprit public en Sibérie pendant le séjour des missions alliées
133	14/06/1920	La confédération des travailleurs intellectuels
135	28/06/1920	Les tendances politiques et les conflits internationaux dans l'Asie centrale
137	12/07/1920	Le congrès féministe de Genève
139	26/07/1920	La situation et les revendications de l'Albanie
140	15/11/1920	La crise de la production
142	29/11/1920	La situation économique et sociale en Italie
145	20/12/1920	Les races et les nationalités
146	17/01/1921	L'esprit public en Roumanie
147	24/01/1921	Les races et les nationalités (suite)
148	31/01/1921	L'organisation financière de la Société des Nations
150	21/02/1921	Les grands problèmes russes et les récentes conférences des membres de la constituante à Paris
151	28/02/1921	Le problème autrichien
152	07/03/1921	Le problème du contrôle ouvrier
154	21/03/1921	La situation en Russie
155	10/04/1921	Le problème de la haute Silésie
157	25/0/1921	L'esprit public aux Indes
159	05/09/1921	Le problème islamique
160	23/05/1921	Le problème de l'Irlande
161	30/05/1921	L'esprit des récentes élections italiennes et les grands courants politiques et sociaux
163	13/06/1921	Le peuple bulgare et des manifestations nationales et morales
164	20/06/1921	La Russie bolcheviste et le sort des intellectuels
165	27/06/1921	Le Caucase, le bolchévisme et la Turquie
166	04/07/1921	Le Caucase, le bolchévisme et la Turquie (suite)
168	18/07/1921	L'esprit public aux États-Unis
169	14/11/1921	Examen de la crise économique
173	12/12/1921	Les accords de Wiesbaden
174	19/12/1921	Le récent accord entre l'Angleterre et l'Irlande
175	09/01/1922	La question du chômage
177	23/01/1922	Le problème de la Russie
178	30/01/1922	Conférences de Washington et de Cannes et les perspectives de Gênes
181	20/02/1922	La nouvelle politique du bolchévisme
184	13/03/1922	Impressions de Berlin
185	20/03/1922	Le mouvement national turc
187	03/04/1922	La richesse de l'Allemagne
189	24/02/1922	La crise économique mondiale et la coopération
190	08/05/1922	La marine marchande
191	16/05/1922	Réparations, dettes interalliées
192	22/05/1922	L'état politique actuel de la Chine
194	29/05/1922	Le problème des noirs
196	02/06/1922	La Cour suprême des États-Unis
197	24/09/1922	L'Attitude des États-Unis à l'égard de la France

201	06/11/1922	La situation actuelle en Allemagne
202	09/11/1922	L'état actuel de la Russie
203	23/11/1922	L'état actuel de la Russie (suite)
204	04/12/1922	La restauration de l'Autriche
205	11/12/1922	Les facteurs économiques de l'économie nouvelle
207	15/01/1923	Les États-Unis et l'Europe
209	32/01/1923	La crise grecque
212	15/02/1923	L'organisation internationale du travail
214	26/02/1923	Impressions sur la conférence de Lausanne
216	12/03/1923	La crise actuelle des relations franco-allemandes
217	19/03/1923	La situation de la Pologne
219	16/04/1923	La situation Russie
220	23/04/1923	La situation de la Roumanie
222	07/05/1923	L'Esthonie et l'entente baltique
223	14/05/1923	La question de la Rhur
226	11/06/1923	Les personnalités et les institutions caractéristiques de l'Allemagne actuelle
228	25/06/1923	Le rôle des grands chefs militaires dans les guerres actuelles
229	05/07/1923	Les conditions de la vie en Russie soviétique
230	09/07/1923	Les problèmes des colonies et la question de l'Indochine
231	22/10/1923	Les États-Unis et le nouveau président Coolidge
232	29/10/1923	Le mouvement des idées au Japon dans le domaine politique, économique et social jusqu'en 1914
233	05/11/1923	La Chine
234	12/11/1923	Le mouvement des idées au Japon dans le domaine politique, économique et social jusqu'en 1914 (suite)
235	19/11/1923	La situation économique actuelle de la Chine
239	17/12/1923	Le Fascisme, son état actuel et son évolution
240	19/12/1923	Entretien sur la Société des Nations
242	21/01/1924	Voyage d'études à travers l'Europe centrale et les Balkans
244	04/02/1924	Le traité franco-tchécoslovaque
246	18/02/1924	La Turquie actuelle
247	25/02/1924	La politique anglaise et la France
248	10/03/1924	L'Œuvre de la commission de coopération intellectuelle à la Société des Nations
249	17/03/1924	La reconstitution des régions libérées
252	07/04/1924	La situation actuelle de l'Allemagne
253	05/05/1924	La Russie actuellement
254	12/05/1924	Le Mexique
255	19/05/1924	L'état actuel de la Syrie sous le mandat français
256	02/06/1924	L'Amérique latine, ses tendances générales actuelles
259	07/07/1924	Le péril allemand
260	30/10/1924	La position de la France dans la 5e assemblée de la Société des Nations
261	03/11/1924	La cinquième assemblée de la Société des Nations
262	10/11/1924	L'Attitude du gouvernement français à l'égard du congrès de Prague
264	24/11/1924	L'organisation du futur institut international de coopération intellectuelle (Société des Nations)
265	01/12/1924	Le rapprochement international des hommes des classes moyennes et les groupements internationaux constitués pour leur défense.
267	15/12/1924	Le problème de la natalité (suite)
268	22/12/1924	Les réalités et les tendances de la Russie actuelle
270	19/01/1925	La situation au Maroc
272	02/02/1925	La question des dettes interalliées
273	09/02/1925	Les armées aériennes

275	23/02/1925	Les possibilités de conflit entre l'Europe et les races de couleurs et les conditions de la paix dans le monde
277	23/02/1925	Les possibilités de conflit entre l'Europe et les races de couleurs et les conditions de la paix dans le monde
279	23/03/1925	La Chine et la paix mondiale
280	30/03/1925	L'État actuel de l'esprit public en Italie
281	27/04/1925	La Société des Nations et la question du désarmement
284	18/05/1925	L'élection du maréchal von Hidenburg et les conséquences pour la politique intérieure et extérieure de l'Allemagne
285	25/05/1925	La question des dettes interalliées
288	22/06/1925	Les problèmes relatifs à l'immigration
289	29/06/1925	Quelques tendances nouvelles de l'esprit public aux États-Unis
290	14/12/1925	La situation actuelle en Chine
293	07/12/1925	Le repeuplement de la France
294	14/15/1925	Les dettes interalliées
296	11/01/1926	La reconstitution de la population française et l'appoint étranger
299	22/02/1926	Une nouvelle étape de la révolution russe- le congrès du parti bolchéviste
302	15/03/1926	Le point de vue des femmes dans les questions relatives à l'avortement
304	19/04/1926	L'évolution du caractère japonais
305	26/04/1926	L'évolution psychologique et sociale de la famille en Chine
308	20/05/1926	La stabilisation
309	31/05/1926	La récente assemblée de la Société des Nations et les conséquences qui en résultent
310	07/06/1926	Les Neutres et la Société des Nations
316	25/10/1926	Peut-on ratifier les accords sur les dettes interalliées?
317	16/11/1926	Les anciens combattants et les dettes de guerre interalliées
318	22/11/1926	Les anciens combattants et la politique coopération, le rapprochement franco-allemand et la récente assemblée de Genève
320	06/12/1926	L'état actuel de la Pologne
321	17/12/1926	Le récent congrès paneuropéen
324	12/01/1927	L'Indo-Chine dans le problème asiatique
326	17/01/1927	Stabilisation belge. Revalorisation française
327	07/02/1927	Où en est le fascisme en Italie
328	14/02/1927	La politique financière et monétaire de l'Italie
329	21/02/1927	L'état actuel de la Chine du point de vue social et moral
330	28/02/1927	Le régime actuel des soviets en Russie
332	14/03/1927	La crise anglaise et l'orientation de la politique économique de l'Angleterre
333	21/03/1927	Le réveil national de la Chine
334	28/04/1927	Les réalités de la vie sociale et de la vie intellectuelle en Russie soviétique
335	02/05/1927	Le régime des soviets et la question de la Russie
336	09/05/1927	La France colonisatrice
337	16/05/1927	L'immigration et l'avenir de la France
338	23/05/1927	L'immigration et l'avenir de la France
339	30/05/1927	Rationalisation des grands régimes économiques
340	13/06/1927	L'Espagne à l'heure présente, sa récente évolution spirituelle et sociale
344	11/06/1927	Les noirs. Leurs aspirations et leur avenir
346	07/11/1927	Le problème mondial de la population d'après le récent congrès international de Genève
348	21/11/1927	La revalorisation à l'étranger
349	28/11/1927	Les tendances de la jeunesse actuelle en Allemagne
351	12/12/1927	L'aviation. Répercussions sur la vie mondiale
352	19/12/1927	Les tendances de la jeunesse actuelle en Italie et en Angleterre
354	16/01/1928	La lutte contre les grands fléaux sociaux - le problème de l'organisation

356	30/01/1928	Les tendances de la jeunesse actuelle aux États-Unis
358	13/02/1928	L'aviation, problème national, problème mondial
362	12/03/1928	Les anciens combattants dans leurs nations respectives
367	04/05/1928	Le Labour Party - Activités et tendances actuelles
374	25/06/1928	L'aviation commerciale en France et à l'étranger
377	12/11/1928	Où en est l'aviation allemande et où en est la nôtre
378	19/11/1928	L'état d'esprit actuel des indigènes dans les colonies des différents pays
379	26/11/1928	Le ministère de l'air
380	02/12/1928	Le pacte Briand-Kellogg de renonciation à la guerre et l'action internationale des anciens combattants en faveur de la paix
381	10/12/1928	Le parti travailliste anglais, activité intérieure, tendances internationales
383	14/01/1929	L'Espagne après cinq ans de dictature
386	04/02/1929	La question de la prohibition aux États-Unis
387	11/02/1929	Le problème de la presse et le journalisme aux États-Unis
388	18/02/1929	L'Aviation et le monde nouveau
389	25/02/1929	La femme son rôle dans la vie politique et sociale
390	04/03/1929	Russie, Extrême-Orient, Colonies d'Asie
391	11/04/1929	Le parlementarisme actuellement dans le monde
392	18/04/1929	Comment nous comporter envers les populations noires de notre domaine africain
393	15/04/1929	La famille actuellement dans les différents pays
394a	22/04/1929	Les instituteurs
395	29/04/1929	L'Empire britannique
395	02/05/1929	La civilisation américaine et la civilisation européenne
397	13/05/1929	L'idéal colonial de la France et la politique des mandats internationaux
397b	14/05/1929	L'Allemagne actuelle
397g	24/05/1929	L'Empire britannique
398	27/05/1929	L'État actuel du problème de désarmement
399	03/06/1929	Impressions de voyage en Chine et au Japon
401	17/06/1929	Le pacte Briand-Kellogg - le droit international nouveau et l'avènement du pacigérat positif
402	24/06/1929	La rationalisation
403	01/07/1929	Le vote des femmes
404	08/07/1929	Rationalisation - Points de vue européens
405	04/11/1929	La tendance actuelle, en différents pays, vers l'union des églises
406	18/11/1929	Associations internationales d'étudiants - tendances et réalisations
408	02/12/1929	Population et repopulation - état actuel de la question dans le monde
409	09/12/1929	Le problème agricole actuellement en France et à l'étranger
410	16/12/1929	Rationalisation - dans quelle mesure adapter la formule américaine
411	13/02/1930	Le traité de Versailles
413	27/01/1930	L'Union douanière européenne
414	03/02/1930	Rationalisation
416	17/02/1930	États-Unis
417	24/02/1930	La femme devant la loi en France et à l'étranger
417	25/02/1930	Rationalisation - différence entre la France et les États-Unis
419	19/03/1930	Les assurances sociales dans les différents pays étrangers
419b	20/03/1930	La France dans les pays de l'Islam
420	24/03/1930	L'union des églises du point de vue catholique
421	31/03/1930	L'évolution de la mentalité patronale et de la mentalité ouvrière dans les différents pays, au contact des réalités
421a	05/04/1930	La France et l'Italie
422b	02/05/1930	L'Europe centrale
423	05/05/1930	Les religions et la paix

424	12/05/1920	La lutte contre la mortalité infantile
428	23/06/1930	Le problème du transsaharien
429	30/06/1930	Le problème du transsaharien (suite)
430	07/07/1930	Le malaise actuel de l'Indochine
431	19/07/1930	Le malaise actuel de l'Indochine (suite)
432	17/11/1930	La Russie bolchévique et l'Allemagne
433	24/11/1930	L'organisation des loisirs ouvriers
434	01/12/1930	L'Espagne au tournant
435	08/12/1930	La situation actuelle de l'Angleterre
436	15/12/1930	Les tendances au regroupement des agriculteurs dans différents pays
439	26/01/1931	De l'esprit du bolchévisme. Quelques constatations
440	09/02/1931	La Chine actuelle dans son effort d'unification
441a	18/02/1931	Le traité de Versailles
442a	23/02/1931	Les traités de Neuilly, de Saint-Germain et de Trianon
442b	25/02/1931	La situation économique et financière de l'Allemagne
442c	27/02/1931	L'Europe centrale aujourd'hui
443a	06/03/1931	L'Europe centrale aujourd'hui
444	09/03/1931	Les relations entre catholiques et partis centristes de France et d'Allemagne
444a	11/03/1931	La Société des Nations- son organisation, son œuvre
445	16/03/1931	De l'esprit du bolchévisme. Quelques constatations (suite)
445c	17/04/1931	Les États-Unis actuellement
446	20/04/1931	L'esprit du bolchévisme
447	27/04/1931	L'Organisation de la vie individuelle et de la vie collective- l'expérience des États-Unis
449	15/06/1931	Le problème de la grande industrie
450	22/06/1931	La situation actuelle de l'Allemagne
451	28/06/1931	Le problème de la grande industrie
452	06/07/1931	Crise économique - Union européenne

ANNEXE III – RÉPARTITION DES SUJETS À CARACTÈRE INTERNATIONAL

Tendance	Pourcentage
A-Fascicule traitant d'un pays en particulier	44,00%
B-Fascicule traitant d'une région particulière	10,89%
C-Fascicule traitant de relations entre nations	23,35%
D-Fascicules traitant d'un phénomène global	22,18%

Titre	Tendance
L'arbitrage international	C
L'esprit public en Allemagne	A
L'esprit public aux États-Unis	A
Le problème de l'Europe centrale - Les Allemands et les sciences politiques	B
Le problème de l'Europe centrale et le sort de l'Autriche	B
Le problème de l'Europe centrale et le sort de l'Autriche(suite)	B
La question polonaise	A
L'esprit public en Belgique	A
La mobilisation civile en Allemagne	A
L'opinion anglaise	A
L'Italie et les buts de guerre	A
La situation en Russie	A
La situation en Russie	A
La coopération américaine et la guerre	C
Le problème des nationalités - Le problème austro-hongrois	B
Le problème des nationalités - La situation actuelle de la Pologne	A
L'Arme économique et le contrôle des matières premières	B
Le problème des nationalités - La situation internationale de la Bohême et la situation internationale de la Roumanie	C
Le statut palestinien - Le point de vue juridique	C
Le sionisme du point de vue palestinien	C
Le point de vue des Américains sur la question des nationalités et la Société des Nations	A
Le problème de la paix russe et de l'Ukraine	C
Le problème de la paix russe et de l'Ukraine	C
L'Arme économique et le contrôle des matières premières (suite)	C
La pénétration allemande en Orient - La paix russe et la pénétration allemande en Orient	B
La politique intérieure et extérieure du Japon	A
La politique intérieure et extérieure de la Chine	A
La situation générale en Russie	A
La situation générale en Russie	A
La réorganisation de l'Europe centrale	B
Le bolchevisme et l'intervention des alliés	C
Les formes possibles de l'aide à prêter à la Russie	C
Les doctrines du président Wilson avec application aux différents problèmes de la paix.	D
La révolution en Allemagne et la situation actuelle	A
La situation intérieure en Russie	A
Les aspirations nationales de la Grèce	A
La situation politique de la Russie et les intérêts économiques qui s'y rattachent	A

La situation politique et sociale actuelle en Angleterre après les récentes élections	A
La question arménienne et ses conséquences pour l'avenir international	A
Les aspirations nationales de la Perse	A
Les diverses constitutions	D
Le rôle du président américain	A
La constitution japonaise	A
L'esprit politique d'Amérique latine	A
La reconstruction de la Hongrie	A
Constitution fédérale de la Confédération suisse	A
La formation de la nouvelle constitution allemande	A
La constitution belge	A
La réforme sociale de l'industrie américaine	A
Aperçu sur la crise des changes	D
Étude comparative de constitutions	D
L'organisation des États nouveaux	B
L'esprit public en Sibérie pendant le séjour des missions alliées	A
La confédération des travailleurs intellectuels	F
Les tendances politiques et les conflits internationaux dans l'Asie centrale	B
Le congrès féministe de Genève	D
La situation et les revendications de l'Albanie	A
La crise de la production	D
La situation économique et sociale en Italie	A
Les races et les nationalités	D
L'esprit public en Roumanie	A
Les races et les nationalités (suite)	D
L'organisation financière de la Société des Nations	C
Les grands problèmes russes et les récentes conférences des membres de la constituante à Paris	C
Le problème autrichien	A
Le problème du contrôle ouvrier	D
La situation en Russie	A
Le problème de la haute Silésie	A
L'esprit public aux Indes	B
Le problème islamique	B
Le problème de l'Irlande	A
L'esprit des récentes élections italiennes et les grands courants politiques et sociaux	A
Le peuple bulgare et des manifestations nationales et morales	A
La Russie bolchéviste et le sort des intellectuels	A
Le Caucase, le bolchévisme et la Turquie	B
Le Caucase, le bolchévisme et la Turquie (suite)	B
L'esprit public aux États-Unis	A
Examen de la crise économique	D
Les accords de Wiesbaden	C
Le récent accord entre l'Angleterre et l'Irlande	C
La question du chômage	D
Le problème de la Russie	A
Conférences de Washington et de Cannes et les perspectives de Gênes	C
La nouvelle politique du bolchévisme	A
Impressions de Berlin	A
Le mouvement national turc	A
La richesse de l'Allemagne	A
La crise économique mondiale et la coopération	D
La marine marchande	D

Réparations, dettes interalliées	C
L'état politique actuel de la Chine	A
Le problème des noirs	D
La Cour suprême des États-Unis	A
L'Attitude des États-Unis à l'égard de la France	C
La situation actuelle en Allemagne	A
L'état actuel de la Russie	A
L'état actuel de la Russie (suite)	A
La restauration de l'Autriche	A
Les facteurs économiques de l'économie nouvelle	D
Les États-Unis et l'Europe	C
La crise grecque	A
L'organisation internationale du travail	C
Impressions sur la conférence de Lausanne	C
La crise actuelle des relations franco-allemandes	C
La situation de la Pologne	A
La situation Russie	A
La situation de la Roumanie	A
L'Esthonie et l'entente baltique	C
La question de la Rhur	C
Les personnalités et les institutions caractéristiques de l'Allemagne actuelle	A
Le rôle des grands chefs militaires dans les guerres actuelles	D
Les conditions de la vie en Russie soviétique	A
Les problèmes des colonies et la question de l'Indochine	B
Les États-Unis et le nouveau président Coolidge	A
Le mouvement des idées au Japon dans le domaine politique, économique et social jusqu'en 1914	A
La Chine	A
Le mouvement des idées au Japon dans le domaine politique, économique et social jusqu'en 1914 (suite)	A
La situation économique actuelle de la Chine	A
Le Fascisme, son état actuel et son évolution	A
Entretien sur la Société des Nations	C
Voyage d'études à travers l'Europe centrale et les Balkans	B
Le traité franco-tchécoslovaque	C
La Turquie actuelle	A
La politique anglaise et la France	C
L'Œuvre de la commission de coopération intellectuelle à la Société des Nations	C
La reconstitution des régions libérées	B
La situation actuelle de l'Allemagne	A
La Russie actuellement	A
Le Mexique	A
L'état actuel de la Syrie sous le mandat français	B
L'Amérique latine, ses tendances générales actuelles	B
Le péril allemand	A
La position de la France dans la 5e assemblée de la Société des Nations	C
La cinquième assemblée de la Société des Nations	C
L'Attitude du gouvernement français à l'égard du congrès de Prague	C
L'organisation du futur institut international de coopération intellectuelle (Société des Nations)	C
Le rapprochement international des hommes des classes moyennes et les groupements internationaux constitués pour leur défense.	D
Le problème de la natalité (suite)	D

Les réalités et les tendances de la Russie actuelle	A
La situation au Maroc	A
La question des dettes interalliées	C
Les armées aériennes	D
Les possibilités de conflit entre l'Europe et les races de couleurs et les conditions de la paix dans le monde	D
Les possibilités de conflit entre l'Europe et les races de couleurs et les conditions de la paix dans le monde	D
La Chine et la paix mondiale	C
L'État actuel de l'esprit public en Italie	A
La Société des Nations et la question du désarmement	C
L'élection du maréchal von Hidenburg et les conséquences pour la politique intérieure et extérieure de l'Allemagne	A
La question des dettes interalliées	C
Les problèmes relatifs à l'immigration	F
Quelques tendances nouvelles de l'esprit public aux États-Unis	A
La situation actuelle en Chine	A
Le repeuplement de la France	F
Les dettes interalliées	C
La reconstitution de la population française et l'appoint étranger	F
Une nouvelle étape de la révolution russe- le congrès du parti bolchéviste	A
Le point de vue des femmes dans les questions relatives à l'avortement	D
L'évolution du caractère japonais	A
L'évolution psychologique et sociale de la famille en Chine	A
La stabilisation	D
La récente assemblée de la Société des Nations et les conséquences qui en résultent	C
Les Neutres et la Société des Nations	C
Peut-on ratifier les accords sur les dettes interalliées?	C
Les anciens combattants et les dettes de guerre interalliées	C
Les anciens combattants et la politique coopération, le rapprochement franco-allemand et la récente assemblée de Genève	C
L'état actuel de la Pologne	A
Le récent congrès paneuropéen	C
L'Indo-Chine dans le problème asiatique	B
Stabilisation belge. Revalorisation française	C
Où en est le fascisme en Italie	A
La politique financière et monétaire de l'Italie	A
L'état actuel de la Chine du point de vue social et moral	A
Le régime actuel des soviets en Russie	A
La crise anglaise et l'orientation de la politique économique de l'Angleterre	A
Le réveil national de la Chine	A
Les réalités de la vie sociale et de la vie intellectuelle en Russie soviétique	A
Le régime des soviets et la question de la Russie	A
La France colonisatrice	F
L'immigration et l'avenir de la France	F
L'immigration et l'avenir de la France	F
Rationalisation des grands régimes économiques	D
L'Espagne à l'heure présente, sa récente évolution spirituelle et sociale	A
Les noirs. Leurs aspirations et leur avenir	D
Le problème mondial de la population d'après le récent congrès international de Genève	D
La revalorisation à l'étranger	D
Les tendances de la jeunesse actuelle en Allemagne	A

L'aviation. Répercussions sur la vie mondiale	D
Les tendances de la jeunesse actuelle en Italie et en Angleterre	A
La lutte contre les grands fléaux sociaux - le problème de l'organisation	D
Les tendances de la jeunesse actuelle aux États-Unis	A
L'aviation, problème national, problème mondial	D
Les anciens combattants dans leurs nations respectives	D
Le Labour Party - Activités et tendances actuelles	A
L'aviation commerciale en France et à l'étranger	D
Où en est l'aviation allemande et/ou en est la nôtre	B
L'état d'esprit actuel des indigènes dans les colonies des différents pays	D
Le ministère de l'air	D
Le pacte Briand-Kellogg de renonciation à la guerre et l'action internationale des anciens combattants en faveur de la paix	C
Le parti travailliste anglais, activité intérieure, tendances internationales	A
L'Espagne après cinq ans de dictature	A
La question de la prohibition aux États-Unis	A
Le problème de la presse et le journalisme aux États-Unis	A
L'Aviation et le monde nouveau	D
La femme son rôle dans la vie politique et sociale	D
Russie, Extrême-Orient, Colonies d'Asie	B
Le parlementarisme actuellement dans le monde	D
Comment nous comporter envers les populations noires de notre domaine africain	F
La famille actuellement dans les différents pays	D
L'Empire britannique	B
L'idéal colonial de la France et la politique des mandats internationaux	C
L'État actuel du problème de désarmement	C
Impressions de voyage en Chine et au Japon	A
Le pacte Briand-Kellogg - le droit international nouveau et l'avènement du pacigérat positif	C
La rationalisation	D
Le vote des femmes	D
Rationalisation - Points de vue européens	D
La tendance actuelle, en différents pays, vers l'union des églises	A
Associations internationales d'étudiants tendances et réalisations	C
Population et repopulation - état actuel de la question dans le monde	D
Le problème agricole actuellement en France et à l'étranger	D
Rationalisation - dans quelle mesure adapter la formule américaine	D
L'Union douanière européenne	B
Rationalisation	D
États-Unis	A
La femme devant la loi en France et à l'étranger	D
Les assurances sociales dans les différents pays étrangers	D
L'union des églises du point de vue catholique	D
L'évolution de la mentalité patronale et de la mentalité ouvrière dans les différents pays, au contact des réalités	D
Les religions et la paix	D
La lutte contre la mortalité infantile	D
Le problème du transsaharien	B
Le problème du transsaharien (suite)	B
Le malaise actuel de l'Indochine	B
Le malaise actuel de l'Indochine (suite)	B
La Russie bolchévique et l'Allemagne	C
L'organisation des loisirs ouvriers	D

L'Espagne au tournant	A
La situation actuelle de l'Angleterre	A
Les tendances au regroupement des agriculteurs dans différents pays	D
De l'esprit du bolchévisme. Quelques constatations	A
La Chine actuelle dans son effort d'unification	A
Les relations entre catholiques et partis centristes de France et d'Allemagne	C
De l'esprit du bolchévisme. Quelques constatations (suite)	A
L'esprit du bolchévisme	A
L'Organisation de la vie individuelle et de la vie collective- l'expérience des États-Unis	A
Le problème de la grande industrie	D
La situation actuelle de l'Allemagne	A
Le problème de la grande industrie	D
Crise économique - Union européenne	C
Les instituteurs	D
La civilisation américaine et la civilisation européenne	B
L'Allemagne actuelle	A
L'Empire britannique	A
Le traité de Versailles	C
Rationalisation - différence entre la France et les États-Unis	D
La France dans les pays de l'Islam	C
La France et l'Italie	C
L'Europe centrale	B
Le traité de Versailles	C
Les traités de Neuilly, de Saint-Germain et de Trianon	C
La situation économique et financière de l'Allemagne	A
L'Europe centrale aujourd'hui	B
L'Europe centrale aujourd'hui	B
La Société des Nations- son organisation, son œuvre	C
Les États-Unis actuellement	A